



7€
99c
COLLECTION
**SPIROU
ET FANTASIO**
ÉDITION COLLECTOR
N°3
EN KIOSQUE DÉS ALJOURD'HUI
EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

Le Monde



ABATTRE DES **LOUPS**
POUR LES PROTÉGER
PLANÈTE - LIRE PAGE 8

**POST-BAC : COMMENT RECTIFIER
UNE ERREUR D'ORIENTATION**

UNIVERSITÉ & GRANDES ÉCOLES - LIRE PAGE 12



« Empowerment », formule
magique pour les cités ?

SOCIÉTÉ - LIRE PAGE 11

Jeudi 7 février 2013 - 69^e année - N°21167 - 1,80 € - France métropolitaine - www.lemonde.fr

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Le rituel désuet et indigne du budget européen

C'est devenu une tradition : les chefs d'Etat et de gouvernements européens se rencontrent pour un premier sommet, qui marque les désaccords et qui échoue. Une seconde réunion permet en général de trouver le compromis nécessaire pour repartir de l'avant. Ainsi devrait-il en être du conseil européen des 7 et 8 février, lequel a prévu d'adopter le budget de l'Union pour 2014-2020, après un premier échec à l'automne 2012.

Repartir de l'avant ? C'est trop dire. Ce projet de budget est une relique du passé. Il a une structure vieille de vingt ans. Il représente moins de 1% de la richesse de l'Union. Il est dominé par les dépenses agricoles et les aides régionales, tandis que les projets d'avenir souffrent, variables d'ajustement.

Comment s'enthousiasmer pour un tel exercice ? Les Français assurent que les dépenses agricoles sont

Le FN réussit à se banaliser mais échoue à imposer ses idées phares

Seuls 29 % des sondés approuvent la sortie de l'euro. La barrière avec l'électorat UMP s'estompe

Menée depuis 1984, l'enquête TNS-Sofres pour *Le Monde*, France Info et Canal+ montre que le Front national se banalise chaque année davantage. Pour 47% des sondés, ce parti n'est pas une menace pour la démocratie.

L'expression d'un « recentrage » sur la France et sur les valeurs traditionnelles plutôt qu'une crispation. L'adhésion aux idées du FN est elle aussi en hausse, à 32%, une proportion qui monte à 54% chez les sympathisants de droite : la barrière entre

les deux électorats s'affaiblit.

Cependant, ce sondage fait apparaître que certains thèmes du FN ne prennent pas. C'est le cas de la sortie de l'euro : seuls 29% des sondés la soutiennent, en retrait de 5%. C'est le cas, aussi, du rétablissement

de la peine de mort, largement rejetée, et de la préférence nationale en termes d'emploi : 73% des sondés estiment qu'elle n'a pas lieu d'être. ■

LIRE PAGE 2, AINSI QUE NOTRE REPORTAGE À CAVAILLON, PAGE 3

ÉDITORIAL

des investissements pour le futur, mais ils ne le démontrent pas puisque leurs exportations agro-alimentaires sont désormais inférieures à celles des Allemands et des Néerlandais. Les pays du Sud et de l'Est défendent des aides régionales, mais celles-ci n'ont pas fait la preuve d'une réelle efficacité face à la crise de l'euro. Quant aux vrais investissements d'avenir, ils sont sacrifiés : les Européens sont incapables de lancer de véritables programmes de recherche et leurs projets d'infrastructures sont une resucée des grands travaux proposés par M. Delors en... 1994.

On est en droit d'attendre beaucoup mieux. L'Europe traverse sa crise économique et sociale la plus grave depuis la guerre. Sa monnaie a failli sombrer. Pourtant, elle ne fait que des ajustements à la marge. Même si les partisans d'un budget généreux ont trouvé une juste cause avec la défense du programme d'échanges universitaires Erasmus, eux-mêmes ne sont guère convaincus de la valeur ajoutée de ce budget.

Le résultat est inévitable : chacun cherche à réduire sa contribution. David Cameron a déjà sauvé le rabais britannique. Allemands, Suédois, Néerlandais et Autrichiens s'efforcent de faire de même. Comble du bricolage, on joue sur l'écart entre dépenses promises et dépenses réellement engagées pour réconcilier pays contributeurs et receivers.

Cette négociation est indigne de l'Europe. Il faut repenser un budget qui prépare l'avenir, avec une vraie solidarité fédérale pour les régions frappées par un chômage de masse. En recevant François Hollande à Strasbourg, les eurodéputés ont prévenu que, en l'état, ils rejetteraient ce budget. Ils n'ont pas tort. L'Europe ne serait pas privée de ses ressources, puisque son budget serait reconduit année par année.

Les Européens doivent profiter des élections de 2014 pour préciser leur ambition budgétaire collective. Le nouveau Parlement et la nouvelle Commission auront, alors, mandat pour préparer l'avenir. Enfin. ■

LIRE NOS INFORMATIONS PAGE 15
ET LA CHRONIQUE
D'ARNAUD LEPARMENTIER PAGE 22



À SUEZ, L'ORDRE, LE DEUIL ET LA COLÈRE

Reportage dans la cité égyptienne, théâtre de manifestations qui ont fait huit morts fin janvier

Le déploiement de l'armée a stoppé les violences, mais les plaies sont à vif et la révolte couve contre le pouvoir islamiste

LIRE PAGE 6

Un blindé de l'armée égyptienne dans les rues de Suez.

MAGALI COROUGE/DOCUMENTOGRAPHY POUR « LE MONDE »

AUJOURD'HUI

Les dérives d'un marché de la procréation

La direction de la santé recadre les gynécologues. En ligne de mire, les risques liés à l'apparition d'un business de la PMA.

SOCIÉTÉ - PAGE 10

Coup de théâtre à Petroplus : l'espoir renaît

Le dépôt surprise de cinq dossiers de reprise, dont deux sérieux, pour la raffinerie normande ne clôt pas le feuilleton.

ÉCONOMIE - PAGE 15

Les industriels de l'armement misent sur l'Inde

Au Salon Aero India de Bangalore, la coopération industrielle devient un sésame pour accéder aux marchés militaires.

ÉCONOMIE - PAGE 16

ArcelorMittal, en lourdes pertes, poursuit sa mue

Le groupe sidérurgique a perdu 3,7 milliards de dollars en 2012. Il accélère son développement dans les activités minières.

ÉCONOMIE - PAGE 17

LE REGARD DE PLANTU



Pomellato



NUDO COLLECTION

Bagues Nudo en or rose, prasiolite, topaze bleue et topaze blanche.

shop.pomellato.com

Le FN de M^{me} Le Pen se banalise à droite

Selon le baromètre TNS Sofres, 47% des Français ne perçoivent pas le Front national comme un danger

Le Front national se banalise et plus d'un tiers des Français adhèrent à ses idées. C'est le principal enseignement du baromètre d'image du Front national édition 2013 réalisé par TNS Sofres du 24 au 28 janvier pour France Info, Le Monde et Canal+. Ce baromètre présente l'avantage de cerner les évolutions de perception de ce parti sur longue période puisqu'il fait l'objet d'une édition annuelle depuis 1983.

Ainsi, aujourd'hui, 47% des personnes interrogées estiment que le FN « ne représente pas un danger pour la démocratie » (soit 8 points de plus qu'en 2012). La même proportion pense le contraire (marquant un recul de 6 points par rapport à 2012). Des chiffres inédits depuis 1984. Mais à cette époque, le FN émergeait à peine sur le

devant de la scène politique. Il n'était pas, contrairement à aujourd'hui, le troisième parti de France. A titre de comparaison, plus de 70% des sondés désignaient ce parti comme un danger dans la seconde partie des années 1990.

Ces résultats soulignent donc de manière significative une normalisation du parti d'extrême droite. Et notamment vu au prisme des sympathisants de droite : 54% de ceux de l'UMP disent ne plus percevoir le FN comme un danger.

Pour autant, le niveau d'adhésion aux idées portées par le Front national reste stable, à 32% (contre 31% en 2012), ce qui constitue tout de même un record depuis 1991. 63% se disent en revanche en désaccord avec les idées défen-

dues par le parti d'extrême droite.

Autre signe de normalisation de la perception du FN : pour la première fois, le leader du Front national (aujourd'hui Marine Le Pen), est davantage désigné comme le représentant d'une « droite patriote attachée aux valeurs traditionnelles »

Les frontistes divisés sur le mariage homosexuel

Les Français sont partagés sur la question du mariage et de l'adoption pour les homosexuels : 46% des sondés y sont favorables contre 48% qui s'y opposent. Selon l'étude de TNS Sofres, l'électorat frontiste est majoritairement opposé (65%) au mariage et à l'adoption homosexuelle contre 34% qui y est favorable. Ce dernier chiffre est supérieur à celui que l'on retrouve chez les

sympathisants UMP (27% favorables ; 66% opposés). Cette question a partagé le FN. Sur le fond, tous les dirigeants étaient contre le « mariage pour tous ». Mais le parti n'a pas su définir une stratégie d'opposition unitaire. Pour certains, comme Marine Le Pen et le vice-président du FN Florian Philippot, cette question était secondaire, alors que d'autres l'estimaient fondamentale.

Jean-Marie Le Pen. C'est sans précédent depuis 1983.

54% des sympathisants UMP, là encore, considèrent, selon cette enquête, que Marine Le Pen représente une « droite patriote attachée aux valeurs traditionnelles ». 51% d'entre eux déclarent adhérer aux « constats exprimés par Marine Le Pen mais pas à ses solutions ».

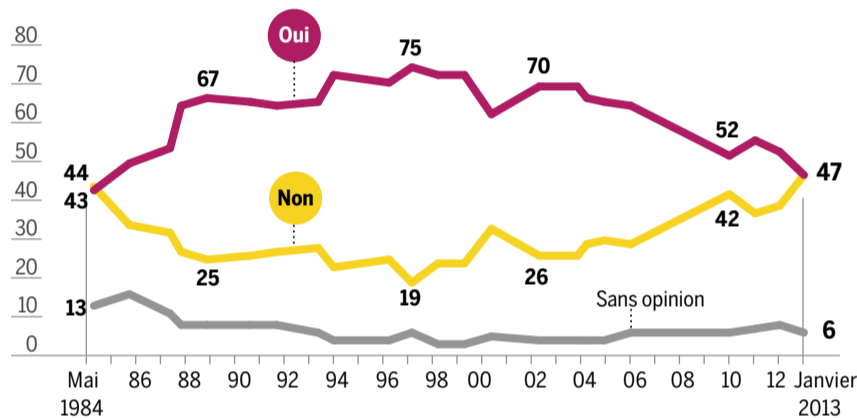
Les idées défendues par le FN rencontrent le plus d'adhésion dans un électorat peu ou pas diplômé, chez les ouvriers (42% se disent d'accord), les employés (34%), dans les zones rurales (41%), les rurbains (36%) et périurbains (38% d'adhésion). A l'inverse, ceux qui disent rejeter le plus les idées frontistes sont les diplômés d'études supérieures (79% ne sont pas d'accord avec les idées du FN), les urbains surtout dans les grandes

villes, les cadres et professions intellectuelles (85% de désaccord). Politiquement, 83% des électeurs de gauche se disent en désaccord avec les idées du FN avec une pointe de rejet à 86% au Front de gauche.

« Ce n'est pas une rupture. Le mouvement entamé depuis plusieurs années se poursuit : un FN présent de manière continue dans la politique française ne crée pas de crispation comme il pouvait y avoir à une époque, note Edouard Lecerf, directeur général de TNS Sofres. Il y a une forme d'intégration très claire à droite dans la prise en compte du FN comme un élément complémentaire de la vie politique française. » Du point de vue des électeurs de droite, le FN devient donc un acteur « comme un autre » du jeu politique en France.

LA PERCEPTION DU DANGER REPRÉSENTÉ PAR LE FRONT NATIONAL

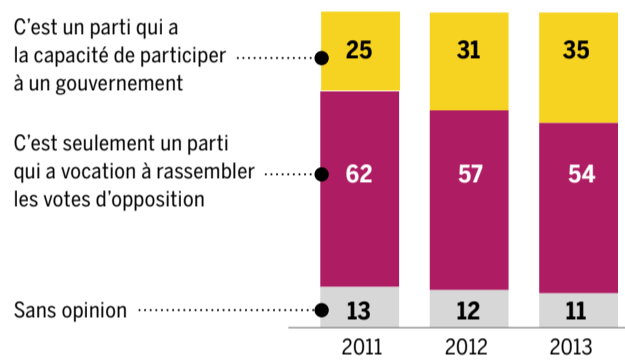
Pensez-vous que le Front national représente un danger pour la démocratie en France ? *



* En 2010 et avant, la question posée était : « Pensez-vous que le Front national et Jean-Marie Le Pen représentent un danger pour la démocratie en France ? »

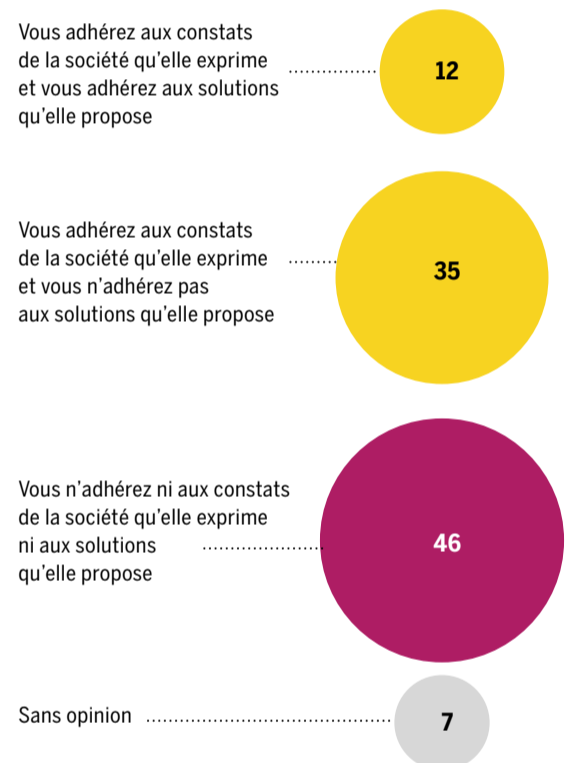
LE RÔLE PERÇU DU FRONT NATIONAL DANS LA VIE POLITIQUE FRANÇAISE

Que vous soyez en accord ou en désaccord avec les idées du Front national, selon vous :



L'ADHÉSION AUX CONSTATS ET AUX SOLUTIONS DE MARINE LE PEN

En ce qui concerne Marine Le Pen, laquelle des propositions suivantes se rapproche le plus de ce que vous pensez :

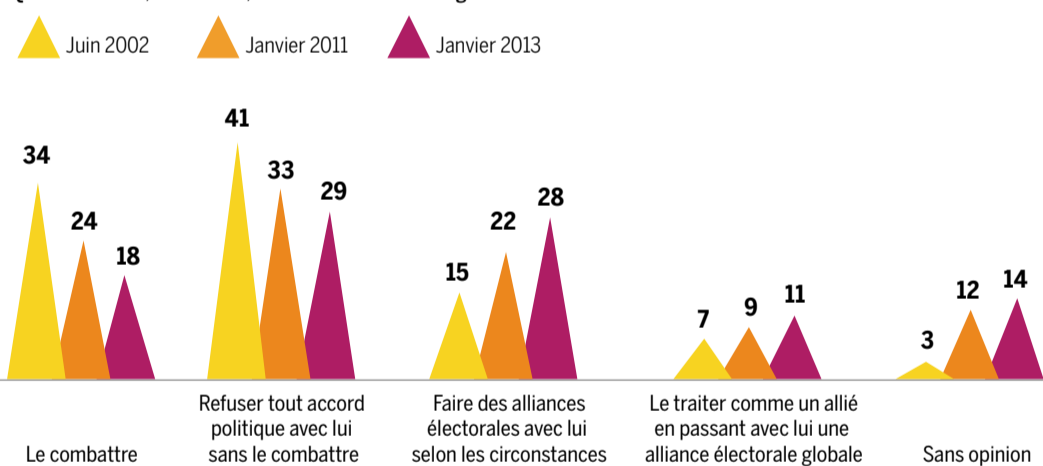


Sondage effectué pour France Info, Le Monde, Canal+, du 24 au 28 janvier, auprès d'un échantillon national de 1 012 personnes, représentatif de l'ensemble de la population âgée de 18 ans et plus, interrogées en face à face à leur domicile par le réseau des enquêteurs de TNS Sofres. Méthode des quotas.

INFOGRAPHIE LE MONDE

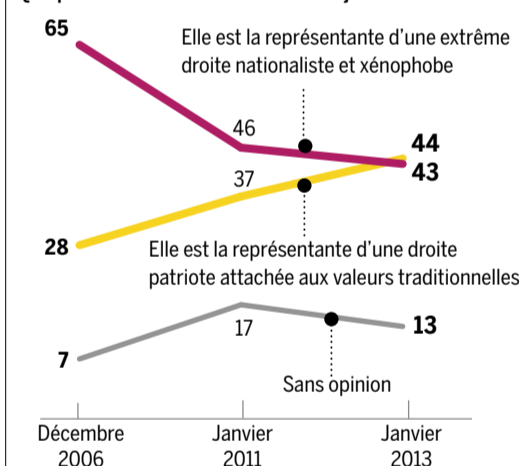
L'ATTITUDE SOUHAITÉE DE L'UMP VIS-À-VIS DU FRONT NATIONAL

Quelle doit être, selon vous, l'attitude de l'UMP à l'égard du Front national ?



LE POSITIONNEMENT PERÇU DE MARINE LE PEN

Que pensez-vous de Marine Le Pen aujourd'hui ?



La barrière entre électorat FN et UMP mincit

UN DES ENSEIGNEMENTS les plus intéressants du Baromètre d'image du Front national réalisé par TNS Sofres réside dans les niveaux d'adhésions à des opinions qui peuvent être portées par le FN mais qui ne sont pas identifiées comme telles lors de la réalisation du sondage.

Cette année, 72% des personnes interrogées affirment que l'on « ne défend pas assez les valeurs traditionnelles en France », soit une progression de 9 points par rapport à 2012. Nous retrouvons là les niveaux de 2000 et 2002.

C'est à droite que cette affirmation recueille le plus d'adhésion : 80% chez les sympathisants UDI, 84% à l'UMP et 92% au FN. Mais Edouard Lecerf, directeur général de TNS Sofres, prévient : « C'est une notion attrape-tout. Ce n'est pas forcément un élément de crispation. Il faut aussi le voir comme une expression d'une forme de recentrage sur la France, la valorisation du local, de la proximité, du made in France, par rapport à la mondialisation incontrôlée. Et une interrogation sur la façon dont la société change. Les discussions autour du mariage homosexuel ont pu aussi contribuer à ces résultats. »

Autre phénomène saillant : le rejet de l'islam. L'affirmation « on accorde trop de droits à l'islam et aux musulmans en France » aug-

mente de 3 points par rapport à 2012, atteignant 54% des interrogés. Depuis que cette question figure dans le baromètre (2010), l'adhé-

sion à cette affirmation a augmenté de 11 points. C'est à l'UMP (71%) et au FN (94%) que ce rejet est le plus net. En un an, cet item progresse de 10 points chez les sympathisants UMP. Des proportions équivalentes ont cours pour l'affirmation « il y a trop d'immigrés en France ». 54% des sondés le pensent, ils sont 74% à l'UMP et 95% au FN à partager cette opinion. 40% des personnes interrogées (-5 points) pensent le contraire.

Insécurité

La barrière entre les deux électeurs s'affaiblit. Un des éléments d'explication avancé par M. Lecerf est que les idées du FN sont plus uniquement portées par son leader, mais aussi par d'autres politiques - notamment à l'UMP. Ce qui contribue à banaliser le programme frontiste. Les autres affirmations qui recueillent le plus d'adhésions de la part des personnes interrogées relèvent de la lutte contre l'insécurité. Ils sont 65% (-1 point) à estimer que la « justice n'est pas assez sévère avec les petits délinquants ». 54% (+2 points) jugent qu'il faut « donner beaucoup plus de pouvoir à la police ». ■

A. ME

Les indégivrables Xavier Gorce



Sortie de l'euro : une idée qui n'a pas pris

LE BAROMÈTRE d'image du Front national réalisé par TNS Sofres le montre : la thématique de la sortie de l'euro ne prend pas dans l'opinion. C'est la proposition qui réunit le moins d'adhésion (29%). La proportion de personnes en désaccord avec cette mesure augmente même de 5 points par rapport à 2012.

Il n'y a que chez les sympathisants FN que la sortie de l'euro est majoritaire avec 65% d'avis favorables. En tout cas, ce point du programme frontiste ne lui a pas permis de convaincre au-delà de son socle électoral.

La sortie de l'euro fut l'un des axes forts de la première partie de la campagne présidentielle de Marine Le Pen, notamment sous l'influence de Florian Philippot, aujourd'hui vice-président chargé de la stratégie. Dans la dernière ligne droite de 2012, M^{me} Le Pen était revenue - notamment après les critiques de

Jean-Marie Le Pen - aux thèmes classiques du FN, l'immigration et l'insécurité.

Autre axe fort du FN qui ne prend pas : le rétablissement de la peine de mort (32%), en constante baisse. Sur cette question, comme sur la sortie de l'euro, il est intéressant d'observer, note Edouard Lecerf, que les sympathisants FN accompagnent un mouvement de « décrispation » général de la société française.

Préférence nationale

En matière d'emploi, la préférence nationale - pierre angulaire du programme FN -, ne fait pas recette. Ils sont 73% des sondés (-2 points) à penser qu'il n'y a pas de raison de faire de différence entre un Français et un immigré en situation régulière. On note cependant une légère hausse 24% (+2 points) de ceux qui souhaitent à l'inverse « donner la priorité à un Français ». ■

A. ME

Ces résultats attestent la réussite de la « stratégie dite de dédramatisation » voulue et portée par Marine Le Pen. Ce choix a été conçu, d'abord, pour banaliser le FN, lui « retirer la tunique de Belzébuth », nourrie du « soupçon d'antisémitisme » qui pèse sur lui, selon les termes de M^{me} Le Pen. Surtout, celle-ci a voulu, depuis son accession à la tête du FN il y a deux ans, élargir son électorat en ne cantonnant plus son parti à la seule fonction protestataire.

M^{me} Le Pen a ainsi mis l'accent dans son discours sur des thèmes économiques et monétaires. « Marine Le Pen met plus en avant les thématiques économiques et la prise en compte des difficultés quotidiennes des gens. Ça parle à un certain nombre de personnes », analyse M. Lecerf.

D'avantage de sondés estiment que Marine Le Pen est capable de gouverner. Point sur lequel elle a gagné en crédibilité. Leur proportion est ainsi passée de 31% en 2012 à 35% aujourd'hui, alors que, dans le même temps, la part de ceux qui voient le FN comme un parti essentiellement contestataire a reculé de 57 à 54%. En outre, le potentiel électoral du FN est important : 27% des personnes déclarent envisager de voter FN à l'avenir. Parmi elles, deux tiers de personnes l'ont déjà fait, le dernier tiers étant composé de « nouveaux potentiels ».

Cette crédibilité nouvelle se note aussi dans l'image que Marine Le Pen a chez les sondés. Elle est perçue comme « volontaire » (81%), « capable de prendre les

Ces résultats attestent la réussite de la « stratégie dite de dédramatisation » voulue et portée par Marine Le Pen

décisions » (69%), ou « de comprendre le quotidien des Français » (49%).

Plus étonnant, pour 53% des personnes interrogées, Marine Le Pen serait « capable de rassembler au-delà de son camp ». Un paradoxe quand on se souvient que la présidente du FN ne cesse de rejeter toute alliance avec la droite, se bornant à agréger dans le Rassemblement bleu Marine de minuscules partis sans poids politique.

Crédibilité en hausse et perméabilité de l'électorat de droite. Ces deux ingrédients donnent logiquement un souhait d'alliance entre l'UMP et le FN en progression. 28% des personnes interrogées estiment que l'UMP devrait « faire des alliances électorales selon les circonstances » avec le FN, soit une progression de 4 points par rapport à l'an dernier. À l'UMP, ils sont 38% à partager cet avis et 43% au FN.

Si l'on y ajoute les 11% des sondés qui estiment qu'il faut que l'UMP traite le FN en allié, le souhait d'alliance entre la droite parlementaire et l'extrême droite atteint 39% des personnes interrogées. À l'inverse, ils sont 29% à penser que l'UMP doit refuser « tout accord politique avec le FN mais sans le combattre », et 18% à estimer que l'UMP doit le combattre. Cependant ces chiffres importants sont contrebalancés par un refus majoritaire d'alliance UMP-FN lors des municipales. 59% des personnes interrogées ne veulent pas d'alliance au cas par cas (51% à l'UMP) et 62% refusent un accord électoral national (53% à l'UMP).

Sur cette question, ce sont les électeurs FN qui sont les plus demandeurs : 68% d'entre eux appellent à une entente au cas par cas, 62% à une alliance globale. ■

ABEL MESTRE



Ci-dessus, Guy Paillet (au centre) et sa « garde rapprochée » – son épouse Christine, Serge Giacomini, Paulo Mestre et Serge Jaubert –, devant le Bar de la Chance, à Cavaillon (Vaucluse). Guy Paillet, élu au conseil municipal sous l'étiquette UMP, est aujourd'hui membre du Rassemblement Bleu Marine. Sur le marché, ces militants et sympathisants FN vont à la rencontre des commerçants, le 4 février. FRANCE KEYSER/MYOP POUR « LE MONDE »



« La conversation qu'on a, on l'aurait jamais eue avant »

À Cavaillon, le Front national rêve de prendre la mairie. Dans ses rangs, la parole est « décomplexée »

Cavaillon (Vaucluse)
Envoyé spécial

Ce lundi matin frisquet, jour de marché, la nouvelle court dans les rues de Cavaillon comme le mistral qui descend du mont Ventoux. « Ils ont cassé l'Etoile ! » L'Etoile ? Un ensemble monumental qui trônait au milieu d'un rond-point depuis les années 1950. Une fontaine couronnée d'un drôle de polyèdre en bronze, que la municipalité UMP a décidé de sacrifier pour mieux appliquer son nouveau plan de circulation... « C'est notre patrie qu'on détruit ! », s'enflamme Guy Paillet. *Celui des Cavaillonnais de souche.*

Assis à la terrasse du Bar de la Chance, un grand café PMU, entouré de « sa garde rapprochée », une poignée d'hommes entre 40 et 70 ans, le seul représentant du Front national au conseil municipal de la ville vaucloisienne semble sincèrement outré. Régulièrement, des passants le saluent et l'apostrophent... Sous le choc, ils lui parlent tous de « l'Etoile ». Voix forte, moustache gauloise conquérante, Guy Paillet répond invariablement qu'il ne faut pas « se laisser faire »...

En bordure de l'A7 et de la Durance, Cavaillon, pôle autrefois très actif pour le maraîchage et les transports routiers, ne se remet pas du déclin des deux filières : en 2012, elle tutoyait la barre des 3000 chômeurs pour près de 25 000 habitants, soit une hausse de 9,3% en un an, selon l'Insee. Le centre-ville est maussade avec ses boutiques fermées. Le marché, comme assoupi.

Ce matin-là, Thibaut de la Tocnaye, candidat désigné par le Front national pour les

municipales, devait entamer sa campagne. Victime d'un violent accident de la route, il a dû reporter sa distribution de tracts. Dommage pour lui, « l'affaire de l'Etoile » semblait tout indiquée pour travailler sa notoriété dans cette ville où, selon M. Paillet, « on a l'impression que tout fout le camp : les entreprises, les traditions, le sens des droits et des devoirs »...

Conseiller régional PACA, plusieurs fois candidat malheureux aux municipales à Avignon, M. de la Tocnaye, « un pur du FN » comme il se définit, manque d'attaches à Cavaillon. Même si son père, un des organi-

« J'ai toujours voté FN, mais je ne le disais pas parce que le père Le Pen, il faisait un peu peur... »

Guy Paillet
conseiller municipal de Cavaillon

sateurs de l'attentat du Petit-Clamart (perpétré par l'OAS contre de Gaulle en 1962), y est décédé en 2009. « Tocnaye, on ne le voit jamais, lâche, acide, Jean-Christophe Ozil, directeur de cabinet du maire UMP Jean-Claude Bouchet. Ici, il n'a pas de réseaux. Et il aura bien du mal à constituer ses listes. » « Entendre que je suis un parachuté me fait bien rire, rétorque l'intéressé. Ma maison familiale est à Gordes, à 20 kilomètres, et sachez, si ça peut rassurer, qu'à Cavaillon ma belle-mère joue au bridge avec le cousin de M. Bouchet... »

A 14 mois des municipales, Thibaut de la

Tocnaye se voit bien dans la peau d'un vainqueur : « C'est la première fois que j'attaque une campagne aussi tôt et, surtout, que je me bats pour gagner. » Ce chef d'entreprise de 54 ans a fait ses calculs. Au second tour des législatives 2012, le candidat du Front national, Emile Cavasino, n'a concédé que 110 voix sur les 18 bureaux de Cavaillon au député et maire UMP. Pour les municipales, cet historique du FN local, proche des Le Pen, se présentera dans le village voisin du Thor, où son entreprise de corbillards est installée. Et il a laissé Cavaillon et sa forte communauté pieds-noirs à Thibaut de la Tocnaye, avec la tâche, comme le dit un observateur, « de mixer le FN fleur de lys avec le FN fleur d'avis ».

« Cette partie du Vaucluse attire toute notre attention, confirmait Marine Le Pen, vendredi 1^{er} février en visite à Marseille. Il y a là-bas un nombre considérable de villes que nous pouvons gagner et j'ai demandé aux responsables locaux de mettre le paquet. » Le Front vise Cavaillon, Le Thor, Sorgues et Bédarides, où l'on murmure que Marion Maréchal-Le Pen, élue députée à Carpentras, pourrait mener la liste. « Nous ne manquerons ni de moyens financiers ni de moyens humains », assure M. de la Tocnaye, qui fourbit déjà ses thèmes de campagne : « Bien sûr, la sécurité et l'immigration seront primordiales, mais je n'oublie pas l'économie. Je suis un chef d'entreprise et je veux gérer la municipalité comme une société, avec un souci constant des dépenses. »

Toujours attablé à la terrasse du Bar de la Chance, Guy Paillet, que M. de la Tocnaye a

chargé de « rallier des sympathisants hors FN », ne se fait pas prier pour détailler à sa façon les raisons de la montée du vote frontiste dans ce terroir du Sud-Vaucluse. Pompiers à la retraite de 59 ans, il évoque d'abord son propre exemple : « J'ai toujours voté FN, mais je ne le disais pas parce que le père Le Pen, il faisait un peu peur... Mais quand Marine s'est présentée, j'ai franchi le pas et j'ai pris ma carte. Le Rassemblement Bleu Marine nous a décomplexés. »

L'homme, qui avait été élu au conseil municipal sous l'étiquette UMP, précise qu'il a adhéré un « 11 septembre, date symbolique ! ». Quelques clients arpentent encore le marché. La parole fuse autour des tables du bistrot. Libre. Et déboule, forcé, sur le terrain de l'immigration. « Sur Cavaillon, il y a une overdose de Maghrébins », assène Serge Giacomini, un sexagénaire qui se dit « électeur libre du FN ». Avec un plaisir visible, il enchaîne : « Nous, on les appelle "les gris". Regardez, il y en a partout. Des femmes voilées et tous ces jeunes qui nous provoquent... »

A ses côtés, Guy Paillet ne cille pas : « Et qu'on ne nous traite pas de racistes ! En tant que pompier et président de la société des donneurs de sang de Cavaillon, moi, j'ai sauvé des personnes de toutes origines. Mais trop, c'est trop. » À la table d'à côté, deux jeunes hommes se parlent en arabe et lancent des regards en biais vers le petit groupe. L'élue FN les remarque et lâche : « Vous voyez, la conversation qu'on a ici sur la terrasse, il y a quelques années, on n'aurait jamais osé l'avoir... » ■

GILLES ROF

Mali : la transition s'esquisse à Bruxelles

La force d'intervention africaine qui prendra le relais de l'armée française devrait être placée sous l'autorité de l'ONU

Bruxelles
Bureau européen

« La guerre n'est pas finie » au Mali, a rappelé mardi 5 février Pascal Canfin, le ministre français délégué au développement, mais le Groupe de soutien dédié à ce pays se demande déjà « comment gagner la paix », selon la formule du responsable français.

Réunis pour la troisième fois à Bruxelles, les membres de ce groupe (l'ONU, l'Union européenne, la Banque mondiale, l'Union africaine et la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest) se sont rangés derrière l'idée exprimée, la veille, par le président français François Hollande et le vice-président américain Joe Biden, qui souhaitent voir la future force militaire africaine d'intervention (Misma) placée sous l'autorité des Nations unies. Seul le ministre malien des affaires étrangères, Tieman Coulibaly, a exprimé quelques réserves. Sans s'y opposer, il réclame cependant que la force de paix dispose d'un mandat précis et négocié.

Dans un scénario idéal, la Misma se composerait de 13 000 hommes. Elle en compterait 6 000 maximum en réalité

« Il s'agit surtout de trouver le meilleur outil, celui qui évitera tout retour en arrière et s'avèrera le meilleur pour conserver les bénéfices engrangés, sur le terrain, grâce à l'intervention militaire de la France, appuyée par l'armée malienne et ses alliés africains », explique au Monde Jeffrey Feltman, secrétaire général adjoint de l'ONU en charge des affaires politiques. Le Conseil de sécurité en débattait prochainement, comme du calendrier de l'opération, indique ce diplomate américain, ancien sous-secrétaire d'Etat de l'administration Obama et spécialiste du Proche-Orient.

La mission onusienne devrait comporter divers volets : politique et sécuritaire (« que l'on ne peut séparer », souligne M. Feltman), ainsi que de protection des droits de l'homme. « C'est un sujet sérieux et nous sommes alarmés par certains reportages troublants », indique le secrétaire général adjoint, à propos des accusations de violations des droits de l'homme commises à la faveur de la reconquête du pays. Les autorités de Bamako ont confirmé mardi que la Cour pénale internationale serait saisie de toutes les allégations d'exactions. Mais elles réclament que des enquêtes soient également ouvertes dans le nord, à



Un Mirage 2000-D de l'armée française ayant participé aux frappes contre les djihadistes, posé sur la base militaire de Bamako, mardi 5 février. SYLVAIN CHERKAOU/COSMOS POUR « LE MONDE »

propos de divers actes commis par les islamistes armés et les rebelles touareg. « Il est clair que des populations y ont vécu l'enfer », admet M. Feltman.

Un « bureau mobile et multidisciplinaire » de l'ONU est déjà installé à Bamako. Il vise notamment à dégager un consensus national. « Il faut intégrer tous les Maliens », selon M. Coulibaly, qui dit vouloir « tendre la main à tous, sauf à ceux

La mission européenne de formation de l'armée malienne

4 bataillons de 650 soldats C'est l'objectif de la mission européenne de formation de l'armée malienne (EUTM Mali) pour sa première année. Cette dernière, désorganisée, doit être reconstruite complètement. L'EUTM sera lancée le 12 février et sera opérationnelle à compter du 15 mars, sur la base de Koulikoro. Elle est dotée de 12,3 millions d'euros sur quinze mois.

172 formateurs La mission comprendra 491 militaires, dont 172 formateurs. La plupart des pays européens ont refusé de

qui ont des connivences avec le terrorisme ». « Il faut opérer un tri. Il y a, par exemple, des Touareg républicains et d'autres qui sont proches des djihadistes », estime le ministre. Mais une commission nationale de réconciliation sera bientôt mise sur pied, a-t-il promis.

De l'avis d'un participant, la stabilisation du pays sera un processus « lent et difficile ». Les autorités européennes promettent de

contribuer à la force de protection de la mission.

15 pays contributeurs La France, nation-cadre, doit fournir 200 personnes dont 20 officiers d'état-major, 50 formateurs et des éléments de protection. Les contributeurs significatifs en personnel sont le Royaume-Uni (40), l'Allemagne (40), l'Espagne (40), la Pologne (20). La majorité des autres contributeurs ne fournissent que quelques officiers. L'aide consiste aussi en moyens logistiques (transport, armes, habillement, matériel médical).

reprendre l'aide humanitaire et les crédits pour le développement, en fonction des progrès de la « feuille de route » pour l'après-guerre, approuvée par le parlement et le gouvernement du Mali. M. Feltman juge qu'il faut désormais se préoccuper de toutes les difficultés de la zone sahélienne : l'économie, la question alimentaire, la criminalité et le narcotrafic, les conflits communautaires, etc. Après l'Europe, l'ONU prépare, elle aussi, sa « stratégie globale » pour cette région du monde.

Mardi, les Européens ont décidé de taire leurs divergences et d'acquiescer lorsque M. Coulibaly a déclaré : « Si la force aérienne française ne nous avait pas aidés, nous n'existerions plus ». La mission européenne de formation de l'armée malienne (EUTM) dispose désormais des cadres nécessaires, avec 17 Etats impliqués. Elle devrait démarrer comme prévu le 12 février, avec un effectif initial de quelque 70 personnes – 500 à terme – et un mandat de quinze mois.

Le Groupe de soutien international veut aussi apporter une aide à Bamako pour l'organisation d'élec-

tions, promises d'ici au 31 juillet, un calendrier optimiste, selon beaucoup de participants.

Ces derniers ont, toutefois, surtout envisagé les aspects financiers et matériels du déploiement de la Misma, réclamé avec de plus en plus d'insistance par la France. Dans un scénario idéal évoqué mardi, cette force devrait se composer de 13 000 hommes. Elle devrait, en réalité, en compter 6 000 au maximum et n'en totalise que 4 300 au stade actuel, fournis par une quinzaine de pays. Deux mille soldats environ sont jusqu'ici arrivés sur le territoire malien – outre un contingent distinct de l'armée tchadienne.

Laurent Fabius a évoqué, mercredi 6 février, dans un entretien au quotidien gratuit *Metro*, un début de retrait des troupes françaises à partir de mars, « si tout se passe comme prévu ». C'est-à-dire, notamment, si le financement de la mission africaine est assuré. L'effort est chiffré à quelque 960 millions de dollars (707 millions d'euros), dont 455 ont été trouvés, ou en tout cas promis, par les pays donateurs. ■

JEAN-PIERRE STROOBANTS

Quatre personnes interpellées en France

Quatre personnes ont été interpellées mardi 5 février en région parisienne dans le cadre d'une enquête sur une filière de djihadistes à destination du Sahel. Deux Français de 27 et 37 ans, un Franco-algérien de 27 ans et un Malien de 23 ans ont été interpellés, a-t-on indiqué de source judiciaire. Ces arrestations sont en lien avec l'interpellation en août 2012 à Niamey (Niger) d'un Français, Cédric Lobo, par les autorités nigériennes alors qu'il espérait rejoindre Tombouctou. Expulsé vers la France, il a été mis en examen pour « association de malfaiteurs en vue d'une entreprise terroriste » et placé en détention provisoire. Un Franco-Malien de 24 ans, Ibrahim Aziz Ouattara, avait été arrêté à Sévaré au Mali le 3 novembre 2012. Le parquet de Paris a ouvert une enquête. « Il y a quelques individus qui veulent se rendre au Sahel », a précisé le ministre de l'intérieur Manuel Valls.

Les Nations unies envisagent de créer une brigade d'intervention rapide en RDC

Cette force autonome de 2 500 hommes viserait notamment à empêcher une réédition de la prise de Goma par le M23, en novembre 2012

New York (Nations unies)
Correspondante

Près de trois mois ont passé depuis la prise d'assaut des rebelles du mouvement du 23 mars (M23) sur Goma, à l'est de la République démocratique du Congo (RDC), sous le regard impuissant des casques bleus, et l'ONU se dit déterminée à ne plus revivre cet affront.

« Nous n'avons pas vocation à combattre et l'entrée dans la ville de ces rebelles armés sous nos yeux a eu un effet désastreux », admet un haut fonctionnaire des Nations unies. « Si le M23 menait demain une nouvelle offensive contre Goma, nous ne pourrions faire beaucoup mieux qu'en novembre 2012 ».

D'où l'urgence d'une action militaire contre les groupes armés, insiste cette même source.

L'occupation du chef-lieu de la province du Nord-Kivu n'a duré que dix jours, mais depuis son retrait, la rébellion s'organise et la menace d'un nouvel assaut est omniprésente. Dans son dernier compte rendu au Conseil de sécurité, mardi 5 janvier, le chef du département des opérations de maintien de la paix, Hervé Ladsous, l'a confirmé, évoquant un « vide sécuritaire » qu'il a appelé à combler.

Après un accord entre des dirigeants régionaux, fin novembre, le M23 était censé se retirer à 20 km de Goma. Mais le mouvement « a conservé une position à moins de 5 km de là », affirme Human Rights

Watch (HRW), qui cite des résidents locaux rapportant la présence de rebelles infiltrés à Goma en janvier. Pour ne plus voir de grande ville tomber aux mains de grou-

Censé se retirer à 20 km de Goma, le M23 « a conservé une position à moins de 5 km de là », selon Human Rights Watch

pes armés, l'ONU veut intégrer à sa Mission pour la stabilisation du Congo (Monusco) une brigade d'intervention rapide de 2 500 hommes chargés d'« imposer la paix »,

autrement dit de mater toute rébellion armée devenue menaçante. Et parce que l'ONU se veut « dans l'offensive », des drones seront déployés. Jusqu'ici, les 17 000 casques bleus présents en RDC intervenaient « en appui de l'armée congolaise », surtout pas pour s'y substituer.

La brigade, à laquelle Tanzaniens et Sud-Africains vont contribuer, devrait agir de façon autonome tout en répondant au même commandement que les « gardiens de la paix » de la Monusco.

Si l'idée de « muscler » le mandat de la mission soulève des questions – notamment sur le degré d'interaction que cette brigade aura avec les autres contingents onusiens, leur formation ou leur

équipement –, les 15 pays membres du Conseil de sécurité seraient tous d'accord « sur le principe ». Aucune modification de mandat ne pourra toutefois être envisagée sans le vote d'une nouvelle résolution.

Le secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon tardant à remettre son rapport sur la question, aucune action du Conseil n'est attendue avant la fin du mois au plus tôt. Le patron de l'ONU s'est personnellement engagé à faire signer au préalable aux dirigeants de la région un accord-cadre pour la paix et la sécurité en RDC. Initialement négocié avec huit Etats (RDC, Rwanda, Burundi, Ouganda, Angola, Congo-Brazzaville, Afrique du Sud et Tanzanie),

l'accord devrait désormais être paraphé à la fin du mois par 11 pays, la République centrafricaine, la Zambie et le Sud-Soudan s'étant joints aux autres.

Le texte, porteur de grands principes « pacificateurs », prévoit le respect de la souveraineté de la RDC, l'interdiction de soutenir des groupes armés et la fin de l'impunité pour les criminels de guerre. HRW exhorte l'ONU et les pays signataires à ne pas céder sur ce dernier point. Selon l'ONG, qui a interrogé 180 victimes et témoins d'abus, des dizaines de viols et plusieurs autres crimes de guerre ont été commis par des rebelles et des militaires de l'armée congolaise pendant l'occupation de Goma par le M23. ■

ALEXANDRA GENESTE

TROP, C'EST TROP !!

**TROP
DE CHARGES**

**TROP
DE RÉGLEMENTATIONS**

**TUENT
NOS EMPLOIS**



Sans mesure concrète et indispensable pour favoriser la relance et créer les règles d'une saine concurrence, voici les seules perspectives de nos entreprises

- 3,5 %
prévision d'activité en 2013

=

40 000
emplois détruits

La Fédération Française du Bâtiment demande au gouvernement de prendre des mesures concrètes pour inverser cette chute



Pour en savoir plus : www.ffbatiment.fr

A Suez, la frustration des déçus de la révolution égyptienne

Dans cette ville réputée contestataire, le deuxième anniversaire de la révolution a été meurtrier

Suez (Égypte)
Envoyée spéciale

À l'entrée de Suez trône un portrait du colonel Gamal Abdel Nasser, héros de la révolution de 1952. Sous cette figure synonyme de liberté en Égypte, un char est positionné. Comme à chaque intersection de cette ville industrielle de 500 000 habitants, marquée par des années d'abandon. L'armée a été déployée à nouveau, samedi 26 janvier, au lendemain de heurts entre policiers et manifestants ayant fait huit morts. Sa seule présence a suffi à apaiser les esprits.

« On s'est arrêté de manifester quand la police s'est retirée et a été remplacée par l'armée. Elle nous a assurés de sa neutralité », explique Islam Mohamed, coordinateur du Mouvement révolutionnaire des jeunes du 6 avril. Militaires et habitants ont même défié ensemble le couvre-feu imposé par le président Mohamed Morsi, lors de matchs de football improvisés.

À l'image de sa mairie, éventrée par les cocktails Molotov, la population de Suez la contestataire est sortie meurtrie du deuxième anniversaire de la révolution égyptienne. Plus de 5 000 personnes étaient descendues pour voir aboutir leurs revendications de « pain, liberté et justice sociale ». Sous l'œil attentif d'une police haïe, toujours sous les ordres du directeur général de la sûreté générale de Suez, Adel Rifaat, que les manifestants tiennent pour responsable de la mort de plus de 50 personnes depuis 2011.

Echaudées par les provocations des manifestants, les forces de sécurité centrale ont engagé une véritable chasse à l'homme, tirant à balles réelles sur toute personne croisant leur chemin. Comme Moustapha Eid, un adolescent de 15 ans, fauché par une balle alors qu'il allait en moto acheter à dîner avec un ami.

Dans le salon d'une maison mitoyenne de l'ancien quartier colonial de Port Tawfik, aujourd'hui occupé par les fonctionnaires du canal de Suez, sa famille reçoit les condoléances. Un cortège de femmes en deuil, toutes de

noir vêtues, vient soutenir sa mère, effondrée. Elle tient entre ses mains le carnet de troisième de son fils, ouvert à la page où il a noté ses vœux de carrière : « policier ». « Il a été touché au flanc droit. Il est mort à l'hôpital parce qu'il n'a pas pu être opéré à temps », raconte, dans une rage contenue, son grand frère Mohamed. Le jeune homme veut la démission des responsables : le président et ses ministres de l'intérieur et de la santé. « Je ne laisserai pas le sang de mon frère couler pour rien. Je veux ma vengeance, menace-t-il. Je vais chercher qui a tiré sur mon frère et s'ils ne le poursuivent pas en justice, je le tuera moi-même. »

La famille Eid refuse de participer aux manifestations. Comme une partie de la population, bien que déçue d'un président en qui elle avait placé ses aspirations, elle ne rêve pas d'une autre révolution. « Je ne veux pas que la révolution continue. J'étais bien à l'époque de Moubarak, j'avais la tranquillité. Les Frères musulmans nous ont presque noyés. Aujourd'hui, n'importe qui peut faire sa loi dans la rue et les caïds ont pris

les rênes des affaires », regrette Ibrahim Youssef, un grossiste de 51 ans travaillant dans le quartier populaire de l'Arbaïn, le Tahrir local. Lui ne rêve que de sécurité, d'un logement et de marier ses deux filles.

Grèves

Dans la ville, les Frères musulmans font pour le moment profil bas. « Il n'y a pas de tensions avec les Frères, mais ils ne se montrent plus. Ils savent que nous sommes un peuple libre qui n'aime pas être étouffé », avance Mohamed Ibrahim, un ouvrier électricien de 35 ans. La nomination, il y a un mois et demi, d'un gouverneur proche de leur formation au pouvoir, le Parti de la justice et du développement, n'a pas été bien accueillie dans la ville. Il se déplace sous protection de l'armée. « Même le cheikh salafiste Hafez Salama est contre eux maintenant », précise l'homme, ancien étudiant à l'université islamique d'Al-Azhar. Dans la ville, l'aura de ce héros de la résistance contre Israël a permis aux salafistes de remporter 51 % des voix aux législatives, un record national.

La déception ne grossit pas pour autant les rangs de la mobilisation. La population, majoritairement ouvrière, est accaparée par la dégradation de l'économie. « La colère est toujours là mais les gens doivent travailler. Trois quarts des jeunes sont au chômage et partent au loin », indique Mohamed Ibrahim, qui a cherché un emploi à deux heures de route, dans le Haut-Sinaï. En dépit des débouchés qu'offrent le canal et le port, la ville souffre. Les entreprises locales préfèrent embaucher des travailleurs d'autres provinces, jugés plus dociles.

« On a appelé à une grève générale, mais c'est difficile de mobiliser les travailleurs. Si les ouvriers participaient, on réussirait notre révolution », assure Islam, médiateur du Forum démocratique pour le travail et les libertés. C'est en ordre dispersé que les travailleurs de Suez arrêtent le travail. Après celle de la société d'électricité, ce sont les 1200 employés de la société de services Platonium, la plus importante du port, qui ont commencé mardi une grève contre leur direction. ■

HÉLÈNE SALLON



À Suez, le 5 février, dans le salon de la famille de Moustapha Eid, un adolescent de 15 ans tué par une balle des forces de sécurité lors des émeutes fin janvier. MAGALI COROUGE/DOCUMENTOGRAPHY POUR LE MONDE

Le chef des opposants syriens sème le trouble

Moaz Al-Khatib envisage sous conditions de dialoguer avec un représentant du régime

En se disant prêt à ouvrir un dialogue avec des représentants du régime syrien, à rebours de la ligne martelée jusque-là par ses pairs, le chef de l'opposition à Bachar Al-Assad, Moaz Al-Khatib, s'est avancé sur un terrain mouvant. Si son offre peut embarrasser Damas vis-à-vis de ses alliés russe et iranien, partisans de longue date d'une issue négociée à la crise, le président de la Coalition nationale syrienne (CNS) prend le risque de s'aliéner une partie des opposants, tant sur le terrain, qu'au sein même de son mouvement.

Mardi 5 février, le Conseil national syrien, principale composante de la CNS, au sein duquel les Frères musulmans jouent un rôle majeur, a réaffirmé son rejet de toute négociation avec les autorités qui mènent depuis vingt-deux mois une politique d'écrasement systématique de la rébellion. Le Conseil a également dénoncé dans les termes les plus vifs la rencontre de Moaz Al-Khatib avec le chef de la diplomatie iranienne, Ali Akbar Salehi – une première, qui s'est tenue dimanche, en marge d'une réunion sur la sécurité à Munich – la qualifiant de « coup de couteau porté à la révolution ».

C'est mercredi 30 janvier que le chef de la CNS a créé la surprise en affirmant qu'il était prêt à « s'asseoir à la même table que des représentants du régime ». Le texte publié sur son site Internet conditionnait cette ouverture à deux mesures : la libération des 160 000 prisonniers politiques détenus par le régime et l'attribution de nouveaux passeports à tous les Syriens dont les documents de voyage sont périmés.

« Personne n'a le droit de faire de la surenchère sur la liberté pour laquelle notre peuple a d'ores et déjà acquitté un prix immense en termes de vies humaines », écrivait-il, en guise de réponse préventive aux reproches des révolutionnaires les plus jusqu'au-boutistes. De fait, le vendredi suivant, jour de manifestations dans les zones

insurgées, de nombreuses banderoles et pancartes ont critiqué son initiative. Dans la ville de Kafr Nabel, dans le nord de la Syrie, une bourgade réputée pour la créativité de ses slogans, la mise en garde suivante était brandie : « Nous vous apprendrons ce que signifie la fermeté. Mieux vaut le froid, mieux vaut la mort ! Ne dialoguez pas avec lui. »

Lundi, dans une interview à la chaîne Al-Jazira, l'iconoclaste Al-Khatib a précisé ses intentions. Se disant ouvert à l'idée d'une rencontre avec Farouk Al-Chareh, le vice-président syrien, qui a pris ses distances avec l'approche éradicatrice privilégiée jusque-là par Bachar Al-Assad, il a laissé entendre que cet éventuel dialogue ne pourrait porter que sur les modalités de départ de l'équipe au pouvoir. « La balle maintenant est dans le camp du régime. Il doit dire oui ou non. Nous tendrons la main dans l'intérêt du peuple et pour aider le régime à partir en paix. »

Manque de soutien

Cette rupture avec la ligne officielle de la CNS, qui proscrit tout dialogue avec le régime, s'explique en grande partie par l'impasse à laquelle l'insurrection est confrontée, tant sur le terrain, que sur la scène internationale. « Moaz Al-Khatib a sûrement pris conscience du fait que la solution militaire n'est pas pour demain et que l'effusion de sang risque de durer encore longtemps », affirme un diplomate en contact direct avec le chef de la CNS. « C'est le résultat du lâchage de la communauté internationale, qui n'a pas donné à la CNS les moyens, en armes et en argent, de ses ambitions », décrypte un analyste dans les cercles militaires français.

Si Damas n'a pas répondu officiellement à la proposition de M. Al-Khatib, le quotidien officiel Al-Watan l'a qualifié de « manœuvre », estimant qu'elle arrivait avec « deux ans de retard ». ■

BENJAMIN BARTHE

Etats-Unis : une note justifie l'assassinat d'Américains constituant une menace terroriste

À la veille de l'audition au Sénat du nouveau chef de la CIA John Brennan, NBC News révèle une note controversée du ministère de la justice

C'est un mode d'emploi d'un genre très particulier, celui qui permet au gouvernement des États-Unis de tuer en toute légalité l'un de ses ressortis-

sants lorsqu'il représente « une menace imminente d'attaque violente » de type terroriste.

Le document, que Barack Obama avait refusé de rendre public, a

été révélé mardi 5 février par la chaîne NBC News. Cette publication intervient peu avant l'audition, jeudi, par le Sénat, de John Brennan, ordonnateur de la politique antiterroriste de Barack Obama, en vue de sa confirmation en tant que nouveau chef de la CIA. Onze sénateurs républicains et démocrates viennent d'ailleurs d'écrire à M. Obama pour réclamer la publication de l'ensemble des documents sur le sujet.

Sur seize pages rédigées par le

Barack Obama en visite, au printemps, en Israël, en Cisjordanie et en Jordanie

Pour la première fois depuis son accession à la Maison Blanche, Barack Obama se rendra en Israël au printemps pour y discuter du nucléaire iranien et améliorer ses relations avec le premier ministre Benjamin Netanyahu. Le président américain se rendra aussi dans les territoires palestiniens de Cisjordanie, ainsi qu'en Jordanie, a annoncé, mardi 5 février, la Maison Blanche, sans en préciser la date. Ce voyage a lieu à un moment où le gouvernement américain réfléchit à raviver le processus de paix entre Israéliens et Palestiniens. – (AFP.)

ministère de la justice, sont développés les arguments juridiques censés donner une base légale à des exécutions ciblées par drone, telle que celle qui, le 30 septembre 2012, au Yémen, a visé Anouar Al-Aulaqi. Cet imam radical, citoyen des États-Unis et du Yémen, était le responsable de la branche yéménite d'Al-Qaida et considéré comme l'instigateur de plusieurs tueries.

Le document, intitulé « Légalité d'une opération meurtrière visant un citoyen américain haut responsable opérationnel d'Al-Qaida ou d'une de ses filiales », fournit une définition extensive du « droit à l'autodéfense », dont M. Brennan se prévaut publiquement.

Il tend à légaliser l'assassinat, dans le cas où « un haut responsable [du gouvernement] informé » décide que la personne ciblée constitue « une menace imminente d'attaque violente contre les États-Unis », à condition que la capture de cette personne soit « impossible » et que l'attaque soit menée conformément aux « lois ou principes de la guerre ».

La notion de « menace imminente » apparaît particulièrement large : la preuve de la préparation en cours d'une attaque n'est pas nécessaire si la personne visée est engagée dans des activités terroris-

tes contre les États-Unis.

Le document rejette toute intervention d'une instance judiciaire pour contrôler pareilles décisions. Une telle vérification, allègue-t-il, reviendrait à faire contrôler par les juges une décision de l'exécutif visant à faire usage de la force contre un ennemi vis-à-vis duquel le recours à la force a précisément été autorisé par le Congrès.

« Un document résume (...) la toute-puissance stupéfiante de l'exécutif »
Un responsable de l'Organisation American Civil Liberties Union

Pareille légalisation d'exécutions extrajudiciaires de citoyens américains remplit d'effroi les organisations de défense des droits de l'homme. « Ce document est glaçant », a commenté Jamel Jafer, directeur juridique adjoint de l'American Civil Liberties Union (ACLU). Le texte pose des limites au pouvoir qu'il instaure, mais elles sont élastiques et peuvent facilement être manipulées. « Il est difficile de croire que [le document] a été rédigé dans une

démocratie bâtie sur un système d'équilibre et de contrôle des pouvoirs. Il résume en des termes froids la toute-puissance stupéfiante de l'exécutif », fulmine un autre responsable de l'organisation.

Pour la Maison Blanche, en revanche, qui a réagi mardi aux révélations de NBC News, les frappes de drones sont « nécessaires pour empêcher les menaces en cours, arrêter des projets d'attentats (...), et sauver des vies américaines ». Elles sont « légales, éthiques et sages », a martelé Jay Carney, le porte-parole de la présidence.

La publication de la note du ministère de la justice – NBC l'a diffusée sur Internet – constitue aussi une étape dans la bataille pour la transparence que livrent les associations et la presse.

L'ACLU, le New York Times et le Centre pour la défense des droits constitutionnels ont attaqué en justice l'administration Obama pour obtenir la communication du document ayant justifié à ses yeux l'assassinat au Yémen d'Anouar Al-Aulaqi ainsi que celui, à présent divulgué, qui avait été communiqué à une commission spécialisée du Sénat. Un « mémo » selon lequel « un meurtre légal au titre de l'autodéfense n'est pas un assassinat ». ■

PHILIPPE BERNARD

Sur France Info

“À LA UNE DU MONDE”

du lundi au vendredi
à 21h25

avec

Le Monde

france
info

franceinfo.fr

A Haïti, le cri des victimes du régime Duvalier après des décennies d'impunité

Soupçonné de « crimes contre l'humanité », « Bébé Doc » ne comparait que pour des délits financiers

Saint-Domingue
Correspondant

Vingt-sept ans, jour pour jour, après avoir fui Haïti, chassé par une révolte populaire, l'ancien dictateur Jean-Claude Duvalier va comparaître devant la cour d'appel de Port-au-Prince jeudi 7 février. Le président de la cour d'appel, Jean Joseph Lebrun, a requis la présence de l'ancien « président à vie » âgé de 61 ans, qui ne s'était pas présenté aux trois audiences précédentes. Surnommé « Bébé Doc », l'ancien dictateur, au pouvoir de 1971 à 1986, est accusé de détournement de fonds, de vol de biens publics et de corruption. Le 27 janvier 2012, le juge d'instruction Jean Carvès avait écarté plus d'une vingtaine de plaintes déposées par les victimes du régime duvaliériste pour meurtres, tortures, enlèvements et d'autres violations graves qualifiées de « crimes contre l'humanité ».

« Bébé Doc » était arrivé au pouvoir à l'âge de 19 ans, à la mort de son père, François Duvalier. Surnommé « Papa Doc », celui-ci avait créé une milice, les « tontons macoutes », qui faisait régner la terreur. Plusieurs milliers d'opposants ont été assassinés, torturés ou contraints à l'exil durant la dictature duvaliériste. Après le retour de Jean-Claude Duvalier à Haïti, au terme de vingt-cinq ans d'exil en France, en janvier 2011, le juge Carvès s'était contenté de demander son renvoi devant un tribunal correctionnel pour des délits financiers. Sa décision avait été critiquée par les organes de défense des droits humains comme Amnesty International. Michel Frost, expert de l'ONU sur les droits de l'homme, l'avait également dénoncée, soulignant que « l'existence de crimes commis par le régime Duvalier était bien établie ».

30 ans de régime Duvalier

1957-1971 François Duvalier est « président à vie ».

1971-1986 Jean-Claude Duvalier, « Baby Doc », succède à son père.

1991 Le président Jean-Bertrand Aristide est renversé.

1996-2001 Présidence de René Préval.

2001-2004 Second mandat de Jean-Bertrand Aristide.

2006-2011 Second mandat de René Préval.

2011 Michel Martelly président.



Jean-Claude Duvalier, dit « Bébé Doc », accompagné de sa femme, arrive, le 20 janvier 2012, au palais de justice de Port-au-Prince pour un rappel de son assignation à résidence par le juge. THONY BELIZAIRE/AFP

« Les avocats de l'ancien dictateur soutiennent qu'il ne peut être poursuivi en raison du délai de prescription de dix ans prévu par le code pénal haïtien. Cet argument n'est pas recevable, selon l'avocat américain William O'Neill. « Les crimes contre l'humanité sont imprescriptibles », souligne ce spécialiste des droits humains. « Institué depuis le

procès de Nuremberg en 1946, le principe de crime contre l'humanité a été reconduit par plusieurs résolutions de l'Assemblée générale des Nations unies, ratifiées par le gouvernement haïtien », rappelle-t-il. Les nombreux cas de disparitions enregistrés sous le régime des Duvalier constituent des « violations continues » pour lesquelles la prescription ne peut être invoquée, ajoute le juriste. « Si les juges haïtiens rejettent l'appel, les victimes devront aller à la Cour interaméricaine des droits de l'homme », conseille M^o O'Neill.

En décembre 2012, le gouvernement du président Michel Martelly a remis un passeport diplomatique à Jean-Claude Duvalier. Théoriquement assigné à résidence, « Bébé Doc » se déplace sans encombre et fréquente les meilleurs restaurants de la capitale avec sa compagne. Peu après le retour de l'ancien dictateur à Haïti, Ban Ki-moon avait pourtant appelé les autorités « à prendre toutes les mesures judiciaires pour régler cette affaire ». Le secrétaire général de l'ONU soutenait : « Pour parvenir à la paix et à la prospérité durables, les Haïtiens doivent instaurer l'Etat de droit. »

L'ONG Human Rights Watch (HRW) a recensé les graves violations des droits humains commises sous le régime Duvalier et a insisté sur la nécessité d'un procès équitable « pour restaurer la confiance des Haïtiens en la justice ». HRW anticipait que le principal obstacle au jugement de l'ancien dictateur risquait d'être « l'absence de volonté politique » du nouveau gouvernement. Ne cachant pas ses acointances avec le camp duvaliériste, le président Martelly, un ancien chanteur surnommé « Sweet Micky », a plusieurs fois évoqué une amnistie en faveur de l'ancien dictateur. ■

JEAN-MICHEL CAROIT

Human Rights Watch insiste sur la nécessité d'un procès équitable « pour restaurer la confiance des Haïtiens en la justice »

« Les plaignants et les plaignantes n'ont pas été dûment cités, on a tenté de récuser le droit des victimes à être parties prenantes », ajoute M^{me} Magloire. Le Collectif contre l'impunité a lancé un appel à « la société haïtienne et à la communauté internationale, en particulier à ses instances de droits humains, pour qu'elles appuient le difficile combat que mènent les victimes de la dictature des Duvalier pour faire échec à l'impunité et au révisionnisme ».

« Quand, après un viol, une préparation dont le principe actif est d'empêcher une procréation est utilisée avec l'intention d'empêcher une fécondation, cela est à mon avis justifiable. » En revanche, précisait-il : « Quand une préparation dont le principe actif est d'empêcher la nidation est utilisée avec l'intention d'empêcher la nidation d'ovules déjà fécondés, cela n'est toujours pas justifiable. »

« Peut-on toujours distinguer les deux hypothèses ? L'Eglise catholique accepterait-elle désormais la pilule du lendemain ? Les débats vont bon train. Mais, dimanche 3 février, le grand talk-show hebdomadaire de Günther Jauch a relancé le débat lorsque le responsable de la chaîne catholique allemande K-TV, Martin Lohmann, a déclaré devant plus de cinq millions de spectateurs qu'il refuserait que sa fille prenne la pilule du lendemain si elle était victime d'un viol.

Subventionnés à 90 %

Surtout ce débat en pose un autre : la place considérable – voire monopolistique dans certaines régions – d'institutions catholiques (crèches, écoles, hôpitaux, maisons de retraite...) qui, bien que subventionnées à plus de 90 % par l'Etat, sont régies par des règles qui leur sont propres.

Dans ce pays où les Eglises sont le deuxième employeur après l'Etat, les salariés (1,3 million de personnes) des deux grandes institutions caritatives, Diakonie et Caritas, n'avaient jusqu'à présent pas le droit de grève, et le syndicat Verdi a dû multiplier les recours judiciaires pour obtenir – partiellement – gain de cause. Dans une crèche catholique située près de Bonn, la directrice de l'établissement aurait récemment été licenciée à la suite de son divorce si les parents ne s'étaient pas mobilisés pour la soutenir. Et donc, les Allemands savent aujourd'hui qu'il vaut mieux ne pas demander de l'aide – même après un viol – dans l'une des 420 cliniques catholiques que compte le pays. Mais peut-on critiquer l'Eglise ? Dans le quotidien *Die Welt*, le cardinal allemand Gerhard Ludwig Müller, désormais préfet de la congrégation pour la doctrine de la foi au Vatican, a dénoncé, le 1^{er} février, les critiques contre l'Eglise tant aux Etats-Unis qu'en Europe qu'il a osé comparer à des « pogroms »... provoquant de nouvelles réactions en Allemagne. ■

FRÉDÉRIC LEMAITRE

Les coups des policiers grecs n'impriment pas sur papier

La police grecque manie mieux la matraque que les logiciels de retouche photographique. La publication, sur le site de la police, d'images de quatre jeunes gens âgés de 20 à 25 ans, membres présumés d'un groupe terroriste, arrêtés le 1^{er} février pour deux braquages de banques à Kozani dans le nord du pays, suscite une vive polémique.

Les jeunes gens apparaissent le visage tuméfié, mais les photos ont été grossièrement retouchées, pour atténuer les blessures. Sur l'une d'entre elles, une partie du cou est complètement déformée par un coup de brosse numérique trop hâtif. Sur d'autres, des coquards ou une entaille sur la joue, visibles sur des photos de presse, ont disparu. Le ministre de l'ordre public, Nikos Dendias, a indiqué que les images avaient été retravaillées pour que les suspects puissent être reconnaissables. Il a déclaré que les blessures avaient été faites lors de l'arrestation, alors qu'ils étaient en possession de plusieurs armes et notamment de kalachnikovs.

Le site anarchiste Indymedia.org reprend les déclarations des parents de l'un d'entre eux, expliquant qu'il a été recouvert d'une cagoule et battu pendant plusieurs heures. Un procureur a été nommé pour vérifier les charges. « Si les enquêtes menées par la justice prouvent que les détenus ont été maltraités après leur arrestation, nous serons implacables », a affirmé M. Dendias.

Plusieurs militants antiracistes avaient déclaré avoir été victimes de tortures dans un commissariat à l'automne 2012. L'enquête n'a toujours pas donné de résultats. « Cette culture d'impunité

doit cesser. Il doit y avoir une enquête impartiale », indique Amnesty International, qui a plusieurs fois dénoncé les violences policières en Grèce. Plusieurs élus du Pasok ou de Gauche démocratique, membres de la coalition gouvernementale, ont fait part de leur indignation, à commencer par le ministre de la justice, Antonis Roupakiotis.

« Prisonnier de guerre »

Cette affaire marque le retour du groupe terroriste Conspiration des cellules de feu, qui s'était fait connaître en envoyant des colis piégés à différentes personnalités européennes – dont Nicolas Sarkozy et Angela Merkel, à l'automne 2010. Selon la police, les quatre personnes interpellées sont liées à ce groupe. Lors de perquisitions, les policiers indiquent avoir découvert des éléments liés à un attentat sans victime, dans un centre commercial de la banlieue chic d'Athènes, en janvier.

Une série d'attentats a eu lieu à Athènes, depuis le début de l'année, après l'évacuation par la police d'un squat anarchiste du centre d'Athènes. Aucun n'a été revendiqué par la Conspiration des cellules de feu. Lundi 4 février, le ministre des finances, Iannis Stournaras, a reçu un courrier signé « Révolution crétoise », avec une balle de revolver à l'intérieur.

Le plus jeune des militants interpellés vendredi, âgé de tout juste 20 ans, avait participé en décembre 2008 aux émeutes au cours desquelles Alexandros Grigoropoulos, 15 ans, avait été tué par la police. Dans un message transmis par son avocat, il a estimé être « prisonnier de guerre ». ■

ALAIN SALLES
(ATHÈNES, CORRESPONDANCE)

Bulgarie

Le Hezbollah libanais accusé d'un attentat anti-israélien

SOFIA. La Bulgarie a désigné, mardi 4 février, le Hezbollah libanais comme étant derrière l'attentat anti-israélien meurtrier du 18 juillet 2012 à Bourgas (est). « Il y a des informations concernant des financements et une appartenance au Hezbollah de deux personnes », dont l'auteur de l'attentat, a déclaré à la presse le ministre de l'intérieur, Tsvetan Tsvetanov. « Nous pouvons en tirer la conclusion légitime que les deux personnes, dont l'identité a été établie, font partie de l'aile militaire du Hezbollah », a-t-il indiqué. Les Etats-Unis et Israël ont rapidement réagi à la nouvelle en demandant aux pays européens de prendre « des mesures préventives » et « à tirer les conclusions quant à la vraie nature du Hezbollah » qui n'a figure pas pour l'instant sur la liste noire européenne des organisations terroristes. – (AFP) ■

Allemagne Une ministre privée de son titre de docteur

BERLIN. La ministre de l'éducation et de la recherche, Annette Schavan (CDU), s'est vu retirer, mardi 5 février, son titre de docteur par l'université de Düsseldorf qui l'accuse de plagiat dans la thèse de philosophie qu'elle a soutenue il y a trente-trois ans. La ministre a immédiatement fait appel auprès du tribunal administratif. Elle exclut en principe de démissionner. En 2011, le ministre de la défense Karl-Theodor zu Guttenberg avait dû quitter ses fonctions pour une raison identique. – (corresp.)

Tunisie

Un responsable de l'opposition assassiné

L'avocat Chokri Belaïd, figure de l'opposition tunisienne de gauche, a été victime d'un attentat, mercredi 6 février. Alors qu'il sortait de son domicile, le secrétaire général du Parti des patriotes démocrates unifié, allié au Front populaire, a été visé par des tirs. « Une balle l'a touché à la tête, l'autre dans le cou », indiquait au Monde l'avocate militante des droits de l'homme Radhia Nasraoui, en pleurs, jointe par téléphone alors qu'elle se rendait à la clinique Ennasr de Tunis où le blessé avait été transporté. Peu après, le décès de Chokri Belaïd a été annoncé par sa famille, provoquant une vive émotion à Tunis. Cet avocat médiatique ne menageait pas ses critiques contre le parti islamiste au pouvoir Ennahda. ■ ISABELLE MANDRAUD

Tollé en Allemagne après le refus de cliniques catholiques de délivrer la pilule du lendemain à la suite d'une agression

L'affaire souligne la place considérable de l'Eglise et d'institutions religieuses au sein de la société

Berlin
Correspondant

L'Eglise catholique allemande, dont l'image est déjà très dégradée dans l'opinion publique depuis la révélation en 2010 du scandale des prêtres pédophiles, est au centre d'une nouvelle polémique. Les Allemands ont appris à la mi-janvier qu'un mois plus tôt deux cliniques catholiques de Cologne avaient refusé de fournir une « pilule du lendemain » à une jeune femme de 25 ans qui avait été droguée à son insu et qui craignait d'avoir été violée et d'être enceinte.

En l'occurrence, les médecins n'avaient fait qu'appliquer les consignes maison : si la victime d'un viol est en état de parler et d'être transportée, elle doit être confiée à une institution publique. Eussent-ils réagi autrement, ils auraient pu perdre leur emploi.

Devant le scandale soulevé par cette affaire, les cliniques ont d'abord parlé de « malentendu ». Puis le puissant archevêque de Cologne, Mgr Joachim Meisner, s'est excusé : « Cette affaire nous fait profondément honte, car elle va à l'encontre de notre mission et de notre conception chrétienne », a-t-il reconnu.

Fin janvier, le cardinal Meisner est même allé plus loin. « Quand, après un viol, une préparation dont le principe actif est d'empêcher une procréation est utilisée avec l'intention d'empêcher une fécondation, cela est à mon avis justifiable. » En revanche, précisait-il : « Quand une préparation dont le principe actif est d'empêcher la nidation est utilisée avec l'intention d'empêcher la nidation d'ovules déjà fécondés, cela n'est toujours pas justifiable. »

« Peut-on toujours distinguer les deux hypothèses ? L'Eglise catholique accepterait-elle désormais la pilule du lendemain ? Les

débats vont bon train. Mais, dimanche 3 février, le grand talk-show hebdomadaire de Günther Jauch a relancé le débat lorsque le responsable de la chaîne catholique allemande K-TV, Martin Lohmann, a déclaré devant plus de cinq millions de spectateurs qu'il refuserait que sa fille prenne la pilule du lendemain si elle était victime d'un viol.

Subventionnés à 90 %

Surtout ce débat en pose un autre : la place considérable – voire monopolistique dans certaines régions – d'institutions catholiques (crèches, écoles, hôpitaux, maisons de retraite...) qui, bien que subventionnées à plus de 90 % par l'Etat, sont régies par des règles qui leur sont propres.

Dans ce pays où les Eglises sont le deuxième employeur après l'Etat, les salariés (1,3 million de personnes) des deux grandes institutions caritatives, Diakonie et Caritas, n'avaient jusqu'à présent

COUP de BALAI

DERNIERS JOURS

mettez

Paris

Sur les SOLDES AUTOMNE-HIVER 2012

-50%

jusqu'au Samedi 9 Février

12, Bld Malesherbes
PARIS 8e
tel: 01 42 65 33 76

Les loups dans le viseur du gouvernement

Le plan présenté mardi prévoit plus de prélèvements et des captures pour réguler et éduquer l'espèce

Faciliter l'abattage de loups, la protection des troupeaux et l'indemnisation des éleveurs pour permettre la cohabitation entre le prédateur et l'homme. C'est l'ambition du plan loup 2013-2017, dont les bases ont été présentées par le gouvernement, mardi 5 février. Ce dispositif intervient après des mois de forte tension entre éleveurs et associations de défense des grands prédateurs. La grogne a même conduit le Sénat à voter en première lecture, le 30 janvier, contre l'avis du gouvernement et sans attendre le nouveau plan, une proposition de loi « visant à créer des zones de protection renforcée contre le loup ».

Lors d'une conférence de presse, mardi, les ministres de l'écologie et de l'agriculture, Delphine Batho et Stéphane Le Foll, ont dévoilé les conclusions de quatre mois de concertation au sein du Groupe national loup, une instance réunissant parlementaires, élus, agriculteurs, chasseurs, associations et services de l'Etat.

Le loup fera désormais l'objet d'une gestion différenciée selon les régions et la pression exercée localement par l'espèce. Une approche à géométrie variable déjà mise en œuvre au cas par cas par les préfets, mais qui devient l'orientation générale du plan.

Celui-ci entend faciliter la défense des troupeaux par les éleveurs. Le dispositif restera le même que dans le précédent plan loup, mais

en renforçant chaque degré de réponse : tout d'abord, l'effarouchement, puis les tirs de défense à proximité immédiate du troupeau et, enfin, les tirs de prélèvement visant à abattre les bêtes sur un territoire plus large, si toutes les autres mesures ont échoué.

Le nombre de prélèvements autorisés sera désormais indexé sur la croissance de l'espèce, de manière à relever le nombre maximal de prédateurs pouvant être abattus chaque année. « Le loup est et restera une espèce strictement protégée. Il est néanmoins possible de tenir compte de la bonne dynamique de population de l'espèce afin de mettre en place une gestion plus fine », estiment les deux ministres.

Alors qu'une limite de onze loups avait été fixée à l'échelle

Face aux craintes des éleveurs, le plan accélère et simplifie le dispositif d'indemnisations

nationale en 2012, trois animaux seulement ont été tués. Pour améliorer l'efficacité des tirs, des formations seront donc dispensées aux éleveurs et aux agents de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage.



Les loups sont revenus progressivement dans les Alpes depuis les années 1990 et agrandissent petit à petit leur territoire. P. HUGEN/AFP

« La hausse des prélèvements peut s'avérer contre-productive, prévient Jean-François Darmstaedter, secrétaire général de l'association de protection des loups Ferus. En tuant un loup, on risque d'éliminer un individu majeur de la meute et d'augmenter les attaques. »

« Cette gestion plus stricte de l'espèce se justifie par la constante hausse des attaques de loups malgré les efforts de protection des troupeaux », rétorque Delphine Batho. La population lupine, revenue naturellement dans les Alpes il y a vingt ans, étend son territoire chaque année à la faveur de lois protectrices – la convention de Berne de 1979 et la directive européenne Habitat-faune-flore de 1992.

Pour limiter les dépenses d'indemnisation des éleveurs, le gouvernement souhaite également explorer des pistes alternatives en

expérimentant, dans onze parcs naturels régionaux, des mesures de capture de loups. Le but : « éduquer » les bêtes et les dissuader de revenir là où elles ont déjà été capturées.

Pas question, pour autant, d'exclure le prédateur de certaines zones où il pourrait être abattu sans autorisation, comme le prévoit la proposition de loi d'Alain Bertrand, sénateur (PS) de la Lozère. « Ce texte contrevient à nos engagements européens et internationaux », argue Delphine Batho. Prise à contre-pied par sa propre majorité, elle tempère : « Je l'ai davantage perçu comme une interpellation. Je ne suis pas certaine que cette loi sera votée. »

D'autant que la proposition fédère contre elle éleveurs et associations écologistes. « Elle représente un recul d'un siècle, quand on

pouvait tuer le loup sans sommation, s'insurge M. Darmstaedter. Sans compter que le loup est un animal mobile : on ne peut pas lui dire où aller. » « La mesure créerait des discriminations envers les éleveurs qui ne seront pas situés en zone d'exclusion », s'inquiète Yves Derbez, président de l'association Eleveurs et montagne.

Face aux craintes des éleveurs, le plan loup accélère et simplifie le dispositif d'indemnisations : des montants qui incluent les pertes dites indirectes dues au stress des bêtes (avortements, moindre prise de poids, diminution de la lactation, etc.).

Les conclusions du groupe national loup feront l'objet d'une consultation du public pendant un mois. Le nouveau plan entrera en vigueur peu après, avant l'estive. ■

AUDREY GARRIC

Le coût du prédateur

250 loups environ sont répartis dans 29 zones de présence permanente en France. Cette population augmente de manière régulière, de même que son aire de répartition, à raison de 25% par an.

5848 moutons ont été victimes de ces superprédateurs en 2012, contre 4 920 en 2011 et 2 680 en 2008, essentiellement dans les Alpes-Maritimes, les Alpes-de-Haute-Provence et le Var.

2 millions d'euros ont été versés en 2012 par le ministère de l'écologie pour indemniser les éleveurs et 7,5 millions d'euros ont été consacrés par le ministère de l'agriculture aux mesures de protection (gardienage, chiens, enclos).

Pas de péages urbains ni de prime à la casse pour lutter contre la pollution de l'air

Pressé par la Commission européenne d'améliorer la lutte contre les particules fines, Paris présente mercredi un catalogue de mesures timides

La France est condamnée à agir mais elle fait du surplace depuis près de huit ans. Sous la menace d'une nouvelle mise en demeure de l'Europe, le gouvernement devait arrêter, mercredi 6 février, à l'issue d'un conseil interministériel, des mesures pour lutter contre la pollution de l'air et notamment contre les particules fines en suspension, responsables de la mort prématurée de 42 000 personnes chaque année en France. 60% des Français sont exposés à cette pollution aux particules.

Le ministère de l'écologie veut sortir de la logique des zones d'action prioritaires pour l'air (ZAPA) imaginées par la majorité précédente, mais que les collectivités locales ont échoué à mettre en pla-

ce, pour privilégier des dispositions plus générales. Celles-ci concernent les transports propres, la régulation des flux de véhicules, les installations industrielles et les cheminées chez les particuliers, la fiscalité des véhicules et l'information des citoyens. Ce n'est pas le grand soir. La ministre de l'écologie a travaillé avec les ministères de l'intérieur et des transports. Mais c'est à Bercy que les derniers arbitrages doivent être rendus.

Coincé par des marges économiques et budgétaires réduites, le gouvernement a renoncé à l'annonce des mesures fortes comme la « sortie » du diesel, principal contributeur de particules fines, la création de péages urbains, pour limiter l'accès des centres-villes où la pollution automobile est la plus

élevée ou encore la suppression des véhicules les plus anciens et les plus polluants. Ils sont 6 millions et représentent 25% de la pollution aux particules fines. Bercy ne veut pas entendre parler d'une prime à la casse. Le ministère de l'économie est plus favorable à « une prime à la conversion » ciblée sur les ménages modestes. Pour améliorer le parc automobile, de nouveaux standards de contrôle technique vont être définis.

Pour limiter les flux de véhicules, le gouvernement veut favoriser le covoiturage. Son organisation devrait être confiée aux collectivités territoriales dans le cadre de la loi de décentralisation actuellement en chantier.

Des mesures d'abaissement de la vitesse dans les zones de pollu-

tion seront prises, comme sur le périphérique parisien. Le maire de Paris a demandé que la vitesse y soit limitée à 70 km/h. Le gouvernement veut également durcir la réglementation et la définition des « pics » de pollution, et inciter les villes à adapter leur offre de transports en commun lors de ces journées de forte pollution.

Deux autres contributeurs de la pollution aux particules seront concernés : les industries et les chauffages. Le seuil autorisé des émissions industrielles devrait être abaissé. Et les cheminées des particuliers devront être équipées d'insert. Delphine Batho veut également boucler d'ici à la fin 2013 la révision des 34 plans de protection de l'atmosphère, conduite par les préfets.

La question du diesel a été repoussée au printemps, dans l'attente des travaux de la commission chargée de réfléchir à la fiscalité écologique. La « fin » du diesel, réclamée par les écologistes, serait, selon les spécialistes, l'une des mesures les plus efficaces : les moteurs diesel, contrairement aux moteurs à essence, sont l'un des plus gros émetteurs de particules fines. La France possède l'un des parcs de véhicules diesel les plus importants au monde. Les gouvernements successifs ont largement favorisé son développement – et celui du constructeur PSA – par une fiscalité très avantageuse.

Ces mesures suffiront-elles à rassurer la Commission européenne ? La France est menacée de sanc-

tions pour ne pas respecter la directive sur la qualité de l'air. Ce texte fixe des valeurs limites d'exposition du public aux particules fines en suspension dans l'air, les PM10,

La question du diesel a été repoussée au printemps, dans l'attente des travaux de la commission sur la fiscalité écologique

générees notamment par le trafic automobile.

En 2008, la France avait reçu une première lettre d'avertissement de la Commission européenne. Puis, en 2011, Bruxelles a décidé de traduire la France devant la Cour de justice européenne pour n'avoir pas agi ni limité les dépassements. Face à l'inertie française, la Commission devrait, d'ici mars, faire parvenir à Paris une mise en demeure. La procédure est longue mais la France risque de se voir infliger tôt ou tard de lourdes sanctions financières.

En septembre 2012, Delphine Batho avait acté l'échec du dispositif des ZAPA et s'était donné six mois pour mettre sur pied un nouveau dispositif en partenariat avec les huit collectivités locales candidates. Paris a été reçue par des techniciens du ministère il y a une quinzaine de jours. Les représentants de ville étaient rassurés de leur entretien d'une heure pessimistes, avec l'impression que le gouvernement était « à court d'idées ». ■

SOPHIE LANDRIN

Une vaste étude montre un effet des particules sur le poids à la naissance

UN ÉLÉMENT DE PREUVE décisif indique que les femmes enceintes les plus exposées aux particules fines de la pollution atmosphérique présentent un risque plus élevé d'accoucher d'un bébé dont le poids sera inférieur à 2,5 kg après une grossesse menée à terme. Cette insuffisance, qui touche environ 2% des enfants, est associée à une probabilité plus forte de troubles ultérieurs.

La revue *Environmental Health Perspectives* (EHP) publie, mercredi 6 février, la plus vaste étude internationale menée à ce jour sur le sujet. Ces travaux, coordonnés par Tracey Woodruff (université de Californie à San Francisco) et Jennifer Parker (National Center

for Health Statistics), ont consisté en l'analyse de trois millions de naissances, recensées dans quatorze centres urbains répartis en Amérique du Nord et du Sud, en Europe, en Australie et en Asie.

« Le résultat est conforme à de précédentes études qui suggéraient un tel lien », explique Rémy Slama, responsable de l'équipe d'épidémiologie environnementale de l'Institut Albert-Bonniot (Inserm et université Joseph-Fourier de Grenoble) et coauteur de ces travaux. « Une méta-analyse comme celle-ci permet d'éviter les biais, en particulier les biais de publication » – une étude qui met en évidence un lien ayant plus de chances d'être publiée que celles

qui n'en trouvent pas...

Les auteurs montrent que l'exposition moyenne à 10 microgrammes par mètre cube ($\mu\text{g}/\text{m}^3$) de particules de diamètre inférieur à 10 microns (ou PM10), sur toute la grossesse, accroît le risque d'insuffisance pondérale du bébé de 3%. L'exposition à 10 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ des particules les plus fines, dites PM2,5, conduit pour sa part à un risque accru de 10%.

Véhicules diesel

Schématiquement, l'exposition d'une femme enceinte à une concentration moyenne de 30 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ de PM2,5 tout au long de sa grossesse conduirait ainsi à un risque de faible poids à la nais-

sance accrue de 10% par rapport à une femme qui n'aurait été exposée qu'à 20 $\mu\text{g}/\text{m}^3$...

Cependant, de telles déductions simples demeurent hasardeuses : les effets varient de manière très complexe, selon les régions, en fonction des proportions relatives de PM10 et de PM2,5. Plus ces dernières sont abondantes, plus le risque est élevé. Ce sont précisément ces particules qui ont atteint, le 12 janvier à Pékin, un pic de concentration de 993 $\mu\text{g}/\text{m}^3$.

Les particules fines proviennent essentiellement de la circulation automobile – en particulier des véhicules diesel – et de la combustion du charbon et de la biomasse. « Le risque individuel

demeure faible, mais en termes de santé publique, l'effet est très important car de très grandes populations sont exposées à ces pollutions », explique M. Slama. On suspecte en outre que le faible poids à la naissance ne soit que le signe visible d'autres modifications, pouvant être associées à des risques accrus, plus tard dans la vie, de troubles du métabolisme ou de pathologies cardiaques...

Selon l'Organisation mondiale de la santé, les microparticules favorisent le cancer, l'arthérosclérose, les troubles respiratoires, le diabète, et affectent le développement neurologique des enfants et les fonctions cognitives. ■

STÉPHANE FOUCAIT

Mariage gay : l'UMP, entre résistance et résignation

Un petit groupe d'élus de droite a bataillé à l'Assemblée mais les ténors du parti n'ont fait que des apparitions

Les bancs de la droite étaient mieux garnis, en ce début de semaine, à l'Assemblée nationale, après sept jours de débat sur l'ouverture du mariage et de l'adoption aux couples de même sexe. Effet mécanique dû au retour des élus après les week-ends passés en circonscription. Lors de la reprise des débats, mardi 5 février à 16 heures, elle a même brièvement été majoritaire en séance. Il n'empêche.

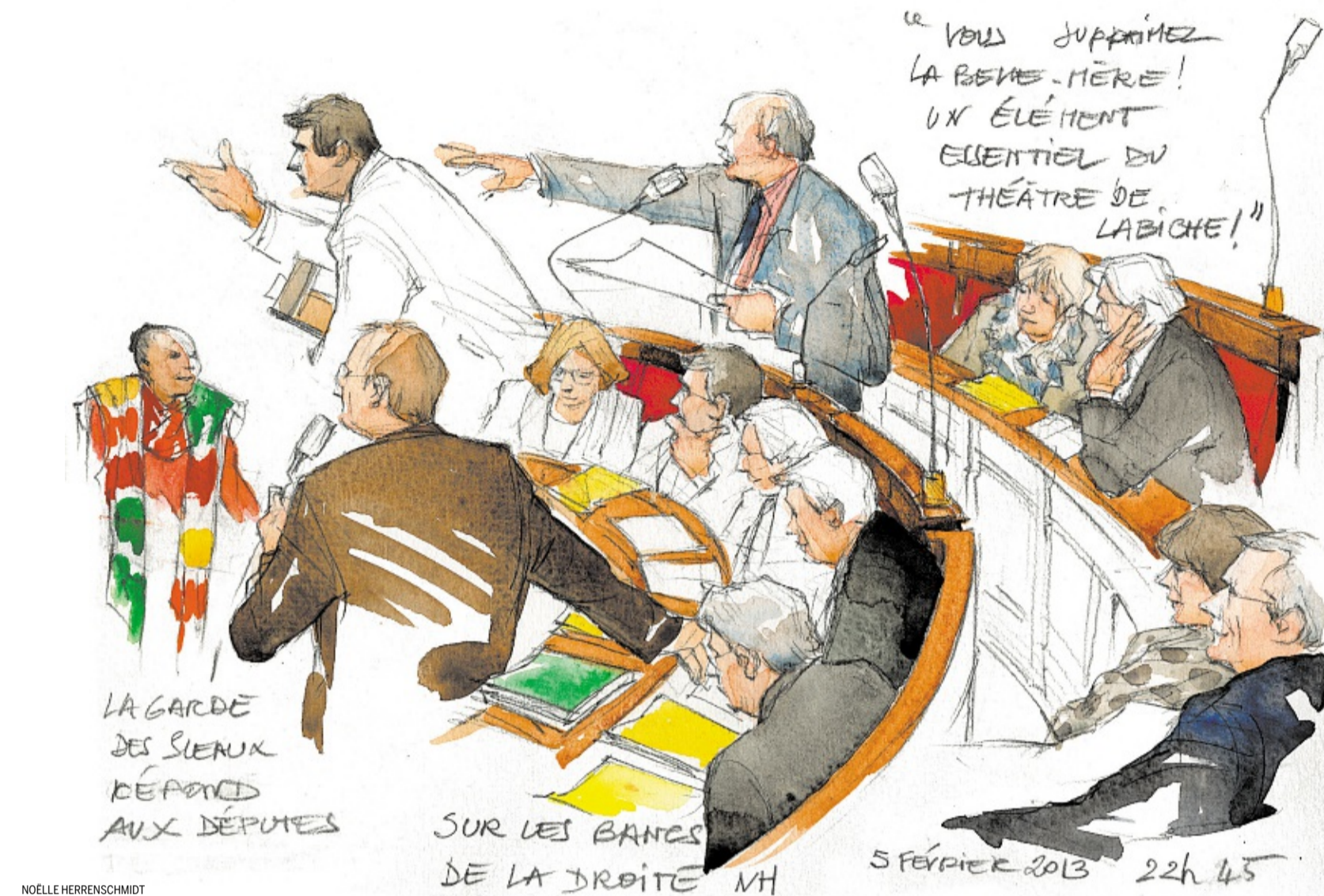
Depuis le début de la discussion sur les articles, vendredi 1^{er} février, les députés UMP ne sont pas légion en séance, du moins pas autant que le laissent présager les plus de 5 000 amendements déposés sur le projet de loi par l'opposition. Des dizaines d'amendements sont ainsi « tombés » – n'ont pas été discutés en jargon parlementaire –, car leurs auteurs n'étaient pas là pour les défendre.

« Ne perdez pas de vue que nous sommes 150 de moins qu'il y a quelques mois »

Philippe Gosselin
député UMP de la Manche

Exemple parmi d'autres sur l'article 3, examiné lundi 4 février : 110 amendements étaient déposés, mais seule une quinzaine de députés sont venus au micro. Lors des scrutins publics sur certains amendements, l'écart a grandi entre majorité et opposition (192 voix contre 45, 199 contre 73, 150 contre 38, etc.). Aux heures les plus creuses, ils n'étaient plus qu'une vingtaine à droite.

Un petit groupe d'élus mène la bataille. L'infatigable député Hervé Mariton (Drôme), orateur principal du groupe, qui a dormi « quinze minutes » dans la nuit de dimanche à lundi. Et aussi le député de la Manche Philippe Gosselin, président des maires pour l'enfance, Jean-Frédéric Poisson (Yvelines), Marc Le Fur (Côtes-d'Armor), toujours enclin à rappeler l'importance des « lois naturelles », Daniel Fasquelle (Pas-de-Calais), auteur d'une proposition de loi sur l'alliance civile, Xavier Breton (Ain), président de l'entente parlementaire pour la famille, Nicolas Dhucq (Aube), qui a lié projet de



NOËLLE HERRENSCHMIDT

loi sur le mariage homosexuel et risque terroriste...

Christian Jacob, le président du groupe UMP, affirme que la pression de l'opposition a mis en évidence les contradictions du gouvernement au sujet de la procréation médicalement assistée. Mais les ténors du parti, Jean-François Copé et François Fillon, n'ont fait que de rares apparitions, alors qu'ils ont présenté le texte comme un enjeu majeur. Jean-François Copé avait manifesté dans la rue le 13 janvier. Henri Guaino, qui a pris la parole en premier lors de la discussion générale, est absent depuis.

Est-ce le symptôme d'un doute sur la ligne officielle? A ce jour, seuls deux députés de droite ont annoncé qu'ils voteraient pour le texte, Franck Riester (Seine-et-Marne) et Benoist Apparu (Marne).

Mais, lundi 4 février, Bruno Le Maire (Eure) et Nathalie Kosciusko-Morizet (Essonne), deux têtes d'affiche du parti, ont fait savoir qu'ils s'abstiendraient. Tous deux souhaitent une meilleure reconnaissance des couples homosexuels, tout en s'opposant aux dispositions du texte sur la filiation. D'autres élus, comme Axel Poniatowski (Val-d'Oise) ou Gilles Carrez (Val-de-Marne) ont déjà dit leur « hésitation » sur le vote final.

Pour les élus en pointe sur le texte, il n'y a pourtant pas de démobilité. « Il y a toujours un petit groupe de députés mobilisés qui connaissent bien le texte et interviennent », commente M. Gosselin. « Il y a eu une bonne rotation des collègues, leur nombre est supérieur à l'habitude la nuit et le week-end », argumente M. Mariton. Effectivement,

des séances de nuit ont réuni une quinzaine de députés sur tous les bancs, mais elles portaient sur des enjeux plus techniques et moins médiatisés. Autre explication avancée à droite : les forces sont réduites. « Ne perdez pas de vue que nous ne sommes pas majoritaires, nous

Les députés PS et le « journal de M. Dassault ! »

Les élus UMP ont de nouveau réclamé des explications au gouvernement, mardi 5 février, à propos de ses intentions sur l'ouverture de la procréation médicale assistée (PMA) aux lesbiennes, après la parution sur le site Internet du Figaro de « documents de travail » sur le futur projet de loi sur la famille. Dans lesquels ne figure pas l'ouverture de la PMA, selon le quotidien.

sommes 150 de moins qu'il y a quelques mois », pointe M. Gosselin. « Il y a des limites humaines », renchérit Patrick Ollier (Hauts-de-Seine). « Tout le monde ne peut pas dormir trois heures en quarante-huit heures et continuer à travailler », justifie M. Gosselin, renvoyant à la séance

Mais selon le gouvernement, le document, obsolète, n'est pas un avant-projet de loi. « Il n'est pas illogique que la PMA soit absente d'un document de travail », dit-on dans l'entourage de la ministre de la famille, Dominique Bertinotti. « On ne peut pas faire la loi au rythme du journal de M. Dassault ! », a réagi le président du groupe PS, Bruno Le Roux.

ce marathon de la nuit de dimanche à lundi.

M. Gosselin avoue toutefois « regretter » que l'opposition n'ait pas été plus nombreuse pour voter contre l'article 1 du projet de loi, cœur politique du texte (97 contre, 249 pour), le 2 février. « Certains collègues peuvent douter de la nécessité de se mobiliser, en considérant qu'ils seront peu entendus », juge-t-il. Le président de l'UMP a lui-même laissé récemment percer une pointe de résignation. « Il est très difficile de savoir comment s'opposer » sur le projet de loi du « mariage pour tous », déclarait-il mardi 29 janvier. Pour M. Copé, la résistance que mènent les députés UMP à l'Assemblée a le mérite de retarder l'adoption du texte et de « provoquer un débat ». ■

GAËLLE DUPONT

Requête au Conseil d'Etat contre la « circulaire GPA »

POUR LA TREIZIÈME FOIS, l'UMP a interpellé le gouvernement, mardi 5 février à l'Assemblée nationale, sur la circulaire de la garde des sceaux du 25 janvier. Cette dernière porte sur les conditions de délivrance de certificats de nationalité française aux enfants nés à l'étranger de Français, après recours à la gestation pour autrui (GPA). « C'est une invitation à aller à l'étranger, un encouragement au tourisme reproductif, une prime à la violation de la loi française », s'est exclamé Philippe Gosselin (UMP, Manche).

Pour la treizième fois, Christiane Taubira a répété que « cette circulaire n'est en aucun cas une ouverture à la GPA », qu'elle « rappelle simplement que, lorsque la nationalité est établie, le certificat de nationalité doit être délivré ». « Le gouvernement ne tolérera pas la moindre éraflure sur le principe d'indisponibilité du corps humain », a réaffirmé la ministre de la justice.

En dépit de ces dénégations, les députés de l'UMP ne désarment pas. Ils ont saisi le Conseil d'Etat, mardi, d'une requête en annulation pour excès de pouvoir. Le recours a été rédigé par Guillaume Larrivé, député (UMP) de l'Yon-

ne, antérieurement maître des requêtes au Conseil d'Etat.

Les requérants forment trois griefs. Tout d'abord, ils soulignent que la circulaire « fixe des règles nouvelles en tant qu'elle modifie les modalités de réception des actes d'état civil étrangers sur lesquels pèse un soupçon de recours aux conventions de gestation pour autrui ». En ce sens, ils considèrent qu'elle revêt un caractère réglementaire.

Ils estiment ensuite que la circulaire attaquée « a nécessairement pour conséquence de faciliter le contournement de la loi française » puisqu'elle reconnaît des pratiques étrangères prohibées sur le territoire français. « Elle est directement contraire aux dispositions du code civil », concluent-ils.

Ils observent enfin que la circulaire litigieuse a « implicitement mais nécessairement » pour effet de reconnaître en droit interne les conventions établies lors de GPA. Le texte de M^{me} Taubira serait « contraire à la jurisprudence de la Cour de cassation qui refuse formellement de conférer une telle portée à des actes d'état civil dans ces circonstances ». Le Conseil d'Etat en jugera. ■

PATRICK ROGER

Dans un village anglais, la révolte contre David Cameron

Chobham (Royaume-Uni)
Envoyé spécial

Le résultat est sans appel : la Chambre des communes a voté, mardi 5 février au soir, la légalisation du mariage homosexuel en Angleterre et au Pays de Galles par 400 voix contre 175. Si les Eglises seront exemptées, et que la loi doit encore passer par les Lords, il ne fait pratiquement aucun doute qu'elle sera adoptée. Mais derrière la victoire apparemment écrasante, une véritable révolte a secoué le Parti conservateur. Plus de la moitié de ses députés ont voté contre, défiant ouvertement leur leader, le premier ministre David Cameron, qui proposait la loi.

L'explication de cette rébellion se trouve en partie dans la luxueuse propriété de Paul Biddle, située dans le non moins charmant village de Chobham, à une heure au sud de Londres. Ce lundi soir, veille du vote, ce haut responsable d'un hôpital recevait chez lui les membres dirigeants de la fédération du Parti conservateur de la province du Surrey Heath.

Autour de la table de la salle à manger, entre mugs à l'effigie de la reine et commode en bois d'ébène, il n'est question que de cela. « Mais pourquoi est-ce que le gouvernement s'occupe de ça ? Le mariage n'est pas un sujet qui le

regarde », s'agace M. Biddle. « Le mariage appartient à l'Eglise. C'est ce que dit la Bible », lance un autre. « Cela va saper les valeurs de la famille. Et pourtant, nous sommes censés être le parti de la famille », ajoute un troisième. Lavinia Sealy, qui est maire de la commune et pas du genre à mettre sa langue dans sa poche, s'empare : « La famille est le fondement de la société depuis des milliers d'années. Comment est-ce que le parlement

Début février, 25 présidents de fédérations locales du Parti conservateur ont signé une lettre de protestation

peut changer cela, en fonction de la mode du moment ? »

Dans ce milieu plutôt âgé et très aisé, ce discours va de soi. Si les conservateurs présents ce soir-là pouvaient voter, six s'opposeraient au mariage pour les homosexuels, deux s'abstiendraient et trois seraient pour. Personne ne cille quand David Turtle, un policier, tient des propos à la limite de l'homophobie : « Les homosexuels sont en train de prendre le contrôle de nos lois. »

Leur grogne couve depuis l'annonce du projet de loi en octobre 2011, mais elle a éclaté au grand jour le premier week-end de février. Vingt-cinq présidents de fédérations locales du Parti conservateur ont signé une lettre publique de protestation. Celui de Surrey Heath, Geoffrey Vero, en faisait partie. Le financier, qui roule en Jaguar gris métallisé, avertit que les tories sont en train de perdre leurs forces vives : « Près de vingt-cinq membres – sur huit cents – ont déjà démissionné dans notre fédération. » Tous à Chobham se sentent délaissés par David Cameron, jugé élitiste et urbain.

Pourtant, la réalité est que ce sont les opposants au mariage homosexuel qui sont minoritaires en Grande-Bretagne. D'après les sondages, les Britanniques sont à 55 % pour, et 36 % contre. Dans l'ensemble, le sujet ne fait guère débat. Il n'y a eu aucune manifestation d'envergure. C'est d'autant plus vrai que la mesure n'est que symbolique : le partenariat civil, en place depuis 2005, donne les mêmes droits légaux que le mariage.

Dans le pub près de la gare de Woking, à proximité du village de Chobham, il est d'ailleurs impossible de trouver qui que ce soit opposé à la mesure. « Je ne vois pas le

problème, hausse des épaules Jay, le barman. L'homosexualité fait partie de la nature et c'est normal que les gays puissent se marier. Les conservateurs qui y sont opposés sont complètement détachés des réalités. » Lui-même vote pourtant tory. « Franchement, il est temps de refléter l'évolution de la société », ajoute Rob, en descendant sa pinte de bière. Ceux qui s'y opposent sont des fascistes. ■

Les conservateurs de Chobham sont donc bien seuls dans leur colère. Mais ils constituent un casse-tête pour David Cameron, qui se retrouve désormais à la tête d'un parti scindé en deux sur le sujet, avec des militants de base aigris. ■

ERIC ALBERT

EN MARS

s'inscrire en classe préparatoire Sciences Po.

ISTH
L'expertise prépa depuis 1954

www.isth.fr ■ 01 42 24 10 72

Enseignements supérieurs privés

Dons d'ovocytes à l'étranger : le ministère de la santé s'inquiète de dérives

Les autorités menacent les médecins qui inciteraient au recours à la PMA hors de France



Dans une salle de la clinique privée Eugénie, à Barcelone, en décembre 2011. CYRIL MARCILHACY/COSMOS

La procréation médicalement assistée (PMA) est décidément d'actualité. La direction générale de la santé (DGS) vient de rappeler par courrier du 21 décembre 2012 adressé à l'Ordre des médecins – et transmis le 14 janvier aux responsables départementaux – que les gynécologues risquent 75 000 euros d'amende et cinq ans de prison s'ils donnent à leurs patientes des informations sur des cliniques étrangères dont les pratiques de PMA ne sont pas conformes à la législation française. En cause, le recours par des Françaises à des dons d'ovocytes rémunérés à l'étranger et les dérives qu'elle a répétées.

La législation française est en effet plutôt restrictive en matière de don d'ovocytes, réservé aux femmes infertiles ayant moins de 43 ans. Or la France, qui interdit tout don d'ovocytes contre rémunération, souffre d'un grave problème de pénurie. L'obligation que les donneuses soient déjà mères réduit les possibilités et induit des ovocytes de moins bonne qualité du fait de leur âge plus élevé. Un article de la loi de bioéthique de 2011 levait cette barrière, en permettant le don par des femmes pas encore mères, mais le décret n'a pas été publié. Ce contexte explique que de plus en plus de couples hétérosexuels se tournent vers les pays européens qui organisent le don d'ovocytes contre rémunération.

Dans sa lettre, la DGS s'alarme d'un démarchage « de plus en plus offensif » des établissements étrangers. Sans le dire, elle estime qu'un tel contexte favorise les dérives. Les autorités s'inquiètent de dérapa-

ges lourds de conséquences pour la santé des femmes et des bébés.

Le courrier a été notamment motivé par une affaire aujourd'hui entre les mains de la justice. Elle concerne une Française de 49 ans et ses jumeaux nés très prématurés pour lesquels les choses se sont mal passées. Déjà mère de cinq enfants et en situation précaire, elle avait bénéficié en 2012 d'un don d'ovocytes en Espagne. Des médecins français sont impliqués dans l'affaire – il y aurait eu des allers-retours en Espagne. La DGS n'en dit pas plus. Le cas est extrême, mais pas isolé.

C'est l'Agence de biomédecine, informée par des professionnels, qui a alerté le ministère de la santé sur le « démarchage commercial poussé » mené par des cliniques étrangères. La DGS lui a demandé de sensibiliser les médecins sur l'importance de signaler les « événements indésirables » pour qu'un état des lieux puisse être fait.

« Cela fait un petit moment qu'on se pose des questions sur des dérappages. C'est minoritaire, certes, mais oui, il se passe des choses inadmissibles », estime Louis Bujan, président de la Fédération des Centres d'étude et de conservation des œufs et du sperme humain (habilités pour pratiquer les PMA), qui exerce au CHU de Toulouse. Fin janvier, une femme de 56 ans y est arrivée pour le suivi d'une grossesse gémellaire. Vu son âge, cette femme se trouvait en danger, tout comme ses bébés. Le médecin s'inquiète aussi de voir acceptées à l'étranger des demandes pour lesquelles, en France, il a été jugé qu'il y avait contre-indication médicale, par exemple après une opération de l'utérus.

Un de ses collègues a reçu un chèque d'une clinique étrangère. Un moyen d'essayer d'en faire un relais pour trouver des clientes. Le docteur Bujan, comme l'Ordre des médecins, approuve l'initiative de la DGS. « Il y a toujours de bonnes raisons d'aider une patiente, mais le jour où il y a un accident, le médecin peut avoir des ennuis... », explique le docteur François Stefani, au nom de l'Ordre.

En revanche, certains gynécologues ont pris ce rappel à l'ordre comme « une menace » et l'ont jugé « ubuesque », car les femmes arrivent en consultation avec des adresses de centres à l'étranger trouvées facilement sur Internet. « Il ne serait pas admissible de ne pas dire

L'alerte a été motivée par le cas d'une Française de 49 ans, dont les jumeaux sont nés prématurés après un don en Espagne

à une femme qu'un centre est mieux qu'un autre. Elles doivent pouvoir attendre de nous qu'on leur évite des galères », réagissait, il y a quelques jours, le docteur Bernard Séguy, stupéfait. Les centres espagnols ont meilleure réputation que les tchèques, par exemple. Il reste choqué par les révélations du *Parisien* du 5 février, selon lesquelles des cliniques espagnoles proposent de l'argent aux médecins français. En vingt ans de pratique de médecine de la reproduction, à Niort et depuis peu à Kourou, il n'a

rien vu de tel.

Sans doute les obstétriciens continueront-ils à conseiller les femmes infertiles, mais sans laisser de trace écrite. Car passée la colère, certains se disent désespérés : « On voit les couples vieillir, et quand les délais d'attente font qu'ils n'auront bientôt plus de chance de bénéficier d'une PMA en France, l'étranger est le seul moyen », explique Elisabeth Paganelli, du Syndicat des gynécologues et obstétriciens français.

Déjà en 2011, l'IGAS avait pointé une hausse des dons à l'étranger, et estimé nécessaire que la France devienne autosuffisante. Fin 2010, 345 dons étaient recensés pour l'année, et 1 285 femmes étaient en attente. Il faut souvent patienter plus de deux ans. Certains gynécologues plaident pour un dédommagement conséquent pour la donneuse d'ovocyte, comme en Espagne : le don est un acte lourd, nécessitant une forte stimulation ovarienne et une anesthésie générale.

Pour eux, « l'hypocrisie » française ne s'arrête pas là. Depuis 2009, la Sécurité sociale rembourse en partie les PMA avec don de gamètes à l'étranger, même si la question n'a pas été officiellement tranchée. Deux thèses s'affrontent : refuser le remboursement par respect pour la réglementation nationale ou l'accorder, au nom de la libre circulation des patients en Europe. En 2011, 902 PMA avec don de gamètes ont été prises en charge par l'assurance-maladie, dont 786 en Espagne, 47 en Belgique, 44 en République tchèque ou 18 en Grèce. La plupart pour des dons d'ovocyte. ■

LAETITIA CLAVREUL

L'Espagne, destination prisée du « tourisme reproductif »

Madrid
Correspondance

« Nous ne payons rien aux médecins pour l'orientation de patients dans notre centre », assure au *Monde* le directeur médical de l'Institut de reproduction Cefer de Barcelone, Simon Marina, en réponse à la polémique suscitée par les documents publiés dans *Le Parisien*, lundi 4 février, qui laissent entendre que ce centre verserait des commissions aux gynécologues qui leur enverraient des patients. « En revanche, durant le processus de reproduction assistée, il nous arrive de payer les gynécologues des pays d'origine de nos patientes afin qu'ils réalisent eux-mêmes certains examens, des analyses ou des échographies par exemple, de façon à ce que la patiente n'ait pas à se dépla-

cer plus que ce qui est nécessaire », ajoute M. Marina.

Que des commissions existent ou non, ce dont l'Association espagnole pour l'étude de la biologie reproductive (Asebir) affirme ne pas avoir connaissance, l'Espagne est depuis longtemps une destination prisée du « tourisme reproductif ». Selon un rapport de la Société européenne de reproduction humaine et d'embryologie, publié en 2012 à partir des données cliniques de 2009 et 2010, les centres de reproduction espagnols concentrent entre 35 % à 40 % des PMA « transfrontalières » effectuées en Europe. Chaque année, entre 10 000 et 15 000 cycles de fécondation sont réalisés pour des personnes étrangères qui ont voyagé en Espagne pour se soumettre à un traitement de la fertilité.

Les Italiens sont les premiers à franchir les Pyrénées pour bénéficier de la souplesse de la législation espagnole, suivis des Français.

Don anonyme

Les avantages sont nombreux et les restrictions minimales. D'une part, il n'y a pas de liste d'attente pour recevoir un don d'ovocytes. Les cliniques espagnoles disposent d'un stock important, notamment parce que la loi permet de dédommager à hauteur de 900 euros les donneuses d'ovocytes, et que le don est anonyme, ce qui assure au donneur que son identité ne sera jamais dévoilée et à la famille que le donneur ne saura jamais qu'il a reçu l'ovocyte.

D'autre part, certains centres pratiquent depuis 2006 une technique destinée aux femmes les-

biennes qui consiste à prélever un ovaire à l'une des deux femmes pour l'implanter dans l'utérus de l'autre, afin que les deux femmes contribuent à la maternité.

Enfin, l'insémination artificielle est autorisée pour toute femme de plus de 18 ans, qu'elle soit célibataire ou non, et l'âge limite est laissé à l'appréciation de chaque centre, même si l'Asebir recommande de ne pas pratiquer de PMA sur des femmes de plus de 50 ans environ. La clinique Cefer accepte les patientes jusqu'à 58 ans, à condition que les médecins estiment que leur santé leur permet de mener à bien une grossesse. Selon l'Institut national de statistiques, chaque année une centaine d'enfants naissent en Espagne de mère de plus de 50 ans. ■

SANDRINE MOREL

Matignon accepte l'expérimentation à Paris d'une salle d'injection de drogue

Ce premier projet suscite de fortes oppositions de la part d'élus de droite

Matignon a finalement donné son accord pour l'expérimentation de salles de consommation de drogue à moindre risque en France, mais il n'a donné qu'un seul feu vert. Mardi 5 février, les services du premier ministre ont annoncé que Paris était autorisée à ouvrir, à titre expérimental, un espace pour permettre aux toxicomanes les plus précaires de s'injecter des stupéfiants sous la supervision de professionnels de santé. Un moyen, selon les associations qui tentent de les suivre, de les faire entrer dans le système de soins.

En 2012, la ministre de la santé avait indiqué qu'une étude de faisabilité était menée par la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Mildt). Deux à trois villes devaient être retenues, de gauche comme de droite, ce qui était habile politiquement. Plusieurs associations, une à Paris, deux à Bordeaux et une à Marseille, avaient transmis des dossiers à la Mildt. A Epinal, à Strasbourg, à Toulouse, on se disait aussi prêt à participer à une expérimentation.

Après examen des projets reçus, le gouvernement a jugé que, pour l'instant, seule Paris réunissait les conditions nécessaires : un fort besoin dû notamment à la présence d'une « scène ouverte » de la consommation en pleine rue –, et un engagement marqué des élus. Il n'est pas dit qu'il n'y en aura pas d'autres, mais dans un deuxième temps. Le projet parisien était en fait le plus avancé. La municipalité avait en outre voté en décembre 2012 une subvention de 38 000 euros à l'association Gaïa, qui le porte.

Pour les associations, le feu vert est une bonne nouvelle. « C'est la première fois depuis une dizaine d'années qu'il est clairement dit qu'un nouvel outil de réduction des risques, sujet toujours sensible, pourrait être expérimenté », explique Jean-Pierre Cousteron, président de la Fédération addiction, qui regroupe des acteurs du secteur. Mais le choix d'une seule ville inquiète. « On sait que lancer plusieurs expériences en même temps, comme cela a

été le cas avec les programmes d'échanges de seringues, permet de mieux tirer les leçons, et s'il y a un seul lieu, il concentrera toutes les pressions », ajoute-il.

Les opposants sont de leur côté prêts à la bataille : « Le gouvernement vient, ni plus ni moins, de banaliser, d'encourager et de légaliser la consommation de drogues, ce malgré les expérimentations très peu concluantes faites à l'étranger », a réagi le député UMP des Yvelines Jacques Myard. « Encore une fois, la gauche caviar et cannabis ne gouverne qu'au gré des lobbies », a estimé Camille Bedin, secrétaire générale adjointe de l'UMP. « C'est un terrible message de laxisme qui est envoyé vis-à-vis des trafiquants et de lâcheté et d'irresponsabilité vis-à-vis des familles qui souffrent. »

Autorisation de principe

Pour tenter de désamorcer toute polémique, Matignon rappelait en fin de journée qu'il s'agissait d'une autorisation de principe, et que l'expérimentation serait lancée si un consensus était trouvé localement. Le plus délicat sera d'obtenir un accord sur le lieu d'implantation de la salle. Tout le monde a bien en tête l'épisode de la rue Beaurepaire, dans le 10^e arrondissement de Paris, qui avait vu les riverains s'opposer vivement à l'implantation en 1998 d'un centre d'accueil pour toxicomanes.

La ville de Paris, qui prévoit de lancer l'expérience là encore dans le 10^e arrondissement, plus précisément près de la gare du Nord, où les besoins se font sentir, va lancer un comité de pilotage, avec des élus, l'agence régionale de santé, et la préfecture de police. « Ces salles ont vocation à apporter plus de tranquillité qu'aujourd'hui » dans les quartiers où les toxicomanes sont très présents, affirme Jean-Marie Le Guen, adjoint au maire de Paris. Les partisans des salles de consommation de drogue ont marqué un point. Mais la victoire n'est pas acquise. ■

FRANÇOIS BÉGUIN
ET LAETITIA CLAVREUL

Collectivités

La baisse des dotations de l'Etat pourrait atteindre 3 milliards en 2015

Le gouvernement envisagerait, selon *Les Echos* du mercredi 6 février, de demander un effort supplémentaire de 1,5 milliard d'euros sur deux ans aux collectivités territoriales pour financer le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE). François Hollande avait annoncé en septembre 2012 que la baisse des concours financiers de l'Etat serait de 750 millions d'euros par an en 2014 et 2015. L'effort serait porté à 1,5 milliard par an, ce qui correspondrait à la quote-part des collectivités sur les 10 milliards d'euros nécessaires pour financer le CICE. Le quotidien économique précise cependant que, selon Matignon, « rien n'est à ce jour arbitré ». ■

Discrimination La CNCNDH se saisit de l'expulsion d'une famille du Musée d'Orsay

La Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCNDH) a annoncé mardi 5 février s'autosaisir du cas de cette famille défavorisée expulsée le 26 janvier du Musée d'Orsay à Paris en raison de son « odeur ». Dans un communiqué, la présidente de la CNCNDH, Christine Lazerges, précise qu'elle « rendra prochainement un avis sur le sujet ». – (AFP.)

Justice La police découvre dans l'ordinateur d'un commerçant 50 000 images pédopornographiques

Un habitant de la Seyne-sur-Mer (Var) a été mis en examen, mardi 5 février, pour détention et diffusion d'images à caractère pédopornographique, après que les enquêteurs ont découvert 50 000 images dans son ordinateur. Ce commerçant âgé de 50 ans, interpellé dimanche 3 février, a été placé sous contrôle judiciaire. Une information judiciaire a été ouverte par le parquet de Toulon. – (AFP.)

L'« empowerment », nouvel horizon de la politique de la ville

Le ministre François Lamy s'est emparé de ce concept venu des Etats-Unis qui vise à redonner aux habitants des cités populaires une capacité à agir

C'est le nouveau mot à la mode dans les cercles de la politique de la ville. Empowerment. Depuis quelques mois, travailleurs sociaux, associatifs, professionnels de la politique de la ville, élus, ne jurent plus que par ce terme venu d'outre-Atlantique. Le ministre de la ville François Lamy s'en est emparé en nommant à la coprésidence d'une mission sur la participation des habitants la sociologue Marie-Hélène Bacqué, spécialiste de l'« empowerment ».

Conscient que sa concertation sur la réforme de la géographie prioritaire ou l'installation de nouveaux contrats de ville ne suffiraient pas à redonner du souffle à une politique de la ville en bout de course, le ministre a décidé d'intégrer ce nouvel outil et ainsi d'afficher une politique de gauche qui ne coûte pas très cher.

L'empowerment semble devenir le nouvel horizon de la politique dans les quartiers. Il a fait l'objet d'un colloque de l'Ecole nationale des travaux publics en 2012. Il fut au cœur de la contribution de Jacques Donzelot sur les banlieues pour Terra Nova, durant la campagne présidentielle. Le réseau Amadeus des directeurs de la politique de la ville a mis en place une mission pour collecter les expériences françaises. Même le très sérieux Conseil d'analyse stratégique s'est penché sur le sujet en septembre.

L'empowerment n'a pas de traduction adéquate – sinon le néologisme québécois « capacitation ». Venue des cités de Chicago dans les années 1930, reprise par les mouvements noirs et féministes dans les années 1970 puis par la campagne d'Obama en 2008, l'expression désigne le processus qui permet aux individus de prendre conscience de leur capacité d'agir et d'accéder à plus de pouvoir. Devant le sentiment d'échec ressenti tant par les administrations ou les responsables de projets, l'envie de renouveau est patente. Les travailleurs sociaux s'interrogent sur leur utilité et cherchent d'autres formes d'interventions. « On est au bout d'un cycle, celui où on imposait par le haut les politiques et projets aux

« On est au bout d'un cycle, celui où on imposait par le haut les projets aux habitants des cités »

Isabelle Fouché
collectif Pouvoir d'agir

habitants des cités. Il faut revitaliser et accompagner les dynamiques autonomes citoyennes », dit Isabelle Fouché, coordinatrice du collectif Pouvoir d'agir.

Quant aux associations, voilà des années qu'elles travaillent chacune dans leur coin et aspirent à faire entendre autrement la voix des habitants. Elles sont la preuve qu'existe un potentiel considérable dans les quartiers et elles demandent à ce qu'il soit reconnu. « Beaucoup partagent cette idée de redonner de l'initiative et de repolitisier le débat dans les quartiers », constate M^{me} Bacqué, qui copublie avec Carole Biewener *L'Empowerment, une pratique émancipatrice* (La Découverte, 160 p., 16 €), où elle explique comment « rendre une voix et du pouvoir aux sans-voix ».

Les expériences hexagonales sont encore peu nombreuses. Alors chercheurs et institutionnels scrutent la moindre action citoyenne dans les quartiers. Comme la mobilisation d'habitants de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) pour faire reculer le trafic de drogue. Ou ce collectif d'habitants de la Coudraie, à Poissy (Yvelines), qui a réussi à infléchir le projet de rénovation de la cité.

Autant d'initiatives qui permettent aux habitants de se faire entendre et de prendre confiance en leur force collective. En clair, de construire



Mathieu, étudiant congolais, Joëlle, aide-soignante, et Nacera (à droite), trésorière d'une association, font partie du projet d'empowerment lancé à Grenoble. SYLVAIN FRAPPAT POUR « LE MONDE »

re une conscience de quartier comme on parle de conscience de classe. Dans leur récent opus, *Refaire la cité* (Seuil-La République des idées, 128 p., 11,80 €), les sociologues Didier Lapeyronnie et Michel Kokoreff assurent qu'il y a urgence à « favoriser la constitution de collectifs s'élevant en interlocuteurs incontournables et avisés ».

L'affaire n'est pas si simple dans un pays au fonctionnement politique centralisé, universaliste et construit autour de la puissance publique. Les maigres tentatives de démocratie participative, les échecs patents de consultation citoyenne dans les villes comme la suspicion envers tout début de mouvement d'organisation en communauté ont montré que les institutions et les élus sont peu enclins à partager leur pouvoir.

Il peut paraître encore plus étonnant de l'invoquer au sujet de la politique de la ville : la gestion des quartiers a donné depuis trente ans un système construit d'en haut par les techniciens de la ville et les politiques sans aucune interaction réelle avec les habitants des quartiers visés. « On n'en peut plus de cette pseudoconcertation organisée toujours selon le même schéma – trois réunions, un PowerPoint et toujours les dix mêmes habitants à qui on demande un avis sur un projet déjà ficelé », assure David Bodinier, de l'Alliance citoyenne à Grenoble.

« Depuis le début des années 1980, au lieu de faire de la place à ces quartiers dans la vie démocratique, c'est un véritable agenda anti-empowerment qui s'est mis en place à la faveur de l'institutionnalisation de la politique de la ville », constate Thomas Kirszbbaum, chercheur associé à l'ENS de Cachan.

L'importation de l'empowerment pourrait donner, selon qui le pilote, des choses aussi diverses qu'une participation citoyenne améliorée donnant un peu de légitimité aux institutions locales, une cogestion des problèmes publics ou un véritable contre-pouvoir indépendant. M. Lamy sait qu'il est attendu sur ce dossier. Sur le terrain, beaucoup sont sceptiques. Avec une demande qui revient en boucle : « On attend enfin de voir reconnaître les habitants des quartiers non comme des cibles passives, mais comme des acteurs. » ■

SYLVIA ZAPPI

A Grenoble, bâtir un contre-pouvoir pour se faire entendre

Reportage

Grenoble
Envoyée spéciale

Ils sont apparus tels des ovnis au pied des tours grenobloises de la Villeneuve, de Mistral ou celles d'Echirolles. Débarqués de la région parisienne ou de Marseille, ils ont joué les démarcheurs au pied des immeubles, s'enquérant de l'ambiance dans la cité, annonçant leur envie de lui redonner vie et d'aider ses habitants à s'organiser pour se faire entendre.

Huit trentenaires – travailleur social, technicien de la politique de la ville, éducateur spécialisé, directeur de centre social – qui n'en pouvaient plus de servir les pansements sociaux sans espoir de changer les choses, ont décidé de tout plaquer et de lancer leur projet d'empowerment : espace pour des communautés et habitants organisés (ECHO) fut lancé en septembre 2010.

Leur idée est de s'immerger au milieu des habitants de plusieurs cités populaires grenobloises, un peu à l'image des prêtres-ouvriers des années 1960. Mais avec un objectif plus politique, celui de construire un réseau militant capable de mener des campagnes et de constituer un contre-pouvoir face à la municipalité, aux bailleurs sociaux et autres institutions intervenant dans les quartiers.

Vers un resserrement des zones prioritaires

Après un mois de débat, la concertation sur la réforme de la politique de la ville s'est achevée le 31 janvier sur une série de pistes de travail. Pour répondre à la demande de resserrement de la géographie prioritaire en banlieue, les membres de la consultation ont défini des « territoires cibles » qui seraient les quartiers prioritaires où se concentreront les moyens. De quelque 2500 quartiers classés en CUCS (contrats urbains de cohésion sociale) et 700 ZUS (zones urbaines sensibles), le redéploiement ciblerait entre 500 et 1200 terri-

toires, non encartés, juste éternés par ce potentiel d'initiatives non utilisées dans les quartiers populaires, veulent faire jaillir ce « pouvoir d'agir » théorisé par le sociologue américain Saul Alinsky et testé dans des cités noires de Chicago dans les années 1930. Ils s'appellent entre eux des « tisseurs de colère », créateurs d'une toile de solidarités latentes qui ne demandaient qu'à être réveillées.

« Formidable confiance »

Les trois salariés de l'association – financée, entre autres, par la Fondation Abbé-Pierre, la Fondation pour le progrès de l'homme et la Fondation de France – sont partis à la pêche aux leaders potentiels, repérant les grandes gueules, les responsables d'associations, d'amicales de locataires ou les têtes de réseau informels. Ils les ont ensuite formés, organisant des petits séminaires destinés à leur apprendre les méthodes d'organisation, de stratégie d'actions collectives et de négociation.

Shéhérazade milite à l'association des résidents des Castelles et s'échinait depuis trop longtemps à se faire entendre du bailleur social. Houda et Joëlle sont déléguées de parents d'élèves dans l'école des Buttes qui a brûlé en juin 2012 et se battaient pour sa reconstruction. Mathieu, prési-

dent de l'Association des Congolais de France tentait en vain de faire changer les pratiques de l'université à l'égard des étudiants non communautaires. Tous trop isolés ou trop impuissants ont été « réveillés » par les jeunes d'ECHO. « Je n'aurais jamais pensé que je pouvais éplucher des comptes d'une société, repérer les abus et exiger une baisse des charges au bailleur », assure Shéhérazade, jeune femme ronde au visage voilé. « Interpeller le maire, je n'aurais jamais osé. Mais à plusieurs, avec une demande précise, on se sent entendus », remarque Houda. « Avec les délégués des autres écoles, on se sent plus fort, la mairie nous écoute plus et les travaux de réflexion de l'école ont été accélérés », renchérit Joëlle, aide-soignante de 50 ans.

Nacera était déjà une figure dans son quartier d'Echirolles mais elle s'épuisait à « gueuler seule » dans les réunions du comité de quartier. Avec l'aide d'ECHO, elle sait maintenant comment se coordonner avec d'autres associations et forcer la mairie à ouvrir

des négociations : « On y va à cinquante et ça change tout ! Les élus ne réagissent pas pareil », assure cette chef d'entreprise de nettoyage.

Au cours d'un dîner de gala où se pressaient tous les officiels, Mathieu a monté une action symbolique, organisant une file d'attente pour accéder au buffet, expliquant que c'est ainsi que les étudiants étrangers sont accueillis pour faire valoir leurs droits. « Ça m'a donné une formidable confiance. Je sais maintenant comment mettre des bâtons dans les roues pour ensuite pouvoir ouvrir une négociation », clame cet étudiant en droit de la République du Congo.

Le projet a donné naissance début janvier à un nouveau réseau associatif, l'Alliance citoyenne, qui regroupe plus de 300 adhérents. Une réussite qui vaut aux jeunes d'ECHO d'être les premiers à être visités par Mohamed Mechmache et Marie-Hélène Bacqué pour leur mission sur la participation citoyenne. ■

S.Z.

OSP - CESSATIONS DE GARANTIE

LOI DU 2 JANVIER 1970 - DECRET D'APPLICATION N° 72-678 DU 20 JUILLET 1972 - ARTICLES 44
QBE FRANCE, sis Etoile Saint-Honoré – 21 Rue Balzac – 75406 Paris Cedex 08 (RCS Paris 414 108 708), succursale de QBE Insurance (Europe) Limited, Plantation Place dont le siège social est à 30 Fenchurch Street, London EC3M 3BD, fait savoir que, la garantie financière dont bénéficiait la :

CHAPPUIS CONSEIL SAS
29 rue Boulard
75014 PARIS - RCS: 532 983 202

depuis le 8 juillet 2011 pour ses activités de : GESTION IMMOBILIERE cessera de porter effet trois jours francs après publication du présent avis. Les créances éventuelles se rapportant à ces opérations devront être produites dans les trois mois de cette insertion à l'adresse de l'Etablissement garant sis Etoile Saint-Honoré – 21 Rue Balzac – 75406 Paris Cedex 08. Il est précisé qu'il s'agit de créances éventuelles et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues et ne peut en aucune façon mettre en cause la solvabilité ou l'honorabilité de la SAS CHAPPUIS CONSEIL.

LOI DU 2 JANVIER 1970 - DECRET D'APPLICATION N° 72-678 DU 20 JUILLET 1972 - ARTICLES 44
QBE FRANCE, sis Etoile Saint-Honoré – 21 Rue Balzac – 75406 Paris Cedex 08 (RCS Paris 414 108 708), succursale de QBE Insurance (Europe) Limited, Plantation Place dont le siège social est à 30 Fenchurch Street, London EC3M 3BD, fait savoir que, la garantie financière dont bénéficiait la :

S N ATELLA IMMO SARL
1, Rond Point du Centre - 77730 SAACY SUR MARNE - SIREN : 441 774 874

depuis le 1^{er} janvier 2004 pour ses activités de : TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE cessera de porter effet trois jours francs après publication du présent avis. Les créances éventuelles se rapportant à ces opérations devront être produites dans les trois mois de cette insertion à l'adresse de l'Etablissement garant sis Etoile Saint-Honoré – 21 Rue Balzac – 75406 Paris Cedex 08. Il est précisé qu'il s'agit de créances éventuelles et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues et ne peut en aucune façon mettre en cause la solvabilité ou l'honorabilité de la SARL S N ATELLA IMMO.

Se réorienter en cours de cursus ou à la fin de sa première année de licence n'est pas un échec... A condition de ne pas oublier de repasser par le site Admission post-bac

L'université reconnaît le droit à l'erreur

C a y est, c'est parti. Les inscriptions sur le portail de Admission post-bac (APB) sont ouvertes depuis le 20 janvier. La très grande majorité de ceux qui passent le baccalauréat est concernée. Mais pas seulement. En 2012, sur 682 000 inscrits, quelque 130 000 détenteurs d'un bac antérieur qui n'avaient jamais fait d'études supérieures ou qui souhaitaient se réorienter ont utilisé APB.

Un mauvais classement des vœux sur APB et on se retrouve à faire du droit alors que l'on préfère l'histoire

A l'issue des assises de l'enseignement supérieur, le comité de pilotage a rappelé un chiffre de la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (Dgesip) : parmi les 80 % d'étudiants qui obtiennent un diplôme dans le supérieur, beaucoup ont commencé un cursus puis se sont rendu compte que ce n'était pas leur voie. Ils se sont alors réorientés vers un autre parcours. Un mauvais classement de ses vœux sur APB et l'on se retrouve à faire du droit alors qu'on aurait préféré étudier l'histoire. Une matière fantasmée et c'est parfois la déception. Un niveau insuffisant pour suivre et l'année peut rapidement tourner au fiasco.

L'université accorde de plus en plus souvent une deuxième chance. Le droit à la réorientation est d'ailleurs énoncé dans un arrêté du 9 avril 1997. Ce texte précise – en particulier dans son article 14 – que chaque établissement est tenu de le mettre en place. Nombre d'universités vont plus loin et proposent même une réorientation dès le deuxième semestre, histoire de ne pas laisser filer une année.

Si son établissement le lui permet, l'étudiant pourra ainsi passer de la psychologie à l'histoire, de la gestion au droit ou encore de l'économie à la géographie. L'université pourra néanmoins exiger l'obtention d'un nombre minimal de crédits d'étude européens (ECTS) ou le rattrapage de certains d'entre eux.



Aux journées portes ouvertes de l'Institut catholique de Paris. ROBERT KLUBA/SIGNATURES

De même, certains IUT ou BTS proposent des rentrées décalées en février. C'est le cas par exemple de l'IUT d'informatique de Lille. L'université Lille-I a aussi créé un diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (Deust) qui se déroule sur trois semestres, accessible après n'importe quel premier semestre d'études supérieures.

Dans certaines universités, des ateliers sont proposés dès le mois de novembre. « Si l'on repère un étudiant en grande difficulté, on lui propose de participer à nos conférences de réorientation », explique Michèle Hochedez, vice-présidente de Lille-I chargée de la réussite des étudiants.

A Paris-VIII-Saint-Denis, dix sessions de réorientation de trois heures sont organisées depuis la mi-novembre pour une quinzaine d'étudiants afin d'éviter le décrochage. « On leur dit : continuez de suivre les cours ou au moins deux éléments constitutifs d'un ensei-

gnement », indique Marie-Louise Azzoug, responsable du service commun d'information, orientation et insertion professionnelle. Car ils pourront entrer en deuxième année de licence en ayant validé un semestre.

Un petit questionnaire permet de mieux comprendre ce qui s'est

passé pour eux. Quel bac ont-ils obtenu ? Quels étaient leurs vœux sur APB ? Sont-ils dans cette filière par défaut ? Pourquoi veulent-ils se réorienter ? « Chacun essaie de s'exprimer. Nous sommes là pour conduire les débats et ensuite on fait un tour de table. L'idée, c'est surtout de leur faire comprendre que

ce n'est pas grave, souligne Marie-Louise Azzoug. A nous de leur trouver la meilleure solution, que ce soit chez nous ou à l'extérieur, pour ne pas se tromper une deuxième fois. »

Et la méthode semble efficace. Il y a quelques années, l'université avait suivi une cohorte d'étudiants qui avaient demandé à se

Echec en médecine : « A 20 ans, on n'a que le bac ! »

« A L'ISSUE DU PREMIER semestre, malheureusement, les résultats du concours [de la première année commune aux études de santé (Paces)] n'ont pas été à la hauteur des espoirs de chacun. » Jeudi 24 janvier, Benoît Schlemmer, doyen de la faculté de médecine de l'université Paris-VII-Diderot, a donné le ton de cet après-midi intitulé : « Carrières et métiers de la santé – Réorientation ».

Marine, Rebecca et Marie, 20 ans, ont fini par se résoudre à

tirer un trait sur leur rêve d'enfant. Elles ne seront pas médecin, ni même dentiste ou sage-femme. « J'aurai beau travailler d'arrache-pied, je n'aurai rien », soupire Marie, arrivée à la 125^e place. Il y a 531 places, dont 336 en médecine.

Mais que faire ? Podologue, orthophoniste... Elles ont cinq mois pour réfléchir. Il faudra peut-être passer un nouveau concours. Pas sûr que les trois jeunes filles en aient le courage. « On a 20 ans et c'est comme si on sortait du bac,

regrette Rebecca. Il faudrait qu'il y ait plus de passerelles, une reconnaissance de ce qu'on a appris. »

Pas le droit de redoubler

Depuis 2009, les présidents d'université peuvent réorienter les candidats de première année trop mal classés à l'issue de la première session du concours vers d'autres formations. Paris-VIII-Diderot ne le fait pas. « Orienter de façon autoritaire, c'est un peu violent », admet M. Schlemmer. Mais

Passer directement de la médecine à l'ingénierie

L'école d'ingénieurs ESEO a mis en place depuis 2009 un processus d'admission parallèle pour accueillir en février les étudiants en médecine qui souhaitent se réorienter. Ils ont le choix entre sept options majeures, dont une dans le domaine biomédical. Après six mois de cours aménagés, ils intègrent la deuxième année.

réorienter : 40 % d'entre eux réussissaient bien alors qu'auparavant ils étaient en difficulté.

En 2011-2012, 400 étudiants de Lille-I, dont 100 provenant de la première année commune aux études de santé (Paces), se sont réorientés vers la biologie ou les sciences de la terre. « Chez nous, les 15 % les plus faibles sont réorientés d'office à la fin du premier semestre », indique Henri-Jacques Saint-Pol, responsable du service universitaire accueil, information, orientation et insertion professionnelle de Lille-I. Ces derniers n'ont pas été très bons au deuxième semestre dans leur nouvelle filière.

« Si les résultats ont été mauvais au premier concours, il y a un deuil à faire. Ce n'est pas évident. Pour la plupart, ce sont de très bons lycéens confrontés à leur premier échec. Les ateliers sont là pour revaloriser l'image de soi et rebondir », explique Henri-Jacques Saint-Pol. ■

NATHALIE BRAFMAN

www.admission-postbac.fr

Journées portes ouvertes

Publicité

UNIVERSITÉS & GRANDES ÉCOLES

L'Université Toulouse 1 Capitole ouvre ses portes

Samedi 16 février de 9 h à 17 h
www.ut-capitole.fr

23 ECOLES 400 FORMATIONS POUR REUSSIR

ARRETEZ-VOUS AUX JPO
WWW.JPO2013.FR

JOURNEE PORTES OUVERTES
SAMEDI 23 FEVRIER

CCI PARIS ILE-DE-FRANCE

Découvrez 4 Écoles d'Ingénieurs en **Sciences du Vivant**, Agriculture, Agroalimentaire, Environnement

DEVENEZ INGÉNIEUR EN 5 ANS AVEC UN DIPLÔME RECONNU PAR LA COMMISSION DES TITRES D'INGÉNIEUR

Rencontrez-nous lors des Journées Portes Ouvertes

Groupe ESA www.groupe-esa.fr
Samedi 2 février 2013 de 9h30 à 17h
Samedi 16 mars 2013 de 9h30 à 17h

Groupe ISA www.isa-lille.fr
Samedi 2 février 2013 de 9h30 à 17h
Mercredi 6 mars 2013 de 13h à 17h

ISARA-Lyon www.isara.fr
Samedi 16 février 2013 de 9h à 17h
Samedi 16 mars 2013 de 9h à 12h30

EI PURPAN www.purpan.fr
Mercredi 13 février 2013 à 18h
Samedi 16 mars 2013 de 9h30 à 17h

Portail d'inscription aux écoles : www.grandesecoles-postbac.fr

L'aide aux étudiants, dominante à Créteil

De la théorie à la pratique, les résultats du plan Réussite en licence lancé en 2007 sont mitigés

Reportage

Plus attentif que d'ordinaire, le grand amphi ? À l'université Paris-Est-Créteil (UPEC), les enseignants de la faculté de lettres, langues et de sciences humaines ne veulent rien perdre du bilan de l'aide aux étudiants, à laquelle ils consacrent beaucoup d'énergie.

On est en janvier, et c'est leur troisième journée pédagogique. Un moment de mise en commun des expériences, toutes disciplines confondues. « Il s'agit d'aller au-delà de l'incantation des pouvoirs publics, d'accroître la réussite en licence », souligne Jeanne-Marie Boivin, doyen de la faculté. Et à Créteil, on tire les leçons du passé.

L'UPEC s'est lancée dans ce combat dès l'annonce du plan Réussite en licence. C'était en 2007, et Valérie Pécresse, alors ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, voulait diviser par deux le taux d'échec, en cinq ans. Quelque 730 millions d'euros ont été dépensés par les universités, mais le bilan reste mitigé, comme l'a révélé la Cour des comptes en février 2012, puisque le taux de réussite global n'a non seulement pas été amélioré mais a même un peu régressé.

À la faculté de lettres, langues et sciences humaines de l'UPEC, il reste du travail : seuls 26 % des élèves parviennent en licence dans les trois ans, contre 33 % sur le plan national. Cette université périphérique accueille 16,4 % de bacheliers professionnels, 25,3 % de bacheliers technologiques, soit des proportions parmi les plus élevées de France.

« La progression de ces bacheliers est même fulgurante depuis 2010 », relève Isabelle Laborde-Milaa, vice-doyenne de la faculté chargée de la pédagogie. « En 2007, nous n'avions que 5,4 % de bacs pro et 22,9 % de bacs techno. Le bac professionnel est désormais la deuxième voie d'accès aux études supérieures, derrière le bac général », remarque-t-elle.

Une façon de relativiser les résultats bruts de son établissement. « En fin de troisième année de licence, le taux de réussite est de 76 %. Une minorité y parvient en trois ans, quand les autres mettent quatre ou cinq ans... Ce qui n'est

Les enseignants ont dû modifier leurs pratiques en rendant les étudiants plus actifs

pas si mal, ajoute la vice-doyenne, lorsque l'on sait que beaucoup ont besoin, en arrivant chez nous, de remises à niveau. »

En fait, les enseignants-chercheurs de cette université ont choisi de concentrer leurs efforts sur la première année, et même avant. Les classes terminales de six lycées du Val-de-Marne viennent assister à des cours, rencontrer des étudiants et des enseignants.

Bien que lourd à gérer, cet accueil est plébiscité. Ceux qui s'inscrivent bénéficient ensuite d'une semaine d'intégration que « nous voulons encore améliorer

pour en faire une semaine d'apprentissage », détaille M^{me} Laborde-Milaa.

L'une des mesures les plus audacieuses a sans doute été de rénover le contenu de la formation pour la rendre pluridisciplinaire et attractive. À Créteil, l'enseignement est découpé en trois blocs : d'abord, treize semaines de cours consacrés à la méthodologie du travail universitaire, à l'expression, aux langues et usages des techniques de l'information.

Ensuite, un deuxième bloc sur l'interdisciplinarité, par exemple sur l'histoire ou la sociologie pour ceux qui sont inscrits en géographie. « Ce sont des cours magistraux sur des grands sujets qui donnent une ouverture et plaisent beaucoup aux étudiants. Comme quoi, il ne faut pas forcément condamner les cours en amphi », remarque Jeanne-Marie Boivin, qui préfère tester ce qui marche que s'arrêter aux on-dit et aux incantations.

D'ailleurs, lors de la journée bilan, elle s'interroge sur les apports réels de la pluridisciplinarité : « C'est un souhait des pouvoirs publics, mais, finalement, on n'a pas évalué ce qu'elle apporte. » Sans doute sera-t-elle elle aussi bientôt passée au crible.

Enfin, le troisième bloc porte sur la discipline principale. Les cours de méthode doivent aider les étudiants à acquérir des techniques comme la prise de notes, le travail en bibliothèque, l'utilisation des outils numériques, la rédaction de fiches, la préparation d'exposés oraux... « Les étudiants apprécient ces cours, à condition qu'ils soient

immédiatement mis en pratique et reliés à leur discipline. En histoire, par exemple, un travail sur César est l'occasion d'une recherche bibliographique ou d'un commentaire de texte », constate M^{me} Laborde-Milaa. C'est une façon de reconnaître que les enseignants ont, au fond, dû modifier leurs pratiques en rendant les étudiants plus actifs.

L'idée d'imposer aux professeurs une formation initiale ou continue à la pédagogie, comme le souhaite le ministère, soulève toujours beaucoup de résistance dans le supérieur. « En dépit de multiples initiatives, la pédagogie n'est pas encore une préoccupation professionnelle », constate Gérard Boudesseul, sociologue intervenant lors de cette journée.

Toutefois, nombre d'enseignants s'interrogent, comme Nathalie Caron, qui « regrette qu'on ne fasse pas visiter des cours, pour questionner nos pratiques pédagogiques ». Si certains dispositifs fonctionnent bien, ce n'est pas le cas de tous. Et l'UPEC, avec son recul, est déjà revenu du tutorat dans lequel d'autres universités se lancent aujourd'hui.

Malgré les efforts, le résultat est mitigé. Aussi, certains départements, comme celui des lettres, l'ont même abandonné, faute d'étudiants volontaires. En revanche, la désignation d'un enseignant référent par groupe d'une vingtaine d'étudiants fait ses preuves, surtout lorsque son travail est coordonné avec celui de l'équipe pédagogique : « Nous envisageons même d'étendre ce système aux deuxième et troisième années », précise M^{me} Laborde-Milaa.



Les universités ont dépensé 730 millions d'euros pour ce plan. Bilan de la Cour des comptes : le taux de réussite a régressé. NICOLAS TAVERNIER/REA

Une semaine de consolidation aide également à la révision de certains cours, même si elle n'est suivie que par une douzaine d'étudiants. Enfin, le contrôle continu, sans examens couperets, et le travail en petits groupes, plutôt que les cours magistraux en grand amphi, sont devenus la règle.

ISABELLE REY-LEFEBVRE

Classement : les Européens se rebiffent

L'Europe veut contrer l'Asie ! La Commission européenne a lancé son classement européen des universités lors d'une conférence, fin janvier, à Dublin.

U-multirank, c'est son nom, prône une approche très différente de son grand frère, le classement de Shanghai. Plus transparent, plus sophistiqué aussi, il veut refléter la diversité de l'offre et ne se résumera pas à une note globale. « C'est une approche nouvelle qui donnera aux étudiants et aux établissements un aperçu clair de leurs performances, dans une série de domaines-clés », assure Androulla Vassiliou, commissaire européenne à l'éducation.

« À Dublin, le mot "diversité" était sur toutes les lèvres », relève Jean-Charles Pomerol, délégué par la Conférence des présidents d'universités françaises. « Il faut comprendre par là que tant que nos grandes écoles, à commencer par Polytechnique – que le monde entier nous envie mais n'a pas copiée – ne seront pas classées dans les premiers rangs, aucun classement ne sera jugé valable ! », raille celui qui est aussi secrétaire général de la Coordination des 18 universités de recherche intensive françaises.

U-multirank prend en compte cinq critères : la recherche, la qualité de l'enseignement, l'ouvertu-

re vers l'international et, nouveauté, la réussite en matière de transferts de connaissances et de technologies et la contribution à la croissance régionale.

Ces critères seront évalués selon 67 indicateurs. Chaque utilisateur de U-multirank – étudiant, décideur politique ou économique – pourra personnaliser son classement en pondérant les critères de son choix. Il ne s'agira donc pas d'un classement rigide mais d'un outil au service des usagers.

Données déclaratives

L'initiative est loin de faire l'unanimité. Ainsi, la Ligue européenne des universités de recherche (Leru), qui compte 21 universités de recherche intensive, dont 3 françaises, s'est retirée du projet en novembre 2010. La Leru conteste la fiabilité des données déclaratives mais surtout la pertinence de la démarche, qu'elle estime hors de prix. Il en coûtera en effet quelque 2 millions d'euros, prélevés sur le budget européen.

À cette critique s'ajoute une interrogation : « Seule la recherche scientifique peut se mesurer au niveau international, grâce aux publications en anglais. Comment juger des performances d'une école d'art ou même de la recherche en sciences humaines ou en lettres ? », relève Jean-Charles Pomerol.

Les premiers résultats du classement, disponibles en février 2014, évalueront 500 universités sur les 4 000 recensées dans le monde. Le palmarès sera donc loin d'être exhaustif.

L'idée de U-multirank est née en 2008, sous la présidence française de l'Union européenne. Le projet vise à contrer les classements existants, à commencer par celui de l'université Jiao Tong de Shanghai – qui ne place, parmi les 100 premières universités, que trois françaises : Orsay (37^e rang) ; Pierre-et-Marie-Curie (42^e) et l'Ecole normale supérieure (73^e).

Le classement établi par l'hebdomadaire britannique *Times Higher Education* ou celui de la société privée Quacquarelli Symonds (QS), qui prennent en compte la qualité de l'enseignement et la réputation de l'établissement auprès des employeurs, ne distinguent guère plus les établissements français. L'édition de septembre 2012 du classement QS place aux douze premiers rangs quatre universités britanniques et huit américaines. Seuls quatre établissements français figurent parmi les 200 premiers : l'ENS Paris (34^e rang), l'Ecole polytechnique ParisTech (41^e), l'université Pierre-et-Marie-Curie (129^e) et l'ENS Lyon (153^e). ■

I. R.-L.

Formation

Les orthophonistes obtiennent le grade de master

La mobilisation sans relâche des orthophonistes a fini par payer. Les ministres de la santé et de l'enseignement supérieur et de la recherche, Marisol Touraine et Geneviève Fioraso, ont accepté d'intégrer leur formation dans le processus universitaire LMD (licence-master-doctorat). Jusqu'à présent, l'ancien gouvernement estimait que quatre années suffisaient largement pour former ces professionnels. Ces derniers estimaient au contraire qu'ils avaient besoin de cinq ans pour être opérationnels sur tous les domaines, de la petite enfance aux maladies dégénératives. Depuis 1986, ces études se déroulent sur quatre ans – dans l'un des seize centres de formation – mais ne sont reconnues qu'à bac+2 et aboutissent à un certificat de capacité en orthophonie. La profession compte quelque 19 000 orthophonistes et 3 000 étudiants, avec un nombreux clausus d'environ 800 étudiants par an. ■ N. BN

Cinéma Louis-Lumière joue l'égalité des chances

L'Ecole nationale supérieure Louis-Lumière, en association avec la Fondation culture et diversité, a ouvert le 1^{er} février son recrutement pour la première édition de sa classe « égalité des chances ». Avant le 30 avril, les étudiants boursiers de Seine-Saint-Denis (ou ayant été scolarisés dans le département) de moins de 27 ans et résidant en Ile-de-France peuvent postuler pour les 22 séances de quatre heures de préparation gratuite aux épreuves de la prestigieuse Ecole Louis-Lumière. www.ens-louis-lumiere.fr

ISG. MAKE THE WORLD YOURS. *

ET SI VOUS DONNIEZ DE L'AVENIR À VOTRE AVENIR ?

DÉCOUVREZ LE NOUVEAU PROGRAMME BUSINESS & MANAGEMENT DE L'ISG

Programme en 5 ans après Bac (Bachelor et Master)

Choisir le programme Business & Management de l'ISG c'est opter pour une formation évolutive et personnalisée. Durant les trois premières années l'étudiant renforce ses compétences grâce à un parcours très actuel et s'ouvre réellement à l'international durant 1 an. Au cours des deux dernières années, son orientation devient plus professionnelle, l'étudiant sélectionnant l'une 4, grandes voies : Grande École, International, Expertise, Double Compétence.

Rejoignez-nous sur la communauté ISG

8, rue de Lota 75 116 Paris / Tél. : 01 56 26 26 06 • www.isg.fr
programme-bm@isg.fr

<http://www.facebook.com>
<https://twitter.com/ISG>

Cette école est membre de Établissement d'enseignement supérieur privé.

Le Monde PRÉSENTE

LA COLLECTION SPIROU et FANTASIO

ÉDITION COLLECTOR

Dès aujourd'hui, retrouvez votre 3^e numéro des aventures trépidantes du célèbre groom !

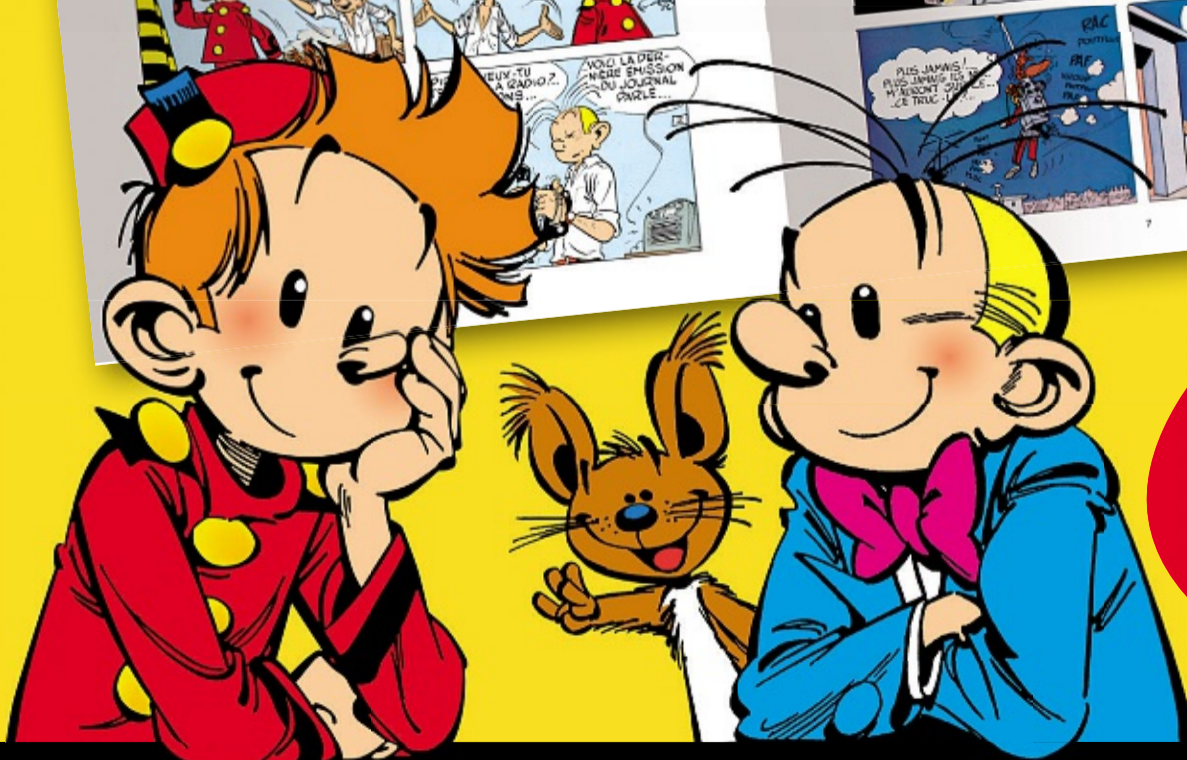
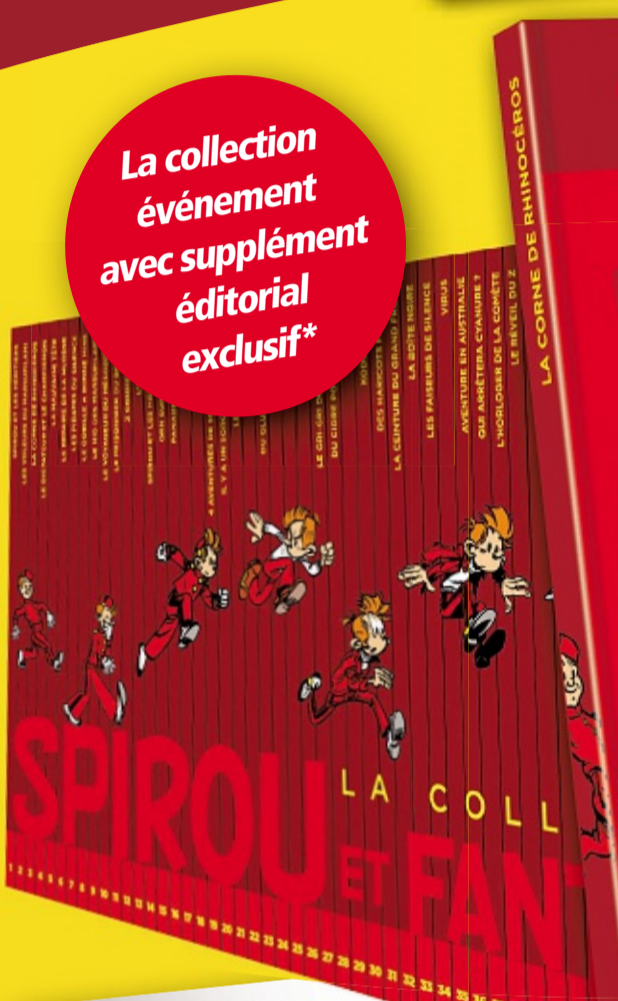
N°3
**7€
,99**
SEULEMENT

**SPIROU
75 ANS**

Toujours en vente !
N°2
**3€
,99**



La collection événement avec supplément éditorial exclusif*



Volets non contractuels. L'éditeur se réserve le droit d'interrompre la parution en cas de nécessité. Société editrice : COBRA - 18-22 rue des Poissonniers 92200 Neuilly-sur-Seine RCS Nanterre 333 761 377, sous licence exclusive des Éditions Dupuis. © Dupuis 2013. Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation strictement réservés pour tous les pays. *Supplément éditorial dans les 5 premiers numéros uniquement.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

www.spiroulacollection.fr

François Hollande en croisade contre l'euro fort

Même si d'autres en Europe souffrent de la hausse de la monnaie unique, la France est seule à protester

Quand il est question de l'euro, François Hollande n'hésite pas à mettre ses pas dans ceux de Nicolas Sarkozy. À l'instar de son prédécesseur qui réclamait, en 2010, un « *nouveau Bretton Woods* », le chef de l'Etat a profité de son discours devant le Parlement européen, mardi 5 février, pour appeler de ses vœux « *l'indispensable réforme du système monétaire international* ».

L'exhortation est, pour lui, l'occasion de s'inscrire dans une autre tradition bien française: la critique du niveau de l'euro, jugé surévalué. « *Une zone monétaire doit avoir une politique de change, sinon elle se voit imposer une parité qui ne correspond pas à l'état réel de son économie* », a-t-il insisté. L'euro évolue actuellement autour de 1,35 dollar. Soit une hausse de plus de 12% depuis l'été 2012. Symbole d'un retour à meilleure fortune de l'union monétaire, cette appréciation suscite l'inquiétude du gouvernement. Pour le ministre de l'économie, Pierre Moscovici, l'euro est « *fort, peut-être d'ailleurs trop fort* ».

L'Allemagne résiste mieux

La plainte est récurrente: dans l'Hexagone, un euro trop élevé a de tout temps été considéré comme l'un des principaux coupables du déficit commercial (plus de 70 milliards d'euros en 2011). Le rapport de Louis Gallois sur la compétitivité dans l'industrie en fait même explicitement mention. L'ancien patron d'EADS fixe pour l'euro une fourchette entre 1,15 et 1,20 dollar. Au-delà, selon lui, la force de vente des entreprises est mise en péril.

Le gouvernement se fait aujourd'hui le promoteur d'une politique de l'offre à travers un plan compétitivité et une flexibilisation du marché de l'emploi. Mais « *si l'euro monte à 1,40 dollar, tous nos efforts de réindustrialisation seront ruinés* », affirme Karine Berger, secrétaire nationale à l'économie au Parti socialiste. D'autant que la sensibili-



Dans son discours au Parlement européen, à Strasbourg, mardi 5 février, François Hollande a évoqué « l'indispensable réforme du système monétaire international ». C. LUTZ/AP

té au taux de change est particulièrement forte en France. « *Notre pays est positionné à l'export sur des produits plutôt de moyenne gamme où la dimension du prix joue un grand rôle* », détaille Bruno Cavalier, économiste chez Oddo.

En clair, la France et son industrie de biens de consommation résistent nettement moins bien qu'une Allemagne innovante, spécialisée en biens d'équipement haut de gamme. Pour ne rien arranger, après des années de crise, « *les marges des entreprises sont sous pression*, poursuit M. Cavalier. *Il leur est donc très difficile d'absorber un tel choc* ».

La France serait-elle seule à souffrir? A l'évidence, le climat des affaires y est mauvais. La publication mardi de l'indice PMI sur l'activité du secteur privé en janvier en dit long. Alors que celle-ci s'améliore pour la zone euro dans son ensemble, elle a plongé en France. Pis, la production des entreprises tricolores baisse à un rythme bien plus élevé qu'en Espagne et en Italie.

Pour autant, les pays les plus endettés de l'union monétaire ont aussi beaucoup à perdre d'une appréciation brutale de la monnaie unique. Celle-ci risque de compromettre les douloureux efforts

d'ajustement menés depuis des mois. Le ministre du redressement productif, Arnaud Montebourg, s'est permis de le rappeler: la monnaie unique est trop haute « *par rapport à ce que l'économie européenne, pas seulement française, est en droit d'attendre* ».

Ailleurs qu'en France, pourtant, point de récriminations. A Madrid, Lisbonne ou Dublin, aucun dirigeant ne proteste ouvertement contre le niveau de l'euro. Un silence finalement pas si étonnant: « *Cette appréciation est le signe d'un retour de la confiance des investisseurs* », souligne Jean-Michel Six, économiste chez Stan-

dard & Poor's. Après avoir senti le vent du boulet, « *les pays les plus fragiles ont donc moins à se plaindre qu'à s'en féliciter* ».

D'ailleurs, quand bien même l'euro serait trop élevé, que faire sinon s'en remettre aux forces du marché? C'est là la doctrine revendiquée par la Banque centrale européenne (BCE). Le taux de change n'est pas un objectif de sa politique. Et, rappelle M. Six, « *la plupart des pays sont réalistes quant à leur capacité de l'influencer* ».

Dans les cercles du pouvoir français, l'indépendance de la BCE est loin de faire l'unanimité. Certains préféreraient la voir faire plus

pour le soutien à la croissance et moins contre l'inflation. Mais dans leur nouvelle croisade contre l'euro fort, les dirigeants français récusent toute tentative de pression. « *Il ne s'agit pas (...) d'assigner de l'extérieur un objectif* » à la BCE, a souligné M. Hollande.

La solution: « *Avoir un message politique sur le taux de change au niveau de la zone euro* », explique M^{me} Berger. En d'autres termes, une intervention verbale de tous ses dirigeants, assez musclée pour être entendue par les marchés. « *Le taux de change est une arme politique* », lâche la députée PS.

MARIE DE VERGÈS

L'économie chypriote mise sur le gaz

Total devait signer, mercredi 6 février, un accord de prospection dans l'île

Nicosie Envoyé spécial

En pleine crise économique, Chypre compte sur ses futures réserves de gaz pour se relancer. En décembre 2011, la société américaine Noble Energy a découvert un gisement dans les eaux territoriales chypriotes, estimé à plus de 200 milliards de mètres cubes et aussitôt baptisé Aphrodite, du nom de la déesse.

Cette présence de gaz – et peut-être de pétrole – attire les investisseurs, qui ont participé à un appel d'offres dont le gouvernement donne le résultat au compte-gouttes. Le 24 janvier, l'italien ENI, associé au coréen Kogas, a obtenu le droit d'explorer trois blocs, pour 150 millions d'euros. Total devait signer, mercredi 6 février, un accord du même type avec le gouvernement de Nicosie, à un prix inférieur, pour deux autres lots.

Tandis que Noble Energy poursuit ses explorations, des forages vont avoir lieu dans cinq blocs voisins, avec l'espoir de découvrir de nouveaux gisements dans les trois prochaines années. « *C'est prometteur et sûr. Il y a du gaz, car c'est la suite des découvertes israéliennes* », affirme le consultant pétrolier Pierre Godec, président de la section Chypre des conseillers du commerce extérieur français.

Les espoirs des Chypriotes et des groupes pétroliers tiennent à la proximité avec le bassin Levantin, où ont été mis en évidence des

gisements importants en Israël: Aphrodite est proche du gisement de Léviathan, l'une des plus grosses découvertes de ces dernières années.

« *La taille d'Aphrodite est dix à vingt fois plus importante que ce que peut absorber Chypre* », explique Pierre Godec. L'île peut donc assurer son indépendance énergétique tout en exportant. Malheureusement pour le pays, contrairement, en juin 2012, d'appeler à l'aide l'Europe pour éviter la faillite de ses banques, il va falloir attendre avant que l'argent du gaz remplisse les caisses: Total et ENI vont procéder à des études sismiques pendant un an avant de forer.

Sécuriser la zone

Le gouvernement a choisi des groupes européens ayant la surface financière pour réaliser des forages à plus de 1500 mètres de profondeur (100 millions d'euros) et capables de faciliter la commercialisation du gaz vers l'Europe. Ils pourront aussi assurer la sécurité de la zone. En effet, la Turquie, qui occupe la moitié nord de l'île depuis 1974, ne reconnaît pas la zone exclusive économique de la République de Chypre: elle avait envoyé des navires de guerre lors de la découverte d'Aphrodite.

En raison des tensions entre les deux pays, le moyen le plus simple d'exploiter le gaz chypriote ne peut d'ailleurs être mis en place: à savoir l'acheminer vers la Turquie

et le relier au projet de gazoduc Nabucco. C'est pourquoi le gouvernement chypriote a opté pour la création d'une usine de liquéfaction, dont l'étude a été confiée au français Technip. Le coût pour la construire et la relier aux gisements est estimé à environ 10 milliards d'euros, que le gouvernement ne peut assurer seul. Nicosie estime que les pétroliers participent au projet quand ils auront découvert des gisements.

« *Et ils trouveront du gaz et peut-être du pétrole*, assure Solon Kassinis, le directeur du département de l'énergie. *En 2015, nous construirons le gazoduc pour relier Aphrodite à Chypre. En 2018, le gaz arrivera à Chypre et, en 2019, l'usine de liquéfaction entrera en service et nous pourrions exporter le gaz.* »

M. Godec met « *un bémol* » à cet enthousiasme: « *Les gaz de schiste et de houille risquent de changer les équilibres des marchés gaziers, et Chypre, avec ses gisements profonds et l'usine de liquéfaction, ne sera pas bien placée au niveau coût. Si l'on découvre du pétrole, cela changera la donne, car sa commercialisation est plus facile.* »

« *Le gaz de schiste est interdit dans plusieurs pays européens et la demande de gaz pour faire de l'électricité va augmenter dans les prochaines années* », fait valoir M. Kassinis, qui assure: « *L'Europe veut diversifier son approvisionnement d'énergie. Nous n'aurons aucun mal à vendre notre gaz.* » ■

ALAIN SALLES

Cinq candidats intéressés par Petroplus

Faute d'offre véritable, des licenciements risquent d'être annoncés

Les salariés de Petroplus n'espéraient pas tant. Pas moins de cinq candidats se sont manifestés pour reprendre la raffinerie de Petit-Couronne (Seine-Maritime) en liquidation depuis trois mois, a indiqué le gouvernement mardi 5 février au soir, après l'expiration du délai fixé par la justice. Deux de ces propositions « *paraissent sérieuses et financées* », estime le ministère du redressement productif, qui évoque une possible participation de l'Etat au tour de table.

Parmi les candidats figurent NetOil, qui travaille depuis des mois sur le dossier et a déjà reçu plusieurs des autorisations administratives nécessaires à une éventuelle reprise de l'usine. Jusqu'à présent, son projet n'a cependant pas été jugé assez solide par les administrateurs judiciaires.

Les quatre autres candidats ont commencé à plancher sur le cas Petroplus plus récemment. Il

s'agit du suisse Terrae, du libyen Murzuq Oil, de l'égyptien Arabiyya Iel Istithmarat (AI), et du nigérien FJ Energy.

« *Hier on voulait nous mettre à mort, aujourd'hui nous sommes contents* », s'est réjoui le porte-parole de l'intersyndicale, Yvon Scornet, interrogé sur Canal+. Ces dossiers « *vont permettre une cessation, et de ne pas être ce domino qui va entraîner encore d'autres dominos derrière* », a-t-il assuré.

Un calendrier tendu

L'optimisme pourrait vite retomber. Car il n'est pas évident qu'aux yeux des administrateurs judiciaires, les dossiers reçus mardi constituent des offres en bonne et due forme, assorties des garanties financières nécessaires.

S'ils les considèrent comme de simples manifestations d'intérêt, les administrateurs pourraient lancer la procédure de licenciement des 470 salariés de la raffine-

Pétrole: l'ajustement des capacités de production continue

La demande pétrolière française a reculé en 2012 de 2,6% par rapport à 2011, selon l'Union française des industries pétrolières (UFIP). L'année écoulée a aussi été marquée par un prix moyen du Brent en euros qui a atteint des niveaux record. Résultat, les prix des carburants ont touché des sommets l'an dernier. En avril pour le sans-plomb 95, à 1,666 euro le litre, et en août

pour le gazole, à 1,4592 euro. Côté raffinage, l'année 2012 est qualifiée de « *correcte* » par Jean-Louis Schilansky, le président de l'UFIP. La marge brute est remontée à 34 euros par tonne, contre 17 euros en 2011, revenant sur ses niveaux des années 2007-2008. Mais la phase d'ajustement des capacités de production va se poursuivre, pronostique M. Schilansky.

rie. Précisément ce que le personnel pensait éviter.

Le lancement du plan social ne signifie pas la fin de la recherche d'un reprenneur. Jusqu'au 16 avril, date à laquelle la raffinerie en liquidation doit juridiquement disparaître, il reste possible à un candidat de remettre une offre ferme, et au tribunal de la retenir. Mais le calendrier devient de plus en plus tendu. D'autant que Terrae et AI, les deux candidats considérés comme les plus sérieux par Percy, n'ont encore obtenu aucun des feux verts administratifs indispensables.

Terrae est une société d'ingénierie suisse, qui a, semble-t-il, travaillé à la remise en état de Collombey, l'une des deux raffineries suisses. « *Ils ont étudié le dossier de façon discrète depuis des mois, et ont semble-t-il trouvé une financement* », indique-t-on à Percy.

Quant à Arabiyya Iel Istithmarat, il s'agit d'un groupe coté à la Bourse du Caire, dont les activités vont de l'automobile à l'énergie en passant par les matériaux de construction.

« *Nous arrivons un peu à minuit moins cinq, c'est vrai, mais notre proposition est sérieuse* », assure son représentant en France, le consultant Michel Billard De la Motte, qui avait précédemment travaillé pour un autre candidat. « *L'offre est assortie d'un engagement de livraison de 100000 barils de brut par jour en provenance d'Oman* », précise-t-il. ■

DENIS COSNARD

Denis Ranque dame le pion à Anne Lauvergeon pour présider le conseil d'EADS

Le groupe européen manifeste son indépendance face aux Etats actionnaires

La veille du match de football France-Allemagne auquel devait assister, mercredi 6 février, le président de la République François Hollande et la chancelière allemande Angela Merkel, le conseil d'administration d'EADS, a, *in fine*, publié, mardi 5 février, la liste des douze administrateurs qui seront soumis au vote d'une assemblée générale extraordinaire dans les prochaines semaines.

La direction du groupe européen d'aéronautique et de défense a retenu les noms d'Anne Lauvergeon, ex-présidente d'Areva, de Jean-Claude Trichet, ancienne président de la Banque centrale européenne, de Michel Pébereau, ex-président de BNP Paribas, et surtout de Denis Ranque, ex-PDG de Thales. Selon EADS, tous ces « candidats ont été sélectionnés sur la base de leurs compétences et expériences complémentaires ».

Longtemps cité parmi les nominés potentiels, Philippe Camus, président d'Alcatel-Lucent, dont le mandat arrive à échéance en mai, manque à l'appel. L'Elysée se serait opposé, dit-on, à la nomination de celui qui fut coprésident exécutif d'EADS entre 2000 et 2005.

«Gouvernance normale»

Si la direction d'EADS n'a pas fait officiellement connaître son choix pour la présidence du conseil d'administration et laisse le soin aux futurs administrateurs de « désigner le futur président du conseil lors de sa première réunion », il semble cependant que M. Ranque tienne la corde.

Tom Enders, président d'EADS, voulait faire du renouvellement du conseil d'administration le symbole de la nouvelle gouvernance du groupe depuis décembre 2012 après l'échec de la fusion avec le britannique BAE Systems.

La sortie du capital du groupe aussi bien de Lagardère côté français que de Daimler côté allemand a contraint le groupe à recomposer son capital. Paris et Berlin ont désormais chacun 12 % d'EADS.

« EADS est une entreprise normale avec une gouvernance normale », martèle-t-on dans l'entourage de M. Enders. Le choix de M. Ranque peut, en effet, être interprété comme « un signe d'émancipation » d'EADS vis-à-vis des Etats actionnaires du groupe. Et, plus particulièrement, de Paris, qui poussait la candidature de M^{me} Lauvergeon. Dans son édition du 27 janvier, le *JDD* signalait qu'« Atomic Anne » était « le souhait de François Hollande pour la présidence du groupe ». M^{me} Lauvergeon a « toutes les qualités pour jouer un rôle majeur » au sein d'EADS, avait ensuite ajouté Pierre Moscovic, le ministre de l'économie.

Pour « Major Tom », comme on le surnomme au sein du groupe, la composition du nouveau conseil avait valeur de test de la nouvelle gouvernance.

M^{me} Lauvergeon « s'est grillée toute seule. Autodétruite », se défend-on du côté d'EADS. Et le groupe d'ajouter : « Il faut accepter le fait qu'en décembre il y a eu un changement de gouvernance. »

Une fois élu au conseil d'administration, l'ancien PDG de Thales pourrait donc devenir le premier président non exécutif indépendant d'EADS. Il n'aura pas eu à faire campagne pour accéder à cette fonction. Poussé à la démission de Thales en 2009, M. Ranque a appris sa bonne fortune en pleine mer, alors qu'il est en train de boucler une traversée de l'Atlantique à la voile. ■

GUY DUTHEIL

Lire aussi la chronique
Pertes & profits page 20

Le plan du gouvernement pour aider les PME

Au menu, des amendes pour les clients qui ne respectent pas les délais de paiement légaux

Renforcer la trésorerie des entreprises, une priorité de crise. Après cinq années de croissance zéro, qui ont affaibli le tissu des PME et des TPE (très petites entreprises), le gouvernement annonce un paquet de mesures pour aider les entrepreneurs. Il entend mobiliser les circuits de financement publics (la Banque publique d'investissement - BPI -, bras armé de l'Etat dans l'économie) et privés (banques).

Pierre Moscovic, ministre de l'économie, devait dévoiler, mercredi 6 février, un plan d'action en onze points allant du développement de l'assurance-crédit (qui protège contre les défauts de paiement des débiteurs) à celui de l'affacturage (du financement à court terme), en passant par l'amélioration du soutien public à l'exportation (par le biais de la BPI) et un contrôle strict des délais de paiement (en respect de la loi de modernisation de l'économie de 2009, très contournée).

Ce plan englobe deux mesures déjà annoncées : un fonds de garantie des prêts bancaires chez Oseo (filiale de la BPI), censé débloquent 500 millions d'euros de crédits de trésorerie nouveaux ; et le préfinancement du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) par les banques privées et la BPI, c'est-à-dire la possibilité pour les entreprises de calculer leur montant prévisionnel de CICE en début

d'année et d'obtenir un crédit équivalent, remboursé in fine par l'administration fiscale. Selon la Banque de France, les crédits de trésorerie ont baissé de 7 % en 2012.

Le plan de Bercy se fonde sur le rapport Charpin concernant les délais de paiement, tout juste remis à Bercy. Le constat dressé par l'inspecteur des finances Jean-Michel Charpin est noir : le ralentissement économique pèse sur la trésorerie (20 % des entreprises ont des difficultés systémiques à financer leur poste client), et les retards de paiement s'accroissent.

Trésorerie supplémentaire

En 2011, la réduction des délais de paiement engagée depuis 2008 a marqué le pas. Le rapport Charpin fait le lien entre retards de paiement et défaillances d'entreprises.

Pour sanctionner les infractions à la loi, le gouvernement promet un dispositif ad hoc dans le projet de loi sur la consommation, prévu au printemps. La Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes pourra prononcer des amendes administratives en cas de manquement (75 000 euros au maximum pour une personne physique, 375 000 euros pour une personne morale). Le respect de la loi rapporterait plus de 11 milliards d'euros de trésorerie supplémentaire aux PME. ■

ANNE MICHEL

L'Inde, ce marché gigantesque qui fait rêver tous les industriels de l'armement

Le Salon Aero India de Bangalore ouvre ses portes mercredi 6 février

Bangalore (Inde)

Bienvenue sur l'un des premiers marchés mondiaux de la défense ! La compétition y est vive ; alors ne soyez pas pressé et pensez à coopérer. C'est ainsi que l'on peut résumer le message de l'Inde aux fournisseurs d'armements du monde entier alors que s'est ouvert, mercredi 6 février, à Bangalore (Etat du Karnataka), le neuvième Salon Aero India.

Tous les industriels d'une trentaine de pays participent à cette manifestation. Chacun y va de ses propositions pour des marchés où l'unité de contrat est le milliard de dollars mais où le temps de la décision s'étire plus qu'ailleurs. La demande militaire est élevée dans cette région du monde. Les relations de l'Inde sont tendues avec le Pakistan et la Chine. Par ailleurs, Pékin a engagé d'importants programmes d'armement.

New Delhi cherche donc aujourd'hui à se mettre à niveau, notamment en se dotant d'une industrie performante. Il est vrai que l'Inde importe près de 70 % de ses équipements. Entre 2006 et 2010, le pays a d'ailleurs surpassé la Chine, deve-

nant le premier importateur d'armements et manifestant ainsi sa « volonté de moderniser ses forces armées et de remplacer son matériel vieillissant », souligne une étude du cabinet PwC.

« C'est le seul pays de la zone qui, de par sa taille et son importance, peut résister à la Chine en lui faisant contrepoids, garantissant ainsi une certaine stabilité », explique un expert militaire. L'Inde a donc le soutien implicite des Américains, des Européens et des Russes, prêts à coopérer pour l'aider à se doter d'une industrie lui permettant de réduire le fossé avec son voisin. »

Les négociations de contrats comportent donc comme compensation (*offset*) une forte part d'équipements à réaliser sur place - entre 30 % et 50 % du contrat - ou des transferts technologiques. Il faut alors trouver des partenaires locaux capables de les produire.

Si, depuis 2004, New Delhi a favorisé le développement d'une industrie privée de la défense pour pallier les difficultés que rencontrent les arsenaux publics, « le processus avance très lentement en raison, notamment, de nombreux obstacles réglementaires », reconnaît

Guillaume Rochard, associé aéronautique et défense chez PwC.

Autre source de difficulté, le processus administratif et bureaucratique très complexe et très long. Le groupe britannique BAE a attendu plus de vingt ans pour se voir notifier, au début des années 2000, un contrat d'avions Hawk.

Et que dire des marchés annuels après avoir été annoncés, en raison du recours d'un concurrent ? Ce fut le cas pour les 197 hélicoptères Fennec d'Eurocopter en 2007 ou encore pour les avions ravitailleurs d'Airbus en 2008. Dans les deux cas, la compétition a été relancée et Airbus est à nouveau seul en piste. « Nous sommes plus confiants que lors du Salon précédent voici deux ans, car beaucoup de dossiers sont arrivés à maturité », relève Yves Guillaume responsable pour l'Inde d'EADS.

Les opportunités sont nombreuses mais la compétition est rude. Le fabricant français de missiles MBDA - il a emporté, en 2012, un contrat d'un milliard d'euros pour 500 missiles MICA destinés aux Mirage 2000 indiens, le plus important contrat d'armement engrangé en France pour l'année écoulée -

dénombrer trente discussions en cours. « L'Inde sera dans quelques années, notre premier client à l'export », pronostique Antoine Bouvier, PDG du deuxième missilier mondial - quand 60 % des exportations sont aujourd'hui à destination des pays du Golfe.

Si les Russes, fournisseurs historiques, restent dominants devant les Israéliens, Américains et Européens montent en puissance. Pour preuve, leur présence dans les

Si les Russes, fournisseurs historiques, restent dominants, devant les Israéliens, Américains et Européens montent en puissance

diverses compétitions en cours ou attendues pour les hélicoptères. « Nous avons pour avantage cinquantaine ans de coopération industrielle avec la fabrication et l'entretien des 600 *Cheetah* et *Chetak* », relève Norbert Ducrot, vice-président Asie d'Eurocopter. Le montant de ces divers appels d'offres approche les 12 milliards de dollars (8,8 milliards d'euros). Autant que le contrat Rafale.

Chez Dassault Aviation, on se montre serein sur l'avancée des négociations menées depuis un an concernant les 126 avions - elles concernent en particulier les transferts de productions. Les propos des officiels indiens sont encourageants. « Les bons vins français mettent du temps à parvenir à maturité ; il en est de même pour les bons contrats, a affirmé, à la mi-janvier, lors de son passage à Paris le ministre indien des affaires étrangères, Salman Khurshid. Attendez un petit peu que le bouchon saute et vous aurez un bon vin à goûter ! »

La visite en Inde de François Hollande, la semaine prochaine, devrait donner une nouvelle impulsion. Mais il n'est pas le seul chef de gouvernement à se rendre à New Delhi. Le président russe, Vladimir Poutine, y était en décembre 2012 et le premier ministre britannique, David Cameron, est annoncé. ■

DOMINIQUE GALLOIS



Le marché des hélicoptères, sur lequel les Européens sont engagés, offre de belles opportunités. AJAZ RAHI/AP

La Thaïlande se projette en « hub » régional de l'Asie du Sud

Le royaume veut moderniser ses secteurs aéroportuaires, portuaires, routiers et ferroviaires

Bangkok

Correspondant

Une première depuis... vingt-trois ans ! La visite en Thaïlande, mardi 5 février, du premier ministre français, Jean-Marc Ayrault, a marqué une rupture. Certes, ce court séjour a vraisemblablement plus tenu de l'opportunité que d'une soudaine volonté de se rendre à Bangkok - M. Ayrault avait assisté, la veille, au Cambodge, à l'incinération du roi Sihanouk.

Il semble néanmoins que cette visite traduise une évolution du regard hexagonal sur un ensemble régional de 500 millions d'habitants, au taux de croissance promoteur. « Nous voulons tisser avec tous les pays de l'Asie du Sud-Est des relations étroites », a déclaré Jean-Marc Ayrault, qui s'était déjà rendu, fin 2012, à Singapour et aux Philippines, peu de temps avant que François Hollande n'effectue une visite au Laos, à l'occasion d'un sommet Asie-Europe.

Pour M. Ayrault, le message est clair : « Les puissances moyennes, dont la Thaïlande fait partie, sont des partenaires durables pour la France et l'Union européenne. »

D'autant plus qu'en raison d'un commerce extérieur français déficitaire le dynamisme économique de l'Asie du Sud représente une chance de « nous donner de la stabilité et des perspectives de croissance ».

M. Ayrault a aussi relevé que les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean) sont « déjà la deuxième destination des exportations françaises en Asie et la troisième destination de nos investissements, avec un stock de plus de 11 milliards d'euros fin 2011, après la Chine et le Japon ».

En ce qui concerne la Thaïlande, 360 entreprises françaises y sont déjà présentes. Elle est, pour la France, son deuxième partenaire dans la région. La Thaïlande est un pays-clé au sein de l'Asean, car elle dispose de nombreux atouts : le royaume est la deuxième économie de la zone. Son produit intérieur brut (PIB) par tête d'habitant, avec près de 6 000 dollars (environ 4 422 euros), est l'un des plus élevés de la région, après Singapour et le très riche et peu peuplé sultanat de Brunei.

Le pays a l'avantage de posséder un niveau d'infrastructures déjà assez développé, se situant au-des-

sus de la moyenne mondiale. Sa classe moyenne est en pleine expansion.

Devant les participants d'un forum d'affaires franco-thaïlandaises, le ministre des finances du royaume, Kittirat Na-Ranong, s'est efforcé de mettre l'eau à la bouche des investisseurs, indiquant que le royaume entend « devenir un "hub" régional » : la Thaïlande, a-t-il dit, va débloquent

Le pays va débloquent un budget destiné au financement d'infrastructures de 65 milliards de dollars sur sept ans et demi

un budget destiné au financement d'infrastructures de 65 milliards de dollars (47 milliards d'euros) sur sept ans et demi.

La somme concerne la modernisation des secteurs aéroportuaires, portuaires, routiers et ferroviaires : 75 % de ce budget sera dévolu à ce dernier secteur, alors que la Thaïlande se lance dans un ambitieux - parfois un peu irréalis-

te, disent certains - programme de construction de lignes de chemin de fer à grande vitesse qui relieront Bangkok au nord, au sud-est et au sud du pays, avec des ramifications vers la Chine, la Malaisie et le Cambodge. « Les entreprises françaises sont bien positionnées pour les offres d'infrastructures », souligne un haut fonctionnaire français proche du dossier.

Après avoir conclu sa journée en rencontrant le premier ministre de Thaïlande, Yingluck Shinawatra - qui s'était rendue à Paris en juillet -, M. Ayrault a assisté au palais du gouvernement à la signature d'accords dans les secteurs de l'économie, de la santé, de l'éducation et de la défense.

De son côté, le chef du gouvernement thaïlandais a indiqué que des négociations étaient en cours pour parvenir à la conclusion d'un accord de libre-échange entre son pays et l'Union européenne (UE).

Dans cette perspective, la Thaïlande pourrait alors devenir ce « hub » permettant à l'UE de pousser ses pions dans le cadre d'une future - et encore incertaine - Communauté économique de l'Asean (AEC). ■

BRUNO PHILIP

Perte record pour ArcelorMittal

Le groupe continue à délaissier l'acier au profit des mines. La Belgique, le Luxembourg et la France demandent des comptes au PDG Lakshmi Mittal

Voilà qui ne devrait pas rassurer les métallurgistes de Florange (Moselle). En 2012, ArcelorMittal a perdu la somme de 3,7 milliards de dollars (2,7 milliards d'euros), contre un bénéfice de 2,3 milliards enregistré un an plus tôt, a annoncé, mercredi 6 février, le numéro un mondial de la sidérurgie. De même, son chiffre d'affaires a chuté de 10,4 %, passant de 94 milliards de dollars en 2011 à 84,2 milliards l'an dernier, « principalement sous l'effet de la

Le fabricant d'acier Aperam est aussi en difficulté

Ancienne filiale d'ArcelorMittal, qui détient toujours 40 % de son capital, le fabricant d'acier inox Aperam a annoncé, lundi 4 février, avoir doublé ses pertes en 2012, à 108 millions de dollars (80 millions d'euros). Son chiffre d'affaires est également en forte baisse, passant de 6,4 milliards de dollars en 2011 à 5,3 milliards l'an dernier. Résultat : le groupe luxembourgeois, qui possède notamment des usines à Gueugnon (Saône-et-Loire) et Isbergues (Pas-de-Calais), a décidé de suspendre pendant deux ans le versement de dividendes, pour se concentrer sur son désendettement.

baisse des prix de vente moyens de l'acier [-8,2%], a indiqué le groupe dans un communiqué.

Certes, cette perte record est due en grande partie à une dépréciation exceptionnelle de 4,3 milliards de dollars de ses actifs européens, annoncée le 21 décembre 2012, mais le marché de l'acier a continué de souffrir. « L'année 2012 a été très difficile pour l'industrie sidérurgique, en particulier en Europe où la demande d'acier a enregistré une nouvelle chute de 8,8 % », a précisé Lakshmi Mittal, le président d'ArcelorMittal.

De fait, la division Plats carbone Europe, celle dont dépendent les usines de Florange mais également de Dunkerque (Nord) et de Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône), a causé à elle seule une perte opérationnelle de 2,9 milliards d'euros en 2012. « Pour l'ensemble de l'année, la production d'acier brut [de Plats carbone Europe] a enregistré une baisse de 7 %, à 27,4 millions de tonnes », a indiqué le groupe.

Plus inquiétant pour les métaux d'ArcelorMittal, le géant anglo-indien continue de déplacer son centre de gravité vers l'extraction de minerais. Ses expéditions d'acier ont ainsi diminué de 2,3 % l'an dernier, à 83,8 millions de tonnes, tandis que celles de minerai de fer ont augmenté de 5,4 %, à



Lakshmi Mittal, le président d'ArcelorMittal, en mai 2012. KI PRICE/REUTERS

54,4 millions de tonnes. Et cela devrait s'accélérer : le groupe prévoit une hausse « d'environ 20 % » de ses expéditions de minerais de fer en 2013, grâce à l'augmentation de la production de ses mines au Canada, tandis que ses expédi-

tions d'acier ne devraient progresser que « d'environ 2 % à 3 % ».

« Mais c'est plutôt une bonne chose, nuance Philippe Landroit, analyste à la Société générale. Le prix du minerai de fer ayant augmenté de 75 % depuis septembre, il

vaut mieux être un groupe intégré comme ArcelorMittal si on veut disposer d'une matière première à bon marché ou si on veut profiter de cette envolée des prix. »

Autre élément qui devrait alimenter les discussions, notamment à Florange : ArcelorMittal a enregistré au dernier trimestre 2012 un « gain » de 200 millions de dollars, provenant de « la vente de crédits de dioxyde de carbone ». Or, si le groupe sidérurgique a trop de quotas de CO₂ et peut donc se permettre de les revendre, c'est parce qu'il a arrêté ou fermé définitivement un certain nombre de ses installations en Europe.

De même, les syndicalistes du groupe ne comprennent pas que Lakshmi Mittal ait décidé de maintenir le versement d'un dividende, certes diminué à 0,20 dollar par action contre 0,75 dollar il y a un an, alors qu'il multiplie les fermetures de sites. « C'est bien la preuve qu'il n'y a que l'argent qui l'intéresse », accusent-ils. Résultat : la mobilisation des métallos ne faiblit pas. Un millier d'entre eux, venus de Liège (Belgique) mais aussi de Florange, devaient manifester à Strasbourg, mercredi 6 février, devant le Parlement européen.

Côté politique, l'heure est également au rassemblement, notamment depuis qu'ArcelorMittal a

annoncé, le 24 janvier, la fermeture d'une partie de ses laminoirs à Liège – ce qui devrait entraîner la suppression de 1300 emplois –, alors que le sidérurgiste s'était engagé à les maintenir en activité.

Une table ronde consacrée à l'avenir de la sidérurgie en Europe doit être organisée à Bruxelles le

Un millier de métallos, venus de Liège et de Florange, devaient manifester devant le Parlement européen, mercredi 6 février

12 février. Le ministre français du redressement productif, Arnaud Montebourg, le ministre wallon de l'économie, Jean-Claude Marcourt, et son homologue luxembourgeois, Etienne Schneider, ont notamment demandé au commissaire européen à l'industrie, Antonio Tajani, de convoquer Lakshmi Mittal, afin que le PDG soit auditionné. Objectif : « Mettre ArcelorMittal face à ses contradictions », explique-t-on à Bercy. Mais M. Mittal a déjà fait savoir qu'il ne s'y rendrait pas et enverrait l'un de ses collaborateurs. ■

CÉDRIC PIETRALUNGA

Bonnes Adresses

Tarifs 01/01/13		Tél. : 01 57 28 38 52
1 parution	Professionnels	Particuliers
Forfait 5 lignes	65€ HT	65€ TTC
Forfait 10 lignes	110€ HT	110€ TTC

Reproduction interdite

soldes du 9 janvier au 12 février 2013
Encore moins cher !

mobeco

Canapés - Salons - Clic clac
Convertibles pour couchage quotidien

Faciles à ouvrir et à fermer.
En cuir ou en tissu

Existents avec ouverture et fermeture électrique

7 J / 7 : 01 42 08 71 00
N°Vert 0 800 17 16 15

50 av. d'Italie 75013 Paris
148 av. Malakoff 75016 Paris
247 rue de Belleville 75019 Paris

www.mobeco.com

ANTIQUITÉS

Suite à mes prestations télévisées sur le marché de l'art, je vous propose

UN RENDEZ-VOUS POUR VOS DEMANDES D'ESTIMATIONS, Spécialisés successions

J'ACHÈTE Meubles Tableaux Pendules Objets d'art & curiosités Argentiererie Livres anciens Violons & Archets anciens Art d'Afrique et d'Asie Art décoratif du XXe s Art d'Islam et d'Orient Photos anciennes et d'artistes Sérieux et discrétion assurés, déplacements Paris et Province.

PATRICK MORCOS EXPERT
Affilié à la Compagnie Nationale des Experts
06.07.55.42.30
morcospatrick@orange.fr

MUSIQUE

ACH. POUR COLLECTION 33 TOURS ANNEES 50 (MUSIQUE CLASSIQUE)
Tel : 06.11.57.62.81

ACHÈTE COLLECTIONS DE DISQUES VINYL TOUS STYLES.
Tel : 06.23.18.59.85

MEUBLES

LES PETITS FAUTEUILS de PARINGER
Les petits fauteuils de PARINGER ont une particularité : ils s'adaptent à toutes les courbures et postures. - Sûrs et élégants, ils sont recouverts de beaux cuirs. Une belle invention de PARINGER.

BEAU CUIR 990€
PARINGER fabrique les Dorsalino Cuir, pour le Bureau et pour la Télé : une bonne nouvelle pour le dos de ceux qui s'asseyent un long moment ou un bref instant. Ils pourront garder leur vivacité pour se retourner ou pour se lever.

Exposition et vente chez **PARINGER**
121, rue du Cherche-Midi 75006 Paris
(Angle 21, bd Montparnasse)
MÉTRO DUROC ou FALGUIÈRE
Tel : 01.42.22.22.08
www.paringer.fr
Documentation sur demande

VACANCES

Vosges en marche
Dépayssant naturellement Découvrez le massif des Vosges en raquettes. Gîte de séjour et randonnées accompagnées ou libres Stages avec une autre activité : aquarelle, photo, chant atelier d'écriture...

88120 Basse/Le Rupt
Tél : 03.29.24.89.40
www.vosgesenmarche.com

COURS

Américaine, Prof. à l'Ecole Polytechnique. 20 ans exp. propose **COURS D'ANGLAIS** Prépa aux examens d'entrée aux grandes écoles, Toefl, Toeic, Ielts, Sat. Analyste Financière Sr. et ancienne élève de Sciences Po Paris et Columbia Univ. aux USA.
www.english-a-la-carte.com
Tel : 06.74.08.65.40

MATHÉMATIQUES, LEÇONS PARTICULIÈRES À PARIS, ttes CLASSES PREPA, Dauphine, ts par prof. agrégé de classes prépa.
Tel : 06.60.13.50.67

ARTS

PEINTURES SUISSES RECHERCHONS pour nos collectionneurs

Aloïse, Auberjonois, Bocion, Buchet, Bille, Bieler, Vallotton, Soutter et toutes œuvres de qualité

Estimations gratuites à domicile

Paiement aux plus hauts cours du marché

Cabinet d'expertise ARTS ANCIENS
CH-2027 Montalchez art-ancien@bluewin.ch
+4132 835 17 76 / +4179 647 10 66

BIBLIOTHÈQUES & COMPOSABLES SUR MESURE
de style ancien, moderne, british

SOLDES
- 10 % de réduction sur présentation de ce coupon

Avec vos meubles, offrez-vous les conseils d'un décorateur, il conseille et réalise votre projet d'aménagement gratuitement.

Meubles & Atmosphère
OUVERT LE DIMANCHE
18, rue de Châteaudun - 75009 PARIS
Tél. : 01.48.78.72.57
M^o Notre-dame-de-Lorette et Le Peletier
www.meublesatmosphere.com

ACHAT AU DESSUS DE VOS ESTIMATIONS ET EXPERTISES

« ART D'ASIE » : CHINE, JAPON ET MOYEN-ORIENT
06.07.55.42.30
P. MORCOS
EXPERT CNE
* Porcelaines et Bronzes
* Cristal de Roche
* Corail et Ivoires Anc.
* Jade blanc et couleurs
* Cornes et Laques
* Peintures et Tissus anc.
* Manuscrits et Estampes

DEPLACEMENT PARIS - PROVINCE
morcospatrick@orange.fr

L'IMPERISSABLE BIBLIOTHÈQUE à COLONNADES de PARINGER

Changez de perspective, en allant chercher un bon livre... Tous modèles à vos mesures, et même au fur et à mesure - Doc sur demande ... Mieux : Une visite ! ... PARINGER, 121 rue du Cherche-Midi, Paris 6ème
Tel. 01 42 22 22 08 - www.paringer.fr

VÊTEMENTS

JAMES
SOLDES

Bernard Zins, Bugatti, Alain Gauthier, Derek-Rose, Guy de Berac, Pancaladi, etc.
« Les meilleurs »
53, rue d'Avron - 75020 PARIS
Tél. : 01.43.73.21.03

DÉCORATION

RENOV'DÉCO 1961 SARL
Nos compétences, notre expérience et notre goût du travail soigné **A VOTRE SERVICE !** PEINTURE, PAPIER-PEINT, PARQUET, ELECTRICITE, CARRELAGE, PLOMBERIE, MACONNERIE, MENUISERIE.
*Devis gratuit *Délai respecté
Tel : 01.40.09.79.26
06.21.40.02.81
www.renovdeco1961.fr

LIVRES

LIBRAIRE ACHÈTE LIVRES 20€
Illustrés Modernes, Beaux Arts Sciences Humaines, Littérature Voyages, Photos, Plaiade etc.
GOLEN : 06.30.49.93.94

ACHAT LIVRES ANCIENS & MODERNES
(18ème, 19ème, Pléiades...)
Librairie Pettit
www.livres-revues.com
Tel : 06.81.13.99.38

BIJOUX

ACHAT OR Particulier-professionnels
DIAMANTS-MONTRES BIJOUX-DEBRIS LINGOTS-PIECES
(Direct Bourse)
COMPTOIR EUROPEEN DE L'OR
66, rue de Lévis, 75017 Paris
Métro : Villiers
Tel : 01.42.67.20.63

LECTRICE

Comédienne, bonne lectrice, propose à Paris, lecture à domicile de vos auteurs préférés ou d'autres à découvrir
Tél : 06.63.85.71.49

Fauteuils & Canapés Club Haut de Gamme

SOLDES

L'indémontable fauteuil CLUB, plus de 80 ans et toujours plus de succès ! Cuir mouton ciré, patiné, vieilli, suspension et ressorts. Plus de 30 modèles en exposition.

80, rue Claude-Bernard - 75005 PARIS
Tél. : 01.45.35.08.69
DecorActual www.decoractual.com

L'Etat américain demande 5 milliards de dollars à Standard & Poor's

La justice accuse l'agence d'avoir bien noté des titres toxiques pour contenter ses clients

New York
Correspondant

Ce fut un bref moment de détente lorsque, en conférence de presse, mardi 5 février, le ministre de la justice américain, Eric Holder, évoqua une pastiche de la célèbre chanson *Burning Down the House* (« La maison brûle »), du groupe Talking Heads. Pastiche réalisé par un employé de l'agence de notation Standard & Poor's (S&P), présenté comme l'« analyste D. ». Son refrain se terminait ainsi : « *Les subprimes sont bouillants. Et la maison part en fumée.* » La justice dispose d'une vidéo où « *l'analyste D.* » chante et danse devant ses collègues hilares. On est en 2007, dix-huit mois avant l'effondrement de la bulle immobilière.

Le ministre a indiqué que des preuves de cet ordre – montrant qu'à l'intérieur de l'agence de notation, et ce dès 2004 et sans conteste à partir de 2006, beaucoup savaient que les titres de dette immobilière auxquels S&P attribuait les meilleures notes étaient en réalité profondément toxiques –, ses services en disposent en grand nombre.

Ces preuves fondent, pour partie, la plainte déposée par le gouvernement américain devant un tribunal fédéral civil de Los Angeles contre S&P et sa maison mère, McGraw-Hill. Le choix du lieu n'est pas fortuit. L'accusation se fonde sur la notation très surévaluée par S&P d'une quarantaine de *collateralized debt obligations* (CDO) et s'appuie en particulier sur le cas de WesCorp Credit Union, un organisme public de crédit californien, spécialisé dans le logement social et amené à la faillite en mars 2009 après avoir massivement acquis ces titres vérolés.

Juridiquement, l'angle d'attaque pourrait s'avérer efficace. Depuis des années, aux Etats-Unis, en cas de litige, les agences de notation tendent à se placer sous la protection du 1^{er} amendement de la Constitution, qui garantit la liberté d'expression. Leurs évaluations, plaident-elles, relèvent de la « *libre opinion* ». Ici, la puissance publique argue que S&P, qui a « *conçu et mis en œuvre un système destiné à tromper les investisseurs* », a porté préjudice en connaissance de cause aux contribuables.

En effet, comme les grands fonds de pension de salariés, particulièrement importants en Californie, WesCorp, dans ses statuts, n'était autorisé à investir que dans des titres boursiers « *sûrs* », c'est-à-dire bénéficiant des meilleures notes des agences de notation.

Dans sa plainte, l'Etat fédéral estime que lorsque S&P allouait une bonne note à un titre toxique, minimisant de fait son niveau de risque, l'agence « *savait, contrairement à ce qu'elle présentait au public, être mue par son désir de préserver et de renforcer ses relations avec les émetteurs* [de ces titres] ». En clair, S&P, rémunéré par les banques émettrices de titres subprimes, avait tout à gagner à bien les noter, quelle que soit la qualité réelle de ces papiers.

L'Etat exige aujourd'hui le versement d'une somme monumentale : 5 milliards de dollars (3,6 milliards d'euros), soit l'équivalent des pertes des institutions publiques, a signifié M. Holder ; soit aussi cinq fois le bénéfice annuel de McGraw-Hill.

L'agence financière Thomson Reuters estimait, mardi 5 février, que S&P affronte une « menace triple A »

La notation de la seule quarantaine de CDO concernés par la plainte de la justice (et émis de septembre 2004 à octobre 2007) a rapporté 13 millions de dollars à S&P. L'agence n'a pas répondu à la requête du *Monde* de connaître le nombre total des titres notés par elle sur cette période et le montant exact qu'ils représentaient.

Mais lorsque, fin 2007, les agences de notation ont commencé d'abaisser les notes des titres toxiques, on estime que ceux-ci représentaient 2 000 milliards de dollars, ce qui donne une idée du volume potentiel des commissions dont bénéficiait leur notation.

Dans une note à ses clients, l'agence financière Thomson Reuters estimait, mardi, que S&P affronte une « *menace triple A* ». La référence est limpide : « *triple A* », c'est la note maximale dans le langage des agences de notation. Les investisseurs semblent partager ce niveau d'inquiétude. L'action McGraw-Hill a perdu 23,5% de sa valeur en deux jours. Celle de l'agence Moody's, 18%.

A Wall Street, l'idée prédomine que, pour le moment, Washington a posé son grappin sur la plus emblématique des agences, comme elle avait ouvert sa première enquête contre Goldman Sachs dans le secteur bancaire. Mais, derrière, tout un « *système* » où, selon M. Holder, les « *conflits d'intérêts* » sont devenus la norme, est dans le collimateur. ■

SYLVAIN CYPEL

En sortant de la Bourse pour se réinventer l'américain Dell fait un sacré pari

Michael Dell rachète sa société avec le fonds Silver Lake, pour l'orienter sur les services et les logiciels

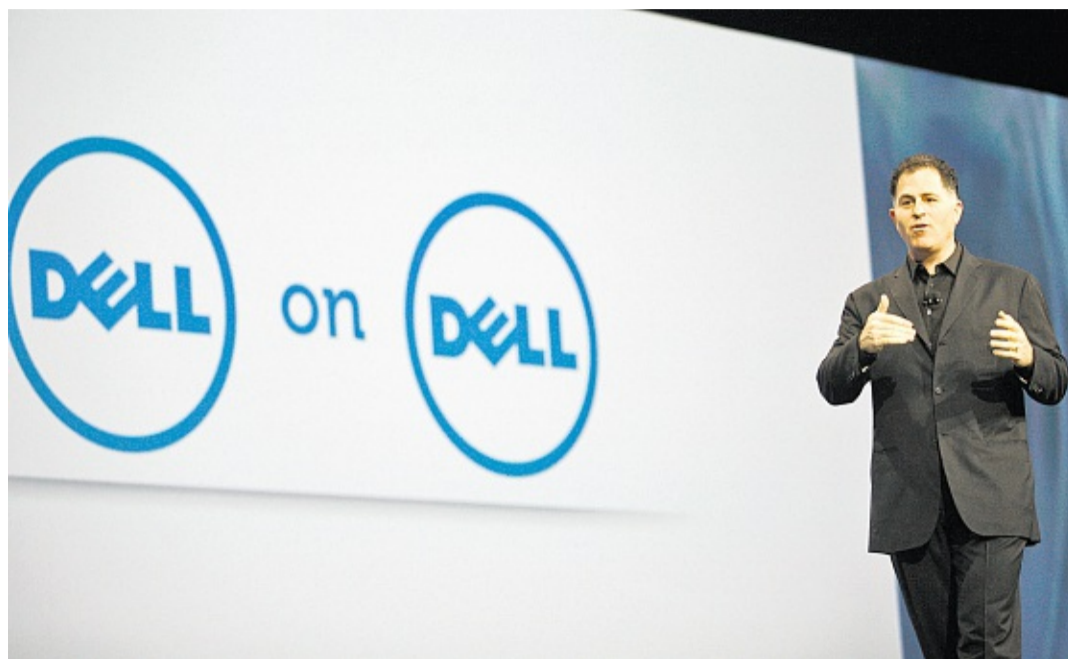
Analyse

C'est un sacré pari dans lequel s'est engagé Michael Dell, près de vingt-neuf ans après la création de Dell Computer, cette société qui a révolutionné, dans les années 1990, le secteur des ordinateurs personnels (PC) en misant tout sur la vente directe à la demande, au point de dominer le monde du PC jusqu'au milieu des années 2000.

Aujourd'hui, c'est à une autre « *révolution* » que s'attache l'expatrié texan : il veut transformer Dell, simple fabricant de PC, en spécialiste des services et logiciels pour les entreprises. Un domaine à haute valeur ajoutée qui pourrait permettre à la firme d'Austin (Texas) de rebondir et faire face à l'érosion de ses marges.

Pour accomplir cette transformation au plus vite, Michael Dell a choisi de soustraire son groupe à la surveillance scrupuleuse des marchés. Mardi 5 février, le fabricant a annoncé sa sortie de la Bourse, vingt-cinq ans après y être entré. Le groupe a été racheté pour 24,4 milliards de dollars (18 milliards d'euros) par Michael Dell lui-même, appuyé par le fonds Silver Lake et Microsoft. L'opération a pris la forme d'un *Leverage buy out* (LBO), ou achat par endettement.

Pour les experts du secteur, cette décision est logique : Michael Dell a besoin de calme et de temps, loin des pressions des analystes, pour mener à bien son opération. Car il s'agit bien de son opération. « *La continuité est capitale dans cette histoire*, analyse Crawford Del Prete, du cabinet d'études IDC. *C'est Michael Dell et les dirigeants qu'il a choisis qui ont entamé la transformation de l'entreprise. Eux seuls peuvent la réussir.* »



De cette mutation, Michael Dell espère une restauration des marges de la société. KIMIHIRO HOSHINO/AFP

Or, cette transformation, poursuit M. Del Prete, « *ne sera pas rentable tout de suite* ». En restant en Bourse, Dell risquait en effet de voir son action « *sanctionnée dans les premiers temps, car il y a des secteurs sur lesquels ils doivent réduire la voilure, comme les imprimantes, et cela fera du chiffre d'affaires en moins.* » Numéro un mondial du PC jusqu'au milieu des années 2000, Dell s'est fait damer le pion par Hewlett-Packard (HP) en 2006. Comme ce dernier, il a ensuite souffert de l'essor de marques asiatiques moins chères, comme Asus, Acer ou Lenovo, aujourd'hui numéro deux mondial.

Mais c'est l'arrivée, en 2010, du iPad d'Apple et la déferlante des tablettes qu'elle a suscitée, qui a porté un rude coup à Dell – et aux

autres constructeurs. Ces nouveaux produits ont affecté l'usage des PC par les particuliers. Gelé en 2011, le marché du PC connaît un déclin inexorable. De son propre aveu, Michael Dell n'avait pas du tout vu venir la tendance !

« Période d'incertitude »

Le groupe veut monter dans la chaîne de valeur, quitter le segment grand public, moins rentable et proposer des services et logiciels aux entreprises. Pour ce faire Dell a réalisé, depuis fin 2009, dix-sept acquisitions d'entreprises spécialisées dans la sécurité, le « *cloud computing* », ou les solutions de gestion au sein des entreprises.

Pour les observateurs, cette stratégie est la bonne, voire la seule viable. « *Le but est de devenir un petit IBM ou un petit Cisco* », commente

Adrian O'Connell du cabinet Gardner. Reste que Dell n'est pas seul à suivre cette voie : « *Tous les autres suivent ce chemin. HP a commencé. Lenovo y songe* », rappelle Maynard Hum du courtier Wells Fargo.

Selon lui, Dell a ses chances. Le groupe est spécialisé dans les PME, segment délaissé par les autres. « *Ils vont utiliser le PC comme porte d'entrée, explique l'analyste, pour toucher ces entreprises-là, les fidéliser et leur vendre des produits à plus forte valeur ajoutée.* »

Quoi qu'il en soit, la « *route s'annonce rude* » pour Dell. C'est ce que HP s'est efforcé de pointer mardi. Insistant sur la « *période d'incertitudes* » qui s'ouvre, le rival de Dell a invité les clients de ce dernier à « *explorer les alternatives* ». A commencer par les siennes. ■

SARAH BELOUZZANE

Les opérations de LBO ont redémarré depuis quelques mois

EN SORTANT LE FABRICANT de PC américain Dell de la Bourse, le fonds d'investissement Silver Lake remet au goût du jour les LBO (*leveraged buy-out*), ces rachats financés grâce à l'endettement. Il s'agit de la plus grosse opération du genre depuis 2007, quand l'américain Blackstone avait mis la main sur les hôtels Hilton pour 26 milliards de dollars (19 milliards d'euros).

Montages financiers stars des marchés jusqu'à la chute de Lehman, en 2008, les LBO, basés sur la capacité des entreprises à rembourser leurs dettes grâce à leurs flux de trésorerie, ont subi un coup d'arrêt quand les financements bancaires se sont taris.

Crise oblige, les opérations les moins bien ficelées ont ployé sous la dette (Monier, PagesJaunes...). Les scandales liés aux rémunérations indues de dirigeants (Converteam, Cegelec) ont achevé de ternir l'image des LBO.

Si les Etats-Unis se sont rapide-

ment repris, en Europe, le marché ne s'en est jamais remis : 2012 a marqué un point bas depuis 2009 avec des opérations de LBO évaluées à 66,2 milliards de dollars, en recul de 30% par rapport à 2011, selon le cabinet Prequin.

Mais « *on sent un redémarrage du marché depuis fin 2012* », indique Céline Méchain, en charge du capital-investissement chez Goldman Sachs France. « *Le second semestre devrait être favorable aux grosses opérations* », renchérit Sami Rahal, associé chez Deloitte.

Taux très attractifs

Plusieurs explications à cela. D'abord, la dette, nerf de la guerre, a rarement été aussi bon marché. Aux Etats-Unis, comme en Europe, les taux directeurs des banques centrales ont atteint un plancher. Les rendements des obligations d'entreprises aussi. De quoi en faire une alternative attrayante au crédit bancaire. « *On peut*

emprunter des montants quasi illimités à des taux très attractifs », résume M^{me} Méchain.

Par ailleurs, malgré la crise, le secteur conserve de quoi investir. C'est le cas des fonds en « *fin de vie* » (Apax, Permira...), c'est-à-dire ayant levé de grosses sommes en 2007-2008. Certains (Advent, BC Partners, EQT...) ont réussi de belles récoltes depuis dix-huit mois. Selon Prequin, le « *trésor de guerre* » des fonds de LBO européens et américains dépasse 317 milliards de dollars !

Le principe même d'aller chercher des cibles en Bourse est à la mode, car les valorisations restent raisonnables. En Europe, le secteur a commencé à se réveiller. Fin 2012, le fonds suédois EQT a racheté le spécialiste allemand des pansements BSN Medical pour 1,8 milliard d'euros. Le britannique Charterhouse se verrait bien céder la branche restauration collective du français Elior, valorisée 2 milliards d'euro-

ros. Les laboratoires d'analyse Labco, propriété de 3i, sont officiellement à vendre.

« *Les activités européennes de Verallia [branche emballage de Saint-Gobain] pourraient intéresser des fonds, de même que La Redoute [détenue par PPR]* », note un bon connaisseur du secteur.

Mais le retour des LBO géants n'est pas pour demain. En tout cas en Europe. D'abord, la profession assure avoir appris de ses excès. « *Les banques n'ont pas envie de voir resurgir des LBO "zombies" (Saur, Camaïeu...)* ! », plaide un expert en référence à ces entreprises dont la valeur est devenue inférieure à celle de la dette.

Ensuite, les temps ont changé. Selon M. Rahal, s'il y a de la dette disponible en France, l'ordre de grandeur est plutôt de 800 millions à 1 milliard d'euros. M^{me} Méchain, elle, table sur des opérations de 1 à 10 milliards d'euros en Europe. ■

AUDREY TONNELIER

Les éditeurs ont renoncé à imprimer les quotidiens nationaux mercredi

Depuis des semaines, la distribution des journaux est perturbée par le conflit chez Presstalis. Le syndicat du Livre exige une nouvelle aide de l'Etat

Les quotidiens nationaux n'ont pas été imprimés, mercredi 6 février, à la suite d'un mouvement social chez Presstalis, principal acteur de la distribution de la presse, à l'appel du Syndicat général du livre et de la communication écrite (SGLCE).

Les patrons de presse du Syndicat de la presse quotidienne nationale (SPQN) ont pris « *la décision exceptionnelle de ne pas imprimer les journaux* », indiquent-ils dans un communiqué du 5 février. « *Le conflit au sein de Presstalis prend*

une dimension inédite et d'une gravité exceptionnelle », déclarent-ils. Les éditeurs déplorent « *les actions violentes de blocage de leurs titres* » et appellent « *à la responsabilité de tous les acteurs de ce conflit afin de trouver rapidement les voies du dialogue au sein de Presstalis* ».

Le SGLCE a aussi appelé à un rassemblement, mercredi matin, devant l'imprimerie du *Monde* à Ivry-sur-Seine. Il proteste contre la restructuration en cours chez Presstalis, qui prévoit la suppression de 1 200 emplois sur 2 500. Le

syndicat estime « *qu'aucun signe d'ouverture n'émane de la direction de Presstalis ni des éditeurs siégeant à son conseil d'administration* ».

« Le réseau fond à vue d'œil »

Le SGLCE demande en particulier que tous les départs prévus par le plan social soient fondés sur le principe du volontariat. « *Une revendication impossible à satisfaire quand il s'agit de faire partir un salarié sur deux* », souligne-t-on chez Presstalis. L'entreprise est en train de négocier avec des groupes

du secteur public la reprise d'une partie des salariés.

En s'attaquant aux quotidiens nationaux, le SGLCE s'en prend au « *maillon faible* » de la presse française, à la santé précaire et à l'influence importante auprès des politiques. Il veut obtenir la négociation tripartite qu'il réclame depuis des mois, avec à la clé une plus grande contribution de l'Etat à la restructuration. Les pouvoirs publics vont déjà apporter 35 millions d'euros d'aides directes et 60 millions sous forme d'un prêt garanti.

Le blocage des quotidiens se produit au moment où se tient le congrès de l'Union nationale des diffuseurs de presse (UNDP).

Selon son président, Gérard Proust, la fermeture des points de vente s'est accélérée en 2012, avec 1 892 fermetures pour 710 créations, soit un solde net de 1 082 points de vente qui ont disparu sur un total de 27 500.

C'est principalement le réseau indépendant traditionnel qui est touché, c'est-à-dire les maisons de la presse, les librairies, les bars-

tabacs. Les créations de points de vente concernent principalement la grande distribution.

« *Le réseau fond à vue d'œil et le processus s'accélère*, souligne M. Proust. *Le métier n'attire plus, les commerçants se désengagent.* » Pour le président de l'UNDP, « *ce n'est pas Internet qui tue la presse papier, c'est la rémunération insuffisante des détaillants et les conditions d'approvisionnement qui ne sont pas adaptées, avec trop de magazines dans les linéaires.* » ■

XAVIER TERNISSEN

Immobilier

Tous les mercredis datés jeudi

Tarifs 01/01/13 • Tél. : 01 57 28 38 52 • immobilier@mpublicite.fr

Forfait 5 lignes	Particuliers	Professionnels
1 parution	65€ TTC	65€ HT
La ligne supplémentaire	15€ TTC	15€ HT
31 caractères ou espaces par ligne. Modules : nous contacter		

Reproduction interdite

Breteuil
Appartements de Famille



10 AGENCES AU COEUR DE PARIS : 6^{ÈME}, 7^{ÈME}, 8^{ÈME}, 15^{ÈME}, 16^{ÈME}, 17^{ÈME}
www.breteuilimmo.com

LE BAROMETRE DE L'IMMOBILIER PAR LES NOTAIRES

Situation du marché immobilier en Ile-de-France à fin novembre 2012 :

La baisse du nombre des ventes s'accompagne de premières baisses des prix.

Nombre de ventes de logements anciens :

De septembre à novembre 2012, 30 000 logements anciens ont été vendus en Ile-de-France, soit une baisse de 11% par rapport à la même période en 2011 et de 22% par rapport à la même période il y a deux ans.

La baisse du nombre de ventes se poursuit donc à un rythme soutenu.

Le repli s'observe à la fois pour les maisons et les appartements, que ce soit à Paris, en Petite Couronne ou en Grande Couronne.

Prix de vente des logements anciens :

Après une phase assez longue de résistance, la baisse des prix semble s'installer, amplifiant le mouvement décelé le mois passé.

Les prix des logements anciens en Ile-de-France sont en repli de 0,9% d'août à novembre 2012 (-0,8% pour les appartements et -1,1% pour les maisons).

Dans tous les départements, les maisons anciennes enregistrent une baisse des prix sur 3 mois.

En revanche, pour les appartements, certaines poches de résistance demeurent encore. Ainsi, le prix au m² des appartements anciens est resté stable en Petite Couronne et n'a guère évolué en Grande Couronne (+0,4%) d'août à novembre. En revanche, à Paris, **les prix au m² ont reculé de 1,8%**, passant de 8 460 en août à 8 300 en novembre. D'après les dernières projections de prix calculées par les Notaires de Paris – Ile-de-France sur les avant-contrats de vente à Paris, les prix des appartements anciens passeront progressivement en dessous de la barre de 8 300 euros par m² au printemps.

Source : Notaires Paris-Ile de France - base BIEN

Contact : Chambre des Notaires de Paris - Place du Châtelet - Paris 1er - Tél. : 01 44 82 24 00

Retrouvez l'intégralité des chiffres sur le site de la Chambre des Notaires de Paris :

www.notaires.paris-idf.fr

VIAGER
Gestion Transaction Syndic

Tél. : 01 47 64 66 89
www.belimmo.com

belimmo

Siège : Place WAGRAM
154, avenue de Wagram

Parc MONCEAU
61, boulevard de Courcelles

Porte MAILLOT
48, boulevard Gouvion-Saint-Cyr

Porte VILLIERS
40, boulevard Gouvion-Saint-Cyr

ACHATS

L'IMMOBILIER 100%
ENTRE PARTICULIERS

Acheteurs Français et Européens
Recherche, tous types de biens
entre particuliers. LMO
Tel gratuit : 0.800.14.11.60

LOCATIONS

Pour Clientèle

INTERNATIONALE, recherchons
Appartements Meublés/Vides à
LOUER/VENDRE à Paris.

EXPATRIATES : Parisian Furnished
Rentals made Easy.

Le Spécialiste de la GESTION
MEUBLÉE LONGUE DURÉE !
GetaHomeInFrance.Co.Uk
Tel : 01.45.71.72.73

VENTES

APPARTEMENTS

PARIS 2^E

MONTORGUEIL
6P, 219m², 4^{asc.}, parfait
état - Sud - **1.850.000€**
VARENNE 01.45.55.79.10

PARIS 5^E



* OBSERVATOIRE 6P. *
Dans charmant imm.ancien
152m², 2^{asc.}, parfait état

* ST MEDARD 142M2*
Atypique, Dernier ét. asc
Soleil et Vue s/tt Paris

* COEUR SEME*
Ancien cloître 131m²
sèj 3 chbres terrasse 57m²

Tel : 01.45.44.44.45

JARDIN DES PLANTES

5P. sur jardin, à rénover
158m², 3^{asc.} - **1.990.000€**
VARENNE TEL : 01.45.55.79.10

PARIS 6^E

MARCHE ST GERMAIN
2P, 41m² dernier étage
soleil, balcon, à rafraichir
possible extension. Exclusivité
Près Carrés **01.53.63.00.63**



LUXEMBOURG

5P, 168m², 5^{asc.}, Bel imm.
2.241.000€

SEINE/BUCI

Duplex 152m² - 3 chambres Dernier
ét. asc., Terrasse
Tél : 01.45.55.79.10



IDEAL PIED A TERRE

* Pl. St Sulpice (Près) *
2P, 45,60m² 2^{ét.} raffiné
* LITRE - 54,52M2*
2P, 3^{asc.}, Terrasse 18m²
Refait neuf

* Passerelle des ARTS *
4P, 104m², 4^{asc.}, Service
Charme - Travaux

MEZIERES/Rennes 5P.

Bel imm., 147m², 5^{asc} Balc
Tél : 01.45.44.44.45

PARIS 7^E



BRETEUIL
4P, 81m², 4^{asc.}, 2 chbres
Vues - bel immeuble
1.095.000€
RUE DE VERNEUIL
Triplex 205m² sur Jardin
Bel immeuble - **3.400.000€**
RUE DU BAC
RARE 4P, 165m² s/Jardin
Bel immeuble XVIII^e asc
Tél : 01.45.55.79.00

PARIS 10^E

GARE DU NORD - GARE DE L'EST
81M2 4P. 3e ét. asc. gardien
rue calme, imm. Haussmann
670.000€ Tél : 01.42.61.12.59
www.valencienmes.olympic.in

PARIS 14^E

AGENCE DE FERLA IMMOBILIER
220 AVENUE DU MAINE
75014 PARIS.
TEL : 01.53.90.49.00
MOUTON DUVERNET / MAINE
Dans une copropriété de bon
standing au 4ème ét ac asc. 2P,
52 m² avec 7,50m² de balcon,
1 double séjour, 1 chambre,
1 cuisine indépendante, 1 sdb,
dressing, wc indépendant.
Lumineux et vue dégagée.
+ une cave. Prix : **560 000 €**

PARIS 15^E



SUFFREN 133M2
Récent 6P 4 chbres calme
sur jard **1.300.000€+box**

BIR HAKEIM 105M2

Récent ét élevé 5P balc
3 chbres **1.018.000€** + park

DUPLEIX 108M²

Anc. 4^e ét. dble réception
2 chbres **990.000€** + serv

BOUCICAUT 50M2

Ancien 4ème 3P 2 chbres
Vue dégagée **430.000€**

Tel : 01.58.01.18.18
91 rue du Théâtre
www.breteuilimmo.com

ENTRE CONVENTION & PTE DE VERSAILLES

IMMEUBLE NEUF BBC
Livraison immédiate
architecture contemporaine
parfaitement au calme et
environné de verdure
Frais de notaire réduits

STUDIO 30M²

3^eét. idéal investissement
locatif : **315.000€**
M. Louis Tel : 06.76.56.25.30
ou 06.60.70.15.98

PARIS 16^E

RANELAGH 219M2
Duplex, 6 chbres, Balcon Parfait
état - **2.290.000€**
VARENNE **01.45.55.79.00**

LOCAL D'ACTIVITÉ

Me Charles-Alexandre LANGLOIS,
Notaire Tel : 02.54.40.31.81
etude.langlois@notaires.fr
EN EXCLUSIVITE A vendre ou
à louer, local d'activité de 353m²
Rue Martre, Clichy

MAISONS

JASMIN

Maison - Loft 72m²
1 chbre - Belles prestations Volume
- Charme fou
Près Carrés **01.53.63.00.63**

RÉSIDENCES SERVICES

75015 Studio 38m² **277 000€**
75016 2P 58m² **350.000€**
75017 2P 47m² **305.000€**
Rueil 2P 49m² **110.000€**
75012 3P 65m² **295.000€**
75016 3P 65m² **365.000€**
Boulogne 3P 65m² **310.000€**
Classe énergie D
Tel : 06.89.22.30.73
maresidence-services.fr

VIAGER PRÉVOYANCE



Vente en viager occupé & libre dès 60 ans, sur Paris, Région Parisienne & Côte d'Azur.

Vente occupée sans rente.

Estimation gratuite & confidentielle

Votre sécurité assurée par un expert en droit viager

189, rue de la Pompe, 75116 Paris • M^o Victor Hugo
01 45 05 56 56 viager-prevoyance.com

ETRANGER

TERRABAHAMAS

BAHAMAS : paradis libre d'impôts
• LOTISSEMENTS À VENDRE
• INMEUBLES D'EXCEPTION
• PERMIS DE SEJOUR
• DÉMÉNAGEMENT
www.terrabahamas.com
Tel : 1-242-601-0048
Fax : 1-242-393-7372
info@terrabahamas.com

URUGUAY, le pays le plus Européen d'Amérique Latine.

TERRAFIN s'occupe des procédures d'immigration, déménagement, d'achats immobiliers, d'assistance légale, résidences. www.terrafin.net
Tel : +5982 9019878 ou 351 21 318 2700
Fax : + 5982 9001515/ +351 21 318 2701



CANADIAN FARMLAND INVESTMENT OPPORTUNITY

10.6 percent growth over the past decade, Inflation protection, hard asset
Contact AGIinvest
Properties Canada
<http://www.aginvestcanada.com>

Pour investisseurs, Suisse, villa individuelle de 5,5 pces, 200 m², au calme dans centre urbain d'une ville des rives du Léman, 30mn de Genève et aéroport, proximité de commerces, axes routiers et ferroviaires, école privée internationale, 500 m² de jardin clos, couvert à voitures. **1 850 000 €** Agences s'abstenir
Contact : zanaline@me.com



LEGASSE VIAGER,
depuis 1963
Spécialiste du viager

Bruno et Nicolas Legasse vous proposent
Une étude et un suivi gratuit et discret

La solution Viager : augmenter sa retraite en restant chez soi

47, avenue Bosquet 75007 Paris.
Tél. : 01 45 55 86 18
Fax : 01 45 55 50 18
Site internet : www.viager.fr

Le Monde

Les petites annonces
immobilières

Vous souhaitez communiquer dans cette rubrique, vous pouvez :

- appeler le : 01.57.28.38.52
- faxer votre texte au : 01.57.28.39.20
- envoyer votre texte par e-mail : immobilier@mpublicite.fr



Pertes & profits | CHRONIQUE

PAR STÉPHANE LAUER



Le crime de l'Orient-EADS

EADS

L'échec de la nomination d'Anne Lauvergeon à la présidence d'EADS fait un peu penser au roman d'Agatha Christie, *Le Crime de l'Orient-Express*. La victime a été poignardée non pas par un, mais par plusieurs assassins, qui avaient tous une bonne raison de lui en vouloir.

Le pari de François Hollande, de vouloir placer l'ex-shepa de François Mitterrand à la tête du conseil d'administration du groupe d'aéronautique et de défense, s'est finalement révélé trop ambitieux. Trop d'obstacles, trop d'en-

nemis, trop de cadavres dans les placards. Obnubilé par sa volonté de trouver un point de chute à l'ancienne patronne d'Areva, le pouvoir politique n'a pas anticipé que les parachutages n'étaient plus de saison chez EADS. Tout le beau travail du patron exécutif du groupe, Tom Enders, consistant à protéger l'entreprise d'actionnaires publics un peu trop envahissants, risquait d'être mis à mal par un énième fait du prince.

Finalement, la raison l'a emporté après que le microcosme de la politique et des affaires parisiennes fut bien agité pour barrer la route à M^{me} Lauvergeon. On ne le sait

que trop, elle ne compte pas que des amis. C'est un euphémisme. Ses réticences au sauvetage d'Alstom en 2004, son refus d'entrer au gouvernement sous Nicolas Sarkozy, ses batailles homériques avec Henri Proglgio, le patron d'EDF, son bilan contesté à la tête d'Areva... Tout cela a fini par laisser des traces et des assassins potentiels. M^{me} Lauvergeon, qui rêvait d'un trône, devra donc se contenter d'un strapontin, comme simple administratrice.

Anne Lauvergeon, qui rêvait d'un trône, devra se contenter d'un strapontin

Tandis qu'elle se voit contraindre de poursuivre sa traversée du désert, Denis Ranque, 61 ans, lui, va devoir interrompre son tour du monde à la voile pour prendre la présidence d'EADS. L'ex-PDG de

Thales avait, en effet, décidé de prendre le large au propre comme au figuré après s'être fait évincer du groupe d'électronique de défense en 2009.

Comme quoi, on peut se tenir loin des couloirs du pouvoir et obtenir son bâton de maréchal. Par rapport à la candidature de M^{me} Lauvergeon, celle de M. Ranque a le mérite, en tant qu'administrateur indépendant, de ne pas froisser les susceptibilités allemandes. L'ex-patronne d'Areva pouvait difficilement s'en prévaloir en tant que représentante de l'Etat.

Dans le huis clos qui vient de s'achever, EADS a fini par imposer son nouveau mode de gouvernance et a gagné un président du conseil qui connaît son sujet. Quant aux assassins, le lecteur n'aura pas besoin de la sagacité et de l'esprit de déduction d'Hercule Poirot pour les identifier. ■

Retrouvez Pertes & profits sur le Net : lauer.blog.lemonde.fr

La CGT Goodyear nie toute responsabilité dans la fermeture du site d'Amiens

Le syndicat est l'objet de critiques tant de la part de la CFDT que du gouvernement

Mensonges», « calomnies », « déchaînement politico-médiatique » : la CGT de l'usine Goodyear d'Amiens-Nord, accusée plus ou moins ouvertement par certains d'être en partie responsable de la fermeture du site, riposte. Mickaël Wamen, le leader du syndicat - 85 % des voix aux élections professionnelles -, a tenu, mardi 5 février, à « faire connaître la vérité ». Au siège confédéral de la CGT, il était entouré de Thierry Lepaon, le futur secrétaire général de la CGT, et de Carlos Moreira, secrétaire général de la Fédération nationale des industries de la chimie (FNIC), histoire de montrer que les équipes sont soudées.

Les critiques sont venues notamment d'Arnaud Montebourg, le ministre du redressement productif, indiquant qu'il cherchait à faire revenir l'américain Titan dans le jeu et invitant la CGT à « mettre de l'eau dans son vin ». Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT - syndicat non représenté sur le site depuis quatre ans -, a estimé que le syndicat porte, à part égale avec la direction de Goodyear, « une responsabilité de ce qu'il se passe ». François Hollande a pour sa part jugé que « des occasions ont été perdues dans les derniers mois ».

De son côté, le premier ministre, Jean-Marc Ayrault, a dit espérer « que tout le monde s'y mettra pour (...) parvenir » à une solution. « Je regrette que ce qui avait été possible en juin [2012] n'ait pas été possible aujourd'hui ». M. Ayrault fait allusion à l'échec des négociations du premier semestre 2012 qui avaient vu émerger la combinaison d'un plan de départ volontaire (PDV)



Le site Goodyear d'Amiens-Nord, le 31 janvier. MICHEL SPINGLER/AP

pour l'activité pneus tourisme et de la reprise par Titan de l'activité pneus agraires (537 postes sur 1 173).

Prêt à discuter

« La vérité », selon le délégué, est que son syndicat « n'a aucune responsabilité » dans la situation actuelle. Au cours des premiers mois de 2012, explique-t-il, « on avait avancé dans les négociations du PDV pour l'activité tourisme. Mais le 27 septembre, la direction est arrivée avec un PDV qui était en réalité un plan de sauvegarde de l'emploi [PSE, plan social] déguisé ». La direction de Goodyear a toujours contesté cette version. L'avocat de la CGT, Fiodor Rilov, qui aurait « fait capoter » la négociation de l'accord

sur le PDV à la dernière minute, est lui aussi la cible de critiques. « La stratégie, c'est la CGT qui la décide, déclare M. Moreira. M. Rilov est un outil » à son service.

On entend aussi que l'avocat aurait utilisé le dossier Goodyear pour faire sa publicité dans le cadre des élections législatives de juin 2012, auxquelles il a renoncé à se présenter pour des raisons administratives. Ce serait l'une des raisons pour lesquelles M. Rilov et la CGT auraient refusé l'engagement de maintien de l'activité agraire par Titan sur deux ans, alors que la CGT réclame une durée de cinq ans. Par deux fois, le tribunal de grande instance de Nanterre a jugé que « la pérennité ne se mesure pas à l'échel-

le de deux ans ». Accusation sans fondement, pour M. Moreira : « En 2009, déjà, c'était le même blocage et il n'y avait pas d'élections législatives à cette époque. »

La CGT a en tête l'affaire Continental de Clairoux (Oise) : un engagement de maintien de l'emploi sur deux ans qui s'est soldé, six mois plus tard, par le licenciement de tous les salariés qui avaient pourtant accepté de travailler plus.

M. Wamen se dit néanmoins prêt à discuter. Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT, a pour sa part déclaré que si le gouvernement dessinait un « plan convenable », il ne voyait pas « pourquoi la CGT refuserait cette perspective. ■

FRANCINE AIZCOVICI

La croissance du marché français des produits bio ralentit

Les dépenses alimentaires biologiques ont progressé d'environ 5 % en 2012, contre 10 % en 2011

Les Français ont continué à mettre un peu plus de produits alimentaires bio dans leur assiette en 2012. Mais la croissance de ce marché ralentit. La progression aurait avoisiné 5 %, contre 10 % en 2011. Selon les chiffres publiés mercredi 6 février par l'Agence Bio, ce marché devrait passer de 3,9 à 4,1 milliards d'euros. Ce qui ne représente encore que 2,4 % de l'ensemble de la consommation alimentaire française.

L'Agence Bio se félicite de constater que, malgré la crise, le nombre de Français consommant du biologique au moins une fois par mois est reparti à la hausse. Selon un sondage de l'institut CSA, il serait de 43 % en 2011, contre 40 % un an plus tôt. Les plus assidus, qualifiés de « bio-

quotidiens », représenteraient 8 % de la population française. Et les « bio-hebdos », 15 %.

Les fruits et légumes sont souvent la porte d'entrée de ce marché, mais les œufs et le lait sont aussi plébiscités : la part du bio y atteint 10 %. Sachant que le consommateur de ce type d'aliments achète aussi des produits d'entretien ménager ou cosmétique bio.

Autre motif de satisfaction : la part des produits bio d'origine française progresse. Un sujet sensible, car nombre de consommateurs sont demandeurs de plus d'information sur la provenance de leurs achats. Et souhaitent s'approvisionner auprès de producteurs locaux. Ils sont 9 sur 10 à affirmer regarder le pays de provenance sur l'étiquette.

La part des produits bio importés devrait passer sous la barre des 30 % du marché en valeur en 2012, contre 38 % en 2009 et 32 % en 2011.

Loi des objectifs fixés

Cette progression du « made in France » s'explique en partie par l'augmentation des surfaces cultivées en bio. Le cap du million d'hectares a été franchi en 2012. Soit 3,8 % de la surface agricole utile (SAU) française. Le nombre d'exploitants bio a plus que doublé en cinq ans, pour atteindre 24 400. Ce qui porte leur part dans l'ensemble des exploitations agricoles françaises à 4,75 %.

Ces chiffres restent éloignés des objectifs fixés en 2007 dans le cadre du plan d'action en faveur de l'agriculture biologique.

LAURENCE GIRARD

Energie

Total négocie la vente de TIGF à EDF pour 2,4 milliards d'euros

Total a décidé de vendre sa filiale française de gazoducs TIGF à un consortium mené par l'électricien EDF, qui l'a emporté grâce à une offre de 2,4 milliards d'euros contre un groupement rival mené par la Caisse des dépôts. Le groupe pétrolier a confirmé, mardi 6 février, son entrée en négociations exclusives avec EDF, allié au gestionnaire du réseau gazier italien SNAM et au fonds souverain singapourien. Cette filiale de stockage et de transport de gaz basée à Pau avait été mise en vente en 2012 par Total, suscitant des craintes chez les syndicats et les élus locaux, et poussant le groupe pétrolier français et les repreneurs potentiels à leur donner de multiples assurances. « Le consortium retenu (...) permettra d'accompagner le développement de TIGF dans le respect des engagements pris vis-à-vis de ses salariés et de ses partenaires », a souligné le PDG de Total Christophe de Margerie. Ces engagements portent notamment sur la préservation des emplois, le maintien des dispositions sociales dont bénéficient les 500 salariés de la filiale et la localisation de son siège à Pau. ■

BTP Le groupe Vinci reste prudent pour 2013

Malgré des résultats solides en 2012, avec un chiffre d'affaires de 38,6 milliards d'euros (+ 4,5 %), et un résultat opérationnel stable, Vinci se veut prudent pour 2013. Le groupe français de BTP et de concession a déclaré, mardi 5 février, vouloir privilégier « les marges sur les volumes » alors qu'« en 2013, l'environnement économique devrait rester difficile, notamment en Europe ». La branche travaux aborde pourtant l'année avec un carnet de commandes bien rempli (31,3 milliards d'euros, soit + 2,7 % par rapport à fin 2011) tant en France qu'à l'étranger.

Immobilier Les taux des crédits continuent de baisser

Selon les chiffres publiés par l'Observatoire crédit logement-CSA, mardi 5 février, les taux des prêts sur le marché immobilier en France en janvier se sont établis à 3,16 % en moyenne (3,17 % pour l'accèsion dans le neuf et 3,16 % dans l'ancien) contre 3,23 % en décembre 2012. « Les taux sont maintenant inférieurs à leur point bas de novembre 2010 qui était de 3,25 % », note le Crédit logement.

Les négociations [sur la compétitivité de Renault] sont très mal parties

Laurent Smolnik, délégué syndical de FO - quatrième organisation syndicale de l'ex-Régie -, s'est montré pessimiste quant à la conclusion d'un accord, le 12 février, après une neuvième réunion avec la direction, mardi 5 février. Celle-ci se dit au contraire confiante et pense qu'un accord peut être trouvé la semaine prochaine.

Banque RBS s'attend à payer des « pénalités significatives » dans l'affaire du Libor

Royal Bank of Scotland (RBS), banque contrôlée par l'Etat britannique, a annoncé, mercredi 6 février, s'attendre à payer des « pénalités significatives » pour avoir manipulé le taux interbancaire Libor. L'amende pourrait s'élever à 580 millions d'euros, tandis que le responsable de la branche investissement du groupe devrait démissionner.

Le Trésor américain met en vente ses titres Citigroup

Le Trésor américain a annoncé, mardi 5 février, la mise en vente pour 894 millions de dollars (660 millions d'euros) de ses derniers titres Citigroup, banque qu'il a sauvée de la faillite en 2008 en y injectant 45 milliards de dollars. La revente des titres Citigroup devrait lui rapporter près de 58,4 milliards de dollars, soit une plus-value de 13,4 milliards.

Bourse Facebook : le Nasdaq et les autorités américaines négocient un accord à l'amiable

La plate-forme boursière discute avec les autorités américaines d'un accord à l'amiable à propos de l'introduction ratée de Facebook le 18 mai 2012. Des problèmes techniques avaient retardé le courtage de l'action. Le Nasdaq est accusé d'avoir fait perdre 500 millions de dollars (369 millions d'euros) aux investisseurs en ayant contribué à la perte de confiance des marchés dans le titre. Le montant de l'amende pourrait atteindre 5 millions de dollars.

Télévision

15,75 milliards de dollars

C'est le montant, soit 11,6 milliards d'euros, que versera le cablo-opérateur Liberty pour racheter Virgin Media, le deuxième opérateur de télévision payante au Royaume-Uni derrière BSkyB. Avec la reprise de la dette, l'accord se chiffre à 23,3 milliards de dollars. L'opération permettra à Liberty Global, qui diffuse déjà ses programmes auprès de 20 millions de clients aux Etats-Unis, d'entrer sur le marché britannique en reprenant cette société cotée dont Richard Branson, le patron du groupe Virgin, détient encore une part minoritaire. ■

Distribution Amazon crée une monnaie virtuelle pour son Kindle Fire

Le groupe américain de distribution en ligne Amazon va lancer en mai une nouvelle monnaie virtuelle pour les applications et les jeux conçus sur sa tablette Kindle Fire. Ces « pièces Amazon » feront leur apparition dans un premier temps aux Etats-Unis. Amazon promet de donner « des dizaines de millions de dollars de monnaie virtuelle » à ses clients et précise que seules les applications approuvées pour son magasin en ligne pourront utiliser celle-ci dès son lancement. Une manière d'inciter les développeurs à concevoir des produits adaptés à sa tablette.

Allemagne Berlin voudrait plafonner les salaires des dirigeants de sociétés cotées

Les entreprises cotées en Allemagne se voient proposer d'indiquer un plafond à la rémunération des membres de leur directoire. Cette proposition émane de la Commission de gouvernance des entreprises allemandes et elle est soumise à une consultation.

Jouet Lego supprime 380 emplois au Danemark

Le fabricant danois de jouets a annoncé, mardi 5 février, la suppression de 380 postes dans son usine de Billund (centre du Danemark) d'ici à 2015, avec la délocalisation d'activités d'emballage.

Oui, l'Europe a besoin du Royaume-Uni

Un allié de poids pour la politique étrangère

Susi Dennison
et Hans Kundnani

Chercheurs auprès du think tank
European Council on Foreign Relations (ECFR)

La promesse de David Cameron d'organiser un référendum sur l'appartenance du Royaume-Uni à l'Union européenne (UE) s'il était réélu premier ministre jette le doute sur l'avenir européen du pays. L'annonce de cette initiative, le 23 janvier, a suscité de vives critiques, ses opposants estimant que, peu importe le résultat final, elle allait ouvrir une période d'incertitude prolongée qui risque d'avoir des conséquences dévastatrices sur l'économie britannique dans les cinq années à venir, tout particulièrement sur le plan des investissements étrangers.

Toutefois, alors même que les Britanniques débattent d'une éventuelle sortie de l'UE, Londres continue de jouer un rôle constructif dans le renforcement de la politique étrangère européenne. La troisième édition du « Bulletin de notes de la politique étrangère européenne », publiée le 31 janvier, atteste d'un leadership britannique dans plusieurs dossiers-clés, montrant ainsi que le Royaume-Uni apporte une précieuse contribution au renforcement de la puissance européenne dans le monde.

Si 2011 fut l'année de l'Allemagne, ou plutôt des interrogations que suscitait la nouvelle place prise par celle-ci en Europe, on peut admettre que 2012 fut celle de la résurgence de la « question britannique ». Durant les douze derniers mois, la réponse britannique à la crise de la zone euro et le débat sur la sortie de l'UE ont beaucoup irrité ses partenaires et semé la confusion non seulement parmi les pays membres de la zone euro, mais aussi dans les pays qui s'apprentent à adopter la monnaie unique, comme la Pologne.

A nos yeux, un retrait de l'UE aurait des conséquences désastreuses tant pour le Royaume-Uni que pour l'Europe dans son ensemble. Mais qu'il décide ou non de quitter l'Union, un danger plus grave encore, l'apparition progressive d'une Europe à plusieurs vitesses, guette le marché unique et la politique étrangère européenne.

Cela étant dit, notre évaluation de la politique étrangère de l'UE et de ses Etats membres au cours de l'année 2012 montre que, malgré leur isolement progressif au sein de l'Union, les Britanniques ont continué de jouer un rôle constructif pour la défense des intérêts et la promotion de ses valeurs dans le monde. Des divergences existent bien avec le continent, notamment à propos de la gouvernance de l'Union et de la politique étrangère - Londres refuse d'étendre les pouvoirs de Bruxelles en la matière. Mais les intérêts stratégiques du Royaume-Uni sont restés similaires à ceux des autres pays européens. De plus, comme l'a montré l'intervention en Libye en 2011, quand il s'agit de l'emploi de la force militaire, le Royaume-Uni est plus proche de la France que ne l'est actuellement l'Allemagne.

L'absence d'initiatives britanniques dans certains dossiers cruciaux, telles les relations de l'UE

avec la Chine et la Russie, est notoire. L'importance des échanges commerciaux allemands avec ces deux puissances place de facto Berlin dans un rôle de leader dans la gestion de ces dossiers. Mais cette position de retrait n'empêche pas le Royaume-Uni de montrer l'exemple dans bien d'autres domaines. Le rôle de la diplomatie britannique au sein du groupe E3 + 3 (qui rassemble la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, les Etats-Unis, la Russie et la Chine), qui mène les négociations avec l'Iran ou encore à l'ONU lors des débats sur le nouveau cadre d'aide au développement, est un exemple parlant.

Et si le Royaume-Uni n'était pas toujours en position de leader en 2012, le pays a globalement soutenu la mise en œuvre de la politique étrangère commune. Si l'on regarde de près les soixante-dix-neuf dossiers de politique étrangère analysés dans le « Bulletin de notes de la politique étrangère européenne », les Britanniques n'ont fait preuve de paresse diplomatique qu'à une seule occasion, lorsqu'ils ont manqué d'appuyer la Commission euro-

Comme l'a montré l'intervention en Libye en 2011, quand il s'agit de l'emploi de la force militaire, le Royaume-Uni est plus proche de la France que ne l'est actuellement l'Allemagne

péenne dans ses négociations avec la Chine pour la signature d'un traité établissant la réciprocité de l'accès aux marchés publics.

Certains critiques affirment que l'Union européenne se porterait mieux sans le Royaume-Uni. La politique étrangère de l'UE gagnerait ainsi en cohérence et en efficacité. L'obstructionnisme britannique serait la raison principale du manque d'efficacité du Service européen d'action extérieure, le nouveau corps diplomatique européen créé par le traité de Lisbonne.

Pourtant, une sortie du Royaume-Uni se traduirait pour l'UE par une perte significative de moyens. L'Union perdrait, elle, non seulement l'une de ses économies les plus puissantes, mais aussi, sans doute, l'une de ses meilleures forces armées et enfin une grande partie de ses ressources diplomatiques, après la perte du siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU dont dispose le Royaume-Uni.

En d'autres termes, une sortie du Royaume-Uni se traduirait par une grande détérioration de la capacité des Européens à faire usage de la force militaire au moment où de proches crises politiques et sécuritaires (la Libye en 2011 et le Mali aujourd'hui) peuvent rendre nécessaire une intervention armée.

La politique étrangère requiert un savant mélange de ce que l'on a coutume de nommer la *hard power* et le *soft power*. Si l'on excepte le travail efficace de la Commission européenne dans les rounds de négociations commerciales internationaux, l'Europe peine aujourd'hui à faire l'usage de ses outils de puissance militaire. Une sortie éventuelle du Royaume-Uni risque de contraindre l'UE à ne pouvoir faire usage que des simples leviers de son *soft power*.

A une époque où le modèle européen d'intégration régionale, écorné par la crise de la zone euro, ne fait plus recette comme avant, voilà qui n'est pas de bon augure. ■

Traduit de l'anglais par Pirro Vengua

Afrique, pour longtemps par Selçuk



Il faut augmenter le budget du programme « Erasmus »

Par temps de crise, la mobilité étudiante doit être prioritaire

Yves Bertoncini

Secrétaire général de Notre Europe-Institut Jacques Delors

Guillaume Klossa

Président d'EuropaNova, initiateur du projet « Erasmus pour tous »

Franziska Brantner

Députée européenne

François Hollande a rappelé, mardi 5 février, alors qu'il répondait aux questions des parlementaires européens à Strasbourg, que, si l'Europe doit avoir une seule priorité, cela devait être la jeunesse. Nous partageons son opinion et nous l'invitons avec ses collègues chefs d'Etat et de gouvernement à traduire en réalité budgétaire concrète cette ambition nécessaire à l'intégration sociale et professionnelle de millions de jeunes en Europe.

Nous comprendrons le cas échéant que la France s'oppose à un budget qui ne prendrait pas correctement en compte cette priorité. Il est temps que l'Union européenne (UE) et ses Etats-membres rompent le cercle infernal de leurs contradictions. Conseil européen après Conseil européen, nos dirigeants appellent à une Europe proche de ses citoyens et soucieuse de sa jeunesse. Mais, quand l'heure de vérité approche et qu'ils ont l'occasion d'adresser un signal fort à des jeunes en plein désarroi, ils choisissent une sortie par le bas. Dernier exemple en date, Erasmus, ce programme emblématique, cité en exemple par le Congrès américain, dont l'Asie souhaite s'inspirer pour favoriser la mobilité de ses jeunes, et que les Européens maltraitent, négociant sur quelques milliards d'euros d'abandonnement supplémentaire.

Dans le projet de cadre financier 2014-2020 discutés les 7 et 8 février, le financement du programme « Erasmus pour tous » représentera moins de 2% d'un budget global de 1000 milliards d'euros. Dix-neuf milliards d'euros sur sept ans, soit à peine plus de 2 milliards par an, afin de permettre à des dizaines de millions de jeunes d'ouvrir leurs horizons et contribuer à une meilleure intégration sur le marché du travail, ce n'est déjà pas beaucoup.

Il est pourtant à craindre que ces montants soient revus à la baisse comme va l'être l'ensemble du futur budget communautaire. Que les programmes d'aide à la mobilité et à la jeunesse fassent office de variable d'ajustement dans les négociations budgétaires européennes symbolise le déséquilibre entre la puissance des intérêts coalisés pour défendre certains crédits (agricoles et de cohésion) et la faiblesse de ceux qui sont mobilisés en appui d'Erasmus et plus largement des programmes en faveur des jeunes.

Ce désintérêt est d'autant plus surprenant à un moment où la crise conduit un nombre croissant de jeunes à migrer pour trouver du travail dans un autre pays, souvent dans l'impréparation la plus totale. Ainsi ce sont des dizaines de milliers de jeunes Espagnols qui se sont rendus en Allemagne. Le marché allemand, comme celui de nombreux autres pays européens qui résistent à la crise, a besoin de travailleurs qualifiés et est prêt à les intégrer. Mais, faute de compétences linguistiques et de formations adaptées aux besoins, ces jeunes migrants récupèrent souvent des emplois sous-qualifiés. Il faut au plus tôt sortir de cette logique perdant-perdant et adapter à cette nouvelle donne le périmètre, les moyens et les objectifs du nouveau programme « Erasmus pour tous » et, plus largement, de tous les programmes de mobilité, de formation et de citoyenneté des jeunes européens.

C'est pour ces raisons que nous invitons les dirigeants européens à ne pas se tromper de priorité s'ils ne veulent pas conforter l'image d'une Union européenne qui se préoccupe d'abord de secourir ses banques avant de se soucier d'aider ses jeunes. C'est un enjeu d'efficacité économique autant que de citoyenneté politique. La Commission européenne a proposé la

mise en place d'une « garantie pour la jeunesse » relativement large. Le Conseil européen des 7 et 8 février a l'occasion d'en faire une réalité, en votant à minima l'intégralité du financement proposé pour le programme « Erasmus pour tous », puis en se donnant les moyens d'une approche globale de l'intégration des jeunes sur le marché du travail européen.

Si le Conseil européen ne parvient pas à saisir l'importance de telles décisions, il restera à s'en remettre à la vigilance et à la sagesse du Parlement européen. Ce dernier a déjà dû se battre en 2006 pour renégocier à la hausse l'accord conclu par les chefs d'Etat et de gouvernement, et obtenir une rallonge de plusieurs centaines de millions d'euros pour les programmes destinés aux jeunes européens.

En tant que bénéficiaires d'expériences de mobilité européenne et internationale, nous pouvons témoigner de la valeur ajoutée de ces expériences, qui ont été déterminantes dans la réussite de notre insertion professionnelle. A un moment où la tentation du repli sur soi est aiguësée par la crise, Erasmus reste plus que jamais une clé de succès pour former une conscience européenne, préalable indispensable à l'adhésion des citoyens au projet européen et l'avènement d'une véritable démocratie plurinationale.

Il ne serait pas déraisonnable, même en ces temps difficiles, de militer pour un triplement au plus vite des sommes allouées aux programmes européens de mobilité

Certains d'entre nous se sont battus pour démocratiser la mobilité pour tous les jeunes Européens, en obtenant le 23 novembre 2008 que les ministres de l'éducation et de l'enseignement supérieur s'engagent à ce que la moitié d'une génération puisse effectuer une mobilité européenne ou internationale. Nous souhaitons plus que jamais que cet engagement soit effectivement mis en œuvre, afin que les expériences de mobilité ne demeurent pas le privilège de quelques-uns.

L'augmentation des financements communautaires consacrés à la mobilité des jeunes ainsi que la modulation des bourses en fonction des revenus familiaux permettraient d'augmenter le nombre de leurs bénéficiaires et le niveau moyen des bourses de mobilité (200 euros par mois en moyenne pour Erasmus, parfois moins) tout en favorisant l'accès des catégories sociales dont les familles ne sont pas en mesure d'apporter le complément de ressources aujourd'hui nécessaire. A ce titre, il ne serait pas déraisonnable, même en ces temps difficiles, de militer pour un triplement au plus vite des sommes allouées aux programmes européens de mobilité.

Dans cette perspective, la récente proposition franco-allemande d'utiliser une partie des ressources tirées de la future « taxe sur les transactions financières » pour le financement d'actions destinées à la jeunesse, y compris en termes de mobilité, mérite d'être saluée et soutenue comme il se doit.

Au-delà des gouvernements européens, qui agissent à la fois au niveau communautaire et dans un cadre national ou bilatéral, nous souhaitons souligner le rôle important que jouent les familles, les collectivités locales, le monde associatif et le système bancaire ainsi que la nécessité de mettre en œuvre une stratégie globale et concertée permettant de mobiliser l'ensemble des acteurs au service d'une démocratisation des programmes de mobilité.

Pour aller plus loin, vraiment plus loin, nous invitons les citoyens européens à nous rejoindre pour lancer une initiative citoyenne faisant du droit à la mobilité de tous les jeunes un droit fondamental de l'Union européenne. ■

Sur Lemonde.fr Retrouvez la liste complète des signataires.



Europe | CHRONIQUE
PAR ARNAUD LEPARMENTIER

Hollande et les joies du parlementarisme

Héritage des craintes des Républicains face à Thiers dans les années 1870, le président de la République ne peut pas se rendre à l'Assemblée nationale. Le droit qui lui est désormais reconnu de s'exprimer devant le Congrès ne remplace pas un vrai débat parlementaire. Alors, François Hollande, un brin nostalgique des joutes parlementaires, a fait mardi 5 février le déplacement à Strasbourg. Devant le Parlement européen dont il entend défendre le siège.

Le chef de l'Etat n'a pas reçu les honneurs de la garde républicaine avec sabres et tambours, comme celle que l'on trouve dans nos palais nationaux, mais il fut accueilli par une haie de douze huissiers, avec pour les hommes des chaînes et des blasons argentés, voire dorés pour les plus gradés d'entre eux. On imagine toucher du doigt les retombées écono-

miques pour la France des emplois européens pour Strasbourg. Que nenni : les huissiers sont embauchés au Luxembourg, expatriés – moyennant prime – à Bruxelles où ils vivent, et font la navette une fois par mois pour participer à la session plénière du Parlement européen à Strasbourg. Ainsi vont les petits arrangements européens.

Strasbourg, c'est un Parlement Potemkine, un hémicycle pour illusionner les Français. Aucun emploi n'est dans la capitale alsacienne : ils sont à Bruxelles et, c'est un secret bien gardé, à Luxembourg où plus de 2 000 fonctionnaires travaillent au secrétariat et à l'administration du Parlement. Ainsi fut scellé l'accord de 1992 au sommet d'Edimbourg. François Mitterrand consolida le symbole, mais pas les retombées économiques.

M. Hollande le sait, qui a défendu

du Strasbourg en invoquant la réconciliation franco-allemande. « *Strasbourg a une valeur symbolique essentielle* », a assuré le chef de l'Etat.

Les eurodéputés et eurofonctionnaires n'en peuvent plus de faire la navette, même s'ils ne sont pas toujours fâchés de cette semaine de liberté défrayée, loin du foyer bruxellois. C'est parti pour durer : les présidents français défendent tous leur Parlement-Maginet.

François Hollande aurait dû être traité comme une reine d'Angleterre. Prononcer son discours avec componction puis s'esquiver. Avec le président du Parlement, le social-démocrate allemand Martin Schulz, il a tordu le règlement. Il a abaissé son rang protocolaire à celui d'un premier ministre pour pouvoir dialoguer librement avec les eurodéputés. Euro, il faut le dire rapidement : ce furent surtout des franco-députés qui prirent la parole.

François Hollande a retrouvé toutes les gloires parisiennes exilées en Europe faute de pouvoir conquérir un mandat à l'Assemblée nationale. On a entendu – deux fois – Marine Le Pen, dont on ne savait plus si elle interpellait François Hollande ou Daniel Cohn-Bendit, le souverainiste Philippe de Villiers, l'ancien maire socialiste de Strasbourg Catherine Trautmann, l'adjointe de François

Bayrou Marielle de Sarnez, le directeur de *l'Humanité* Patrick Le Hyaric, les UMP, Joseph Daul, président du groupe du parti populaire européen, et Alain Lamassoure, président de la Commission du budget. Ce dernier avait oublié sa modération centriste, pour prendre un ton combatif que n'aurait pas renié Jean-François Copé.

Pas de latin, pas de grec, pas de slave, pas de nordique : une belle visite, une Europe où il n'y aurait que des Français, au minimum des francophones et quel-

Franchement, François Hollande n'était pas sur les grandes visions conceptuelles, même s'il a précisé son envie d'une zone euro plus politique et plus intégrée. Mais nul ne lui en a vraiment fait grief. Il a été sauvé par l'actualité : son triomphe à Tombouctou ce week-end, la négociation sur le budget européen en fin de semaine. Sur le Mali, le chef de l'Etat a eu droit au soutien quasi unanime des intervenants. Et le président français a pu la jouer grand seigneur, face aux puissances éco-

pour l'Europe, au lieu du misérable 1% du produit intérieur brut qui vaut des nuits blanches inutiles aux dirigeants européens. Ils ont joué à se faire peur, menaçant de rejeter, comme ils en ont le pouvoir, un accord mal ficelé des chefs d'Etat et de gouvernement. « *On demande aux socialistes d'empêcher que des conservateurs fassent un mauvais budget. Je vous remercie de votre confiance. J'ai entendu votre message, si vous pouvez d'ici à jeudi le transmettre à vos chefs de gouvernement et de partis politiques, ce sera heureux. Tout au long du conseil européen, je ne cesserai de citer M. Daul, M. Lamassoure, et, si c'est nécessaire, M. Verhofstadt* », a jubilé François Hollande.

La manœuvre en a agacé quelques-uns à l'UMP, dont l'eurodéputé Arnaud Danjean : « *Hollande redevient Monsieur petites blagues* », a-t-il reproché sur Twitter. C'était tentant, et c'était sans doute la parade la plus efficace face aux conservateurs et europhobes britanniques qui fustigeaient ses propositions d'harmonisation sociale et fiscale ainsi que sa volonté d'imposer le socialisme. « *Vous auriez dû écouter De Gaulle* », qui mit un veto à l'entrée du Royaume-Uni dans l'Europe, a lancé François Hollande, avant de se mordre les lèvres. ■

leparmentier@lemonde.fr

« Vous auriez dû écouter de Gaulle », qui mit un veto à l'entrée du Royaume-Uni dans l'Europe, a lancé le président, à Strasbourg, avant de se mordre les lèvres

ques germanistes. On était en famille, avec le Vert Dany Cohn-Bendit qui, seul, tutoya le président : « *François, je t'ai compris ! Le changement, c'est maintenant. Allons-y tout droit. Chiche.* » Le libéral Guy Verhofstadt, était aussi en joie. « *Permettez-moi de féliciter le libéral qui est en vous* », a commencé l'ancien premier ministre belge, en félicitant François Hollande sur le mariage gay. Il a ensuite opposé les nations à la civilisation européenne, pour mieux se persuader que le grand saut fédéral était possible sur le Vieux Continent.

nomiques incapables de faire la guerre. « *Je n'ai pas de critique à adresser à l'Europe, simplement un avertissement à lui lancer : pour l'avenir, nous devrions avoir les capacités de projection [militaire] nécessaires* », a précisé en conférence de presse François Hollande. Nicolas Sarkozy ne voulait aller faire la guerre qu'avec les Anglais ; son successeur ne désespère pas d'avancer sur la défense européenne. Sur le budget de l'Union, ces députés, souvent conservateurs, ont ouvert un boulevard à François Hollande en exigeant un budget plus ambitieux

Une crise sanitaire mal gérée

Avec les pilules de troisième et quatrième générations, sans oublier l'antiacnéique Diane 35 largement prescrit comme contraceptif, la France est entrée, à la mi-décembre 2012, dans une de ces crises sanitaires dont elle semble s'être fait une spécialité. Ces crises ont des cheminement différents mais des ressorts communs. L'absence de dispositif de surveillance du mauvais usage des médicaments en est le principal. Le hiatus entre les instances de régulation – Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) et Haute Autorité de santé – et la pauvreté de la culture de communication sur les risques y contribuent. Il en résulte un mouvement de panique et de défiance qui va au-delà des produits mis en cause.

Les risques vasculaires associés aux contraceptifs oraux de troisième et quatrième générations, nettement supérieurs à ceux des pilules de deuxième génération à efficacité égale, étaient bien établis, en particulier au cours de la première année d'utilisation. Ces contraceptifs plus récents ont conquis la moitié du marché des cinq millions d'utilisatrices en France. Marketing des industriels, vraie ou fausse naïveté des prescripteurs, inconséquence de certains centres de planification familiale, Agence du médicament qui regarde passer les trains...

Depuis moins de neuf mois à la tête du ministère de la santé, Marisol Touraine a hérité de cette situation. Elle n'en est pas responsable mais la responsabilité de gérer la crise lui incombe. De ce point de vue, plusieurs décisions ou non-décisions, du ministère comme de l'ANSM donnent le sentiment d'être à côté de la plaque.

Il y eut, tout d'abord, cette tonitruante annonce, le 2 janvier, d'avancer de six mois, au 31 mars 2013, le déremboursement des pilules de troisième et quatrième générations, alors que le cœur du débat était celui de leur sécurité et de leur bilan bénéfice/risque. Les explications laborieuses fournies ont donné le sentiment qu'il y avait urgence à annoncer quelque chose. La

Analyse

PAUL BENKIMOUN
Service Société

mesure, économique et non sanitaire, était la seule que la ministre pouvait prendre dans l'immédiat, puisque l'ANSM s'était engagée, à la demande de Marisol Touraine, dans une réévaluation de ces médicaments, souvent autorisés directement au niveau européen.

Le 30 janvier, l'Agence a décidé de suspendre d'ici trois mois la commercialisation de Diane 35 et de ses génériques, dans la foulée d'un rapport recensant quatre décès notifiés en vingt-cinq ans et pouvant être liés à ce médicament. Un total qui ne tient compte que des signalements spontanés. Les praticiens ne se sont pas pressés de faire enregistrer les effets secondaires d'une prescription hors indication.

Le choix de la suspension pure et simple de l'autorisation de mise sur le marché a dramatisé la situation et renforcé les craintes à l'égard de la contraception hormonale. Cette décision n'est pas infondée sur le plan scientifique, mais elle est contre-productive. Sa dimension sanitaire passe au second plan derrière l'affichage, politique, d'une détermination à prendre des décisions radicales. Car les molécules présentant un profil de sécurité plus défavorable que celui de Diane 35 continuent d'encombrer la pharmacopée. Globalement peu contestable, la récente liste de médicaments « *plus dangereux qu'utililes* » publiée par la revue *Prescrire* en fournit maints exemples.

N'aurait-il pas été plus sage de limiter le droit de prescription de Diane 35 et de ses génériques aux seuls dermatologues, s'agissant d'une molécule indiquée dans l'acné ? Les dermatologues ne représentaient que 3% des prescripteurs de ces médicaments, quand les médecins généralistes étaient les auteurs de 60% des ordonnances et les gynécologues des 37% restants, mais pour

ces derniers seulement dans 7% des cas pour des raisons dermatologiques. Le nombre de femmes exposées aux risques liés à ces antiacnéiques aurait fondu.

Surtout, la politique et la communication du ministère de la santé ont fait apparaître un manque criant. Alors que les utilisatrices de contraceptifs oraux, toutes générations de pilules confondues, sont plongées dans l'inquiétude et le désarroi, personne n'a eu l'idée d'impulser dès que la crise a été nouée – à défaut de l'avoir fait préalablement – une campagne d'information « en positif » sur la contraception.

Il était possible – et il n'est pas trop tard – d'expliquer à nouveau, en particulier pour les jeunes femmes, les différentes options de contraception disponibles, en particulier les alternatives aux méthodes hormonales comme le stérilet, considéré à tort

Les risques vasculaires associés aux contraceptifs oraux de troisième et quatrième génération étaient bien établis

comme déconseillé chez la femme n'ayant pas eu de grossesse. Il était nécessaire de faire la promotion des pilules de deuxième génération, en indiquant aux femmes utilisatrices de contraceptifs de troisième et quatrième générations qu'elles devaient se rendre chez leur médecin afin de modifier – sauf intolérance – leur traitement, et en rappelant aux prescripteurs les recommandations de la Haute Autorité de santé allant dans ce sens. Marisol Touraine en avait fait la demande à l'ANSM à l'automne 2012, mais uniquement à destination des professionnels de santé.

Ecouter ce que les femmes disent, rappeler les bonnes pratiques de prescription et offrir des choix en positif est la base d'une communication dans les deux sens. Cela ne devrait pas être hors de portée. ■

benkimoun@lemonde.fr

Vie moderne | CHRONIQUE

PAR SANDRINE BLANCHARD



Bande de « m'as-tu-lu » !

Mesdames et surtout messieurs les députés : comment voulez-vous que les enseignants parviennent à convaincre leurs élèves d'éteindre leur portable en cours si vous n'arrêtez pas de tweeter pendant vos débats à l'Assemblée ? J'imagine dans quelque temps le président de l'Assemblée, Claude Bartolone, excédé par ces invectives et ces commentaires parallèles incontrôlables, vous lancer, du haut de son perchoir : « *Ça suffit ! Déconnectez-vous, rangez vos smartphones et essayez de vous écouter !* »

Déjà que vous étiez passablement dissipés, et souvent absents, ce concours de celui qui tweete le plus fort – lequel s'apparente, soyons francs, à un « concours de quéquettes » – va faire passer les bancs du Palais-Bourbon pour une cour de récré. Ce ne sont plus des gazouillis, c'est une vraie volière. Les revues de tweets vont bientôt supplanter les revues de presse. Et ne dites pas que ce sont vos électeurs qui réclament ces commentaires sur le site de microblogging, ils s'en moquent.

Mesdames et messieurs les députés : comment voulez-vous que les parents arrivent à convaincre leurs ados de lâcher leur téléphone-doudou si vous-mêmes passez vos séances tête baissée sur votre écran ? De toute façon c'est foutu, même le téléspectateur devient bimédia. Assis sur son canapé, la télé face à lui, le smartphone ou la tablette à la main, il ne zappe plus d'une chaîne à l'autre mais d'un écran à l'autre. Il ne s'ennuie plus, il tweete. Il ne peste plus à voix haute devant son program-

me, il tweete en silence. Les incrustations de hashtags et de tweets dans les émissions télévisées vont devenir ce que le bandeau d'info déroulant en bas de l'écran est aux chaînes d'information continue : incontournable, *ad nauseam*. Et, si son tweet est diffusé en direct, le téléspectateur a le sentiment de vivre son instant de gloire, qui lui donnera peut-être de nouveaux followers (« abonnés »). Le petit oiseau bleu, pendant ce temps, engrange sans bouger une aile de nouveaux clients.

« *Nous en sommes à 110 000 tweets pour ce prime-time !* », s'exclame le présentateur de la « Nouvelle Star » sur M6. Et dire que le Conseil supérieur de l'audiovisuel a demandé, le 4 janvier, que « *le renvoi du public vers un réseau social* », soit « *punctuel, discret et exempt d'incitation* »

Les revues de tweets vont bientôt supplanter les revues de presse

appuyée à se connecter... Efficacité zéro. Car on ne tweete que... sur Twitter.

L'autre soir, je me suis surprise à regarder la télé en tweetant sur mon smartphone. Je lisais sur Twitter ce que j'entendais à la télé tout en demandant à mes fils d'éteindre leur portable avant de se coucher... Et pendant ce temps, au pied de mon lit, les piles de livres s'accumulent. C'est nul. ■

blanchard@lemonde.fr



DEVENEZ INCOLLABLE
SUR L'ACTUALITÉ

Dossiers&Documents
www.lemonde.fr/dosdoc

pour mettre en perspective l'actualité
et comprendre le monde qui nous entoure

Les aventures extravagantes de Pietro Bembo

Cardinal, amant des lettres et de Lucrece Borgia, amateur d'art... A Padoue, une exposition lui est consacrée

Arts

Padoue
Envoyé spécial

Un scénariste facétieux en a fait un des responsables – avec son ami Baldassare Castiglione! – de la confrérie des assassins dans le jeu *Assassin's Creed 2*. En réalité, Pietro Bembo fut bien plus que cela. Une exposition à Padoue le révèle tour à tour lettré, poète, amant de Lucrece Borgia, secrétaire du pape Léon X, ami de Raphaël, de Bellini et de Giorgione, collectionneur d'antiques, veillant à préserver les monuments anciens de Rome, puis, consécration ultime, nommé cardinal, ce qui ne l'empêcha point de veiller à l'éducation de ses quelques bâtards.

Et encore : inventeur avec l'imprimeur vénitien Alde Manuce du livre de poche, auteur d'un des best-sellers du début du XVI^e siècle, les *Asolani*, et aussi, par l'intermédiaire d'une des premières grammaires italiennes, rien de moins que celui qui imposa une langue unifiée à l'Italie cultivée, le toscan, tel que le pratiquaient Dante et Pétrarque.

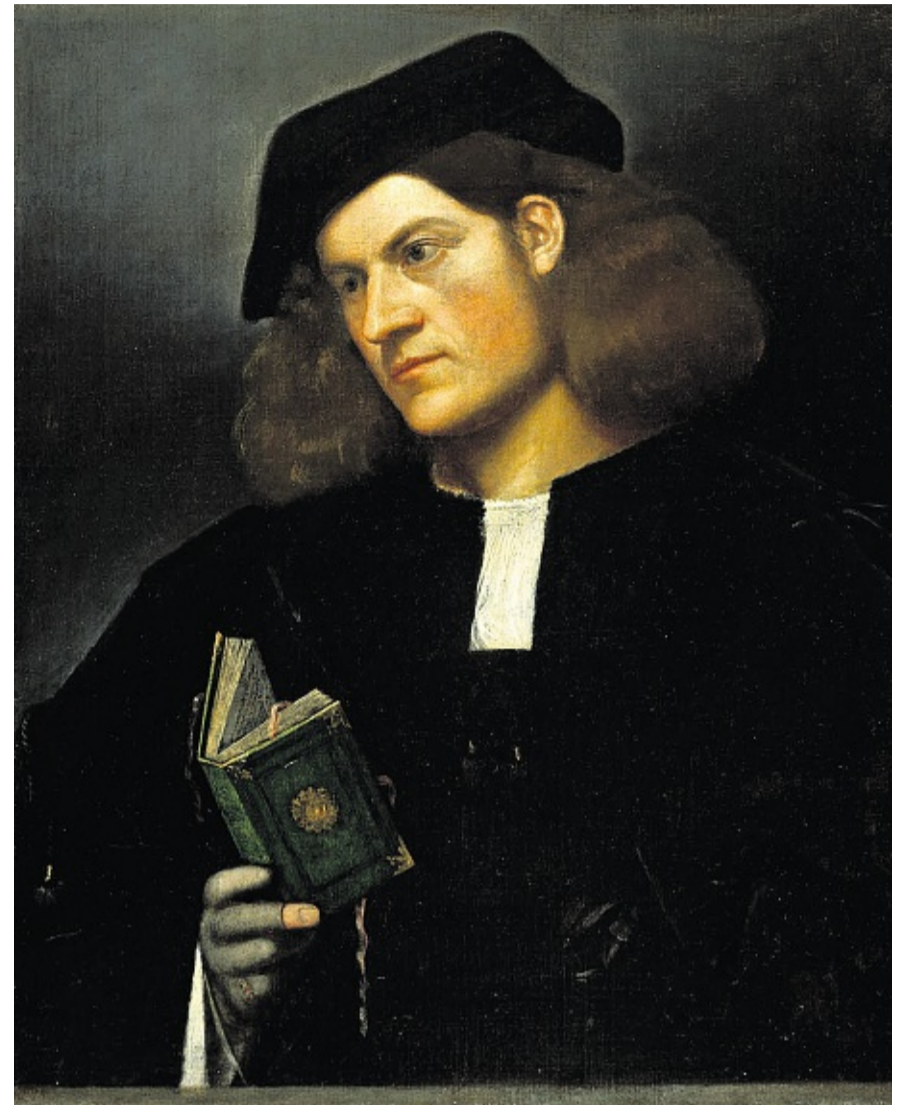
C'est pourtant par un peintre du Nord que s'ouvre l'exposition que les commissaires, Guido Beltrami, Davide Gasparotto et Adolfo Tura, ont conçue comme l'évocation de la vie du lettré, à travers livres, tableaux, sculptures ou objets collectionnés ou fréquentés par Bembo : Hans Memling représenté par deux petits tableaux, l'un figurant saint Jean-Baptiste, l'autre sainte Véronique brandissant le voile miraculeux portant le visage du Christ. Au revers du premier, Memling a peint un crâne, et au dos du second, la coupe de saint Jean l'évangéliste. L'ensemble a été réalisé vers 1470 (soit l'année de la naissance de Pietro Bembo) et acquis par son père, Bernardo Bembo, lorsqu'il était ambassadeur de la république de Venise à Bruges.

Diplomate, papa Bembo était

**Diplomate,
le père de Bembo
finança
la restauration du
tombeau de Dante
à Ravenne**

aussi lettré : c'est lui qui finança la restauration du tombeau de Dante à Ravenne, ville dont il fut un temps le podestat. Car il était riche, assez pour faire construire une villa à Padoue où Pietro Bembo passa ses jeunes, puis ses vieilles années. Assez aussi pour constituer une bibliothèque qui fut une des plus célèbres de son temps : le grand Ange Politien, fondateur de la philologie moderne, vint y consulter des manuscrits de Terence, et en nota les variations par rapport à l'édition des *Comoedia*, publiée à Venise en 1475, dans les marges de celle-ci. Le jeune Bembo, qui en possédait aussi un exemplaire, en fit autant, allant même jusqu'à relever des différences qui avaient échappé au maître.

Le démon des belles lettres s'était ainsi emparé de lui et le conduisit en Sicile, à Messine, où était réfugié le Byzantin Constantin Lascaris. Deux ans durant, il lui enseigna le grec, suffisamment bien pour que, de retour à Venise en 1494, Pietro Bembo rédige dans cette langue une oraison, un discours destiné à être prononcé devant le sénat pour l'encourager à soutenir la cause grecque face aux menées turques, et qui prouvait autant ses qualités d'helléniste que sa naïveté politique. De Messine, il fit aussi une excursion sur l'Etna, dont il tira un récit, imprimé par Manuce en 1495 (le premier



à utiliser le caractère italique qui contribuera à la gloire de l'éditeur), hommage sans doute à l'ascension du mont Ventoux par Pétrarque, dont il publiera les poésies.

Il étudie ensuite la philosophie à Padoue, puis à Ferrare, où règne le duc Alphonse d'Este, époux de la belle Lucrece. C'est à ce moment qu'il rédige son livre le plus célèbre, les *Asolani*, sorte de bréviaire amoureux, tout en entretenant des relations passionnées – et pas seulement épistolaires – avec Lucrece Borgia : le visiteur le plus blasé ne pourra retenir un moment d'émotion devant le reliquaire de verre contenant la longue mèche de ses boucles blondes qu'elle lui offrit. Il voisine dans l'exposition avec pas moins de trois portraits peints par Giorgione, qui représentent de jeunes hommes songeurs, études psychologiques avant l'heure du sentiment amoureux, dont on pense qu'ils sont directement inspirés des *Asolani*. L'un d'eux tient un petit livre, de ce format nouveau et aisément transportable popularisé par Manuce, l'in-octavo.

C'est à ce jeune lettré que Léon X, qui coiffe la tiare pontificale en 1513, fait appel pour lui servir de secrétaire. De l'art, raffiné, des cours italiennes, Bembo va être transporté dans les pompes vaticanes, celles d'un pape qui, recourant massivement à la vente des indulgences qui déclencheront la fureur de Luther, entreprend de faire de Saint-Pierre un monument de la chrétienté. Y travaille Bramante, puis Raphaël. Leurs chemins se sont sans doute croisés auparavant, et il est bien possible que le jeune Raphaël, venu d'Urbino en voisin, ait vu les Memling de Bernardo Bembo et en ait fait son miel.

Mais c'est un Raphaël au sommet de sa gloire que retrouve Bembo à Rome. Il y travaille pour le pape – une tapisserie monumentale dont il fit le carton est là pour en témoigner –, mais aussi pour le cardinal da Bibbiena, auteur de la première comédie italienne en prose, et propriétaire de deux tableaux de Raphaël aujourd'hui conservés au Louvre, qui les a heureusement prêtés pour l'occasion, même si le portrait de Castiglione (actuellement exposé à Lens) n'aurait pas déparé l'ensemble. Car c'est avec l'aide de Baldassare Castiglione



Ci-dessus à gauche : « Portrait de Pietro Bembo, cardinal », par Titien. A droite : « Portrait d'un homme au livre vert », de Giorgione. Ci-contre : reliquaire contenant des cheveux de Lucrece Borgia.

NATIONAL GALLERY OF ART, WASHINGTON ;
LEGION OF HONOR FINE ARTS MUSEUM OF
SAN FRANCISCO ; VENERANDA PINACOTECA
AMBROSIANA, MILANO

que Raphaël rédige une lettre suppliant Léon X de l'aider à conserver les ruines romaines, dont il dessina des relevés précis. En amoureux de l'antique, Bembo l'aide autant qu'il peut.

Las, le pape meurt en 1521, sans avoir accédé au désir de Bembo qui se serait bien vu cardinal. Son successeur, Adrien VI, n'a que faire des beaux-arts. Le suivant, Clément VII, en était passionné, mais il est confronté tant au sac de Rome par les troupes de Charles Quint qu'à la scission d'Henri VIII et de l'Eglise d'Angleterre. Bembo rongé son frein dans sa villa de Padoue, écrit des poèmes, collectionne les antiques et réussit on

**Difficile de retenir
son émotion devant
la longue mèche
de cheveux
que Lucrece Borgia
lui offrit**

ne sait comment à se procurer un extraordinaire saint Sébastien peint par Mantegna, un des nombreux prêts exceptionnels obtenus par les commissaires de l'exposition. Ce n'est qu'en 1538 que Paul III, nouveau pape, réalisa le rêve de Bembo en le nommant cardinal, malgré ses trois enfants illégitimes. Après tout, le pape lui-même était aussi un érudit, et des enfants, il en avait quatre. ■

HARRY BELLET

Pietro Bembo et l'invention de la Renaissance. Palazzo del Monte di Pietà, Piazza Duomo 14, Padoue. Tous les jours sauf lundi, de 9 heures à 19 heures, le samedi de 9 heures à 20 heures. Entrée 8 €. Jusqu'au 19 mai. Mostrabembo.it

Dommmages de guerre aux Abbesses

Un général combat trop féroce-ment le terrorisme : c'est « Tendre et cruel »

Théâtre

Pour le général, il n'y a pas l'ombre d'un doute : s'il est allé faire la guerre en Afrique, s'il a décimé la population d'une ville entière, c'était parce qu'il fallait « débarrasser le monde du terrorisme », dit-il. Pour la communauté internationale, il en va autrement : le général est coupable de crimes de guerre parce qu'il a tué des civils sauvagement.

Pour Amelia, la femme du général, toute cette histoire n'a pas de sens : « On envoie mon mari sur une opération après l'autre dans le but déclaré – le but déclaré – d'éradiquer le terrorisme : sans comprendre que plus il combat le terrorisme, plus il engendre le terrorisme et même invite le terrorisme – qui n'a pas de paupières – dans son propre lit. »

Ces mots, on les entend dans une pièce qui se donne au Théâtre des Abbesses : *Tendre et cruel*, de Martin Crimp. Elle a été créée à Londres en 2004 par Luc Bondy, qui avait suggéré à l'auteur britannique d'écrire une version moderne des *Trachiniennes*, la tragédie de Sophocle. C'était après le 11 septembre 2001, le monde avait basculé. Aujourd'hui, la pièce est reprise par Brigitte Jaques-Wajeman, qui ne savait évidemment pas que la France mènerait une « guerre contre le terrorisme », au Mali, quand elle a décidé de mettre en scène *Tendre et cruel*. On ne peut évidemment pas s'empêcher d'y penser, même si l'on sait que calquer le théâtre sur l'actualité serait absurde et dangereux.

Martin Crimp ne le demande d'ailleurs pas. Ce dramaturge né le 14 février 1956 est trop subtil pour asséner quoi que ce soit. Mais il offre une belle matière à réflexion sur l'instinct de guerre, et la trivialité mortelle du désir, dont la collusion fait éclater les frontières entre la sphère domestique et l'échiquier politique.

Dans *Tendre et cruel*, le général est à la fois la caution d'un gouvernement auquel il obéit, et sa répulsion, parce qu'il incarne le franchissement d'un tabou : il a décimé la population d'une ville pour assouvir son désir fou d'une toute jeune fille.

Sa femme ne lui pardonne pas. Recluse dans une maison près d'un aéroport, en attendant que soit tranché le sort de son mari, elle se languit de cet homme qui appartient à la catégorie des « hommes dont l'esprit est lessivé et qui vous baisent de la même façon qu'ils baisent leur ennemi – je veux dire avec la même tendresse ».

Quand elle comprend que la jeune fille qui a été envoyée chez elle par le général n'est pas une « rescapée », mais une prise de guerre sexuelle, elle met en place une machination destinée à tuer tout instinct en lui. Et elle se tuera, tandis que le général, réduit à

On pense bien sûr à l'intervention de la France au Mali, même si calquer le théâtre sur l'actualité serait absurde et dangereux

l'impuissance, finira par se rendre... à condition que les télévisions, ces dieux d'un Olympe moderne, soient là pour le filmer.

Avant d'être jouée à Paris, la pièce a été présentée à L'Onze, le théâtre de Vélizy-Villacoublay, où elle flottait sur un plateau trop grand. Elle sera plus à l'aise aux Abbesses, mais il n'est pas dit qu'elle trouvera ce qui manque à la mise en scène : un sens de l'ambiguïté qui rendrait compte de la complexité des enjeux.

Brigitte Jaques-Wajeman met en avant le rôle d'Amelia, incarnée par Anne Le Guerneq, à la manière d'une Marilyn Monroe. Elle la voudrait bouleversante, et elle pourrait l'être, si elle formait avec le général, très bien joué par Pierre-Stéfan Montagnier, un couple féroce venu nous rappeler que, de Sophocle à Crimp, l'horreur du monde change de forme. Mais pas de fond. ■

BRIGITTE SALINO

Tendre et cruel, de Martin Crimp. Mise en scène : Brigitte Jaques-Wajeman. Théâtre des Abbesses, 31, rue des Abbesses, Paris 18°. M^o Abbesses. Tél. : 01-42-74-22-77. De 9 € à 26 €. Du mardi au samedi à 20 h 30 ; dimanche à 15 heures. Durée : 1 h 40. Jusqu'au 21 février.

Le marché indien, entre luxe et masala

Galeries et collectionneurs émergent dans le pays, comme en témoigne la foire India Art Fair

Art contemporain

Delhi
Envoyée spéciale

La foire India Art Fair, qui a fermé ses portes dimanche 3 février à Delhi, reflète à elle seule les multiples facettes de l'Inde. Lors du vernissage très VIP orchestré jeudi 31 janvier, un gratin huppé – élégantes créatures, stars de Bollywood, collectionneurs, comme Antoine de Galbert, et une vingtaine de groupes de « trustees » (administrateurs privés) ou d'amis de musées internationaux – sillonnait les allées. Le week-end, autre scénario, avec une foule bigarrée agglutinée dans les allées.

En quatre ans, le Salon a accueilli 300 000 visiteurs. Plus que le Musée national d'art moderne de Delhi, qui draine annuellement à peine 18 000 personnes. Pour encourager ce grand public, l'événement, qui a fêté ses 5 ans, a

un atout : un ticket d'entrée à 200 roupies (2,80 euros). Moins cher qu'un billet de cinéma. « On ne veut pas que les gens réfléchissent à deux fois avant de venir. Nous voulons les éduquer et construire un marché. Voilà deux ans, une étude a montré que 30 % à 40 % des ventes avaient été réalisées avec de nouveaux acheteurs », explique Neha Kirpal, directrice de la Foire.

D'un côté, le Salon épouse les codes de ses concurrents internationaux, en empruntant même la construction de sa tente à la londonienne Frieze Art Fair. De l'autre, il garde un parfum masala, un mélange épique, kitsch, impropre aux goûts occidentaux. En fildeferiste, il tente de rallier les galeries occidentales, sans rien perdre de ses accents locaux avec 50 % d'exposants indiens. Une gageure dans un pays où le marché, encore balbutiant, subit la crise de plein fouet.

Certaines enseignes européennes, comme Continua, Die Galerie ou Krinzinger, ont choisi de persévérer malgré un commerce mitigé. Pour le directeur de Die Galerie, Peter Femfert, le calcul est simple : « Si, sur 1,2 milliard d'habitants, ne serait-ce que 0,1 % s'intéresse un jour à l'art, ce sera déjà plus que les

Avec 50 % d'exposants indiens, le Salon à Delhi tente de rallier les galeries occidentales

collectionneurs qu'on a en Europe. » D'autres, comme Hauser & Wirth, Lisson ou White Cube, ont jeté l'éponge face au chauvinisme de la plupart des collectionneurs qui, comme Kiran Nadar, achètent seulement indien, ou, comme la famille Poddar, lorgnent vers l'est

plutôt que vers l'ouest. « Il peut y avoir des exceptions ; que quel- qu'un achète un artiste international, ou qu'une galerie fasse un one-shot avec un artiste occidental, mais ce sont des épiphénomènes, observe Peter Nagy, fondateur de la galerie Nature morte à Delhi. L'Inde a encore à construire son propre marché et elle n'a pas besoin d'importer de l'art pour cela. Lisson s'est intéressée au marché indien pour caser des pièces d'Anish Kapoor, mais elles sont trop chères pour les acheteurs indiens qui ont un seuil psychologique, disons de 100 000 euros pour toute œuvre nouvelle. »

Mais le sous-continent regorge de surprises. Lelong a ainsi vendu un dessin de Louise Bourgeois à un acheteur de Delhi, tandis que, pour la première fois, Ursula Krinzinger a cédé un artiste indien, Sudarshan Shetty, à une collectionneuse du cru. Un jeune amateur du Gujarat, Anurag Khanna, a même rassemblé une collection de vidéos extrêmement pointue. Si le marché indien s'épanouit lentement, il lui reste du chemin pour rivaliser avec ses voisins de Dubaï, Singapour ou Hongkong. « A Dubaï comme à Singapour, il y a un croisement de cultures. Dubaï est devenue une destination. En revanche, les gens ne viennent pas spécialement à Delhi », remarque Lorenzo Fiaschi de la galerie Continua. Surtout, à l'inverse du port franc de Hongkong, l'Inde affiche des taxes à l'importation de 17 % et une pape-rasserie douanière très « soviétique ».

« La bureaucratie est rédhitoire ici, admet Shireen Gandhi, de la galerie Chemould Prescott Road, à Bombay. La collectionnite en Inde est aussi très récente, il y a eu soudain une forte spéculation, et maintenant les Indiens sont prudents. Ils ne sont pas sûrs d'eux, car, finalement, le problème principal, c'est qu'il n'y a pas de soutien institutionnel. Si vous dites à un collectionneur indien que telle pièce d'un artiste est au Guggenheim, cela ne provoque pas de déclic, car, en Inde, les musées n'ont pas l'habitude d'acheter. »

Ces handicaps ne refrènent pas M^{me} Kirpal : « On travaille avec nos limites, on grossit de manière organique, sans prétention. Mais dans une dizaine d'années, beaucoup plus de galeries occidentales viendront. Il y a ici beaucoup d'argent, un appétit pour le luxe. » Des marques de luxe aux labels de l'art, il n'y a bien souvent qu'un pas. ■

ROXANA AZIMI



Performance du directeur de la galerie Continua, Lorenzo Fiaschi, à la foire India Art Fair : il brise une œuvre de Michelangelo Pistoletto. GALERIE CONTINUA

Portrait bicéphale d'une vie d'artiste

Dominique Dupuy s'accompagne d'un acrobate pour adapter Beckett

Danse

Le danseur et chorégraphe Dominique Dupuy, 83 ans, a le flair pour s'entourer de bons partenaires. Pour sa nouvelle pièce, il a choisi un jeune artiste de cirque, Tsirihaka Harrivel, et Samuel Beckett (1906-1989), dont il illustre le texte dramatique *Acte sans paroles* 1. Cette œuvre muette écrite en 1956 est uniquement composée de didascalies énonçant les situations et les actions traversées par un homme seul sur le plateau. Un scénario, extrêmement sec dans ses indications, que chaque metteur en scène peut interpréter à sa guise comme on habille un mannequin.

L'un après l'autre, Tsirihaka Harrivel puis Dominique Dupuy vont endosser cette fable de gestes en dilant les moindres détails de la partition proposée par Beckett. Déplier un mouchoir par exemple devient un lent et long moment au cours duquel la surface du tissu blanc semble incroyablement grande. Chacun des deux hommes va aussi exécuter le même mouve- ment avec une amplitude physi-

que évidemment très différente. Acrobatique, rapide, Harrivel valdingue tandis que Dupuy s'allonge au sol avec précaution.

Vulnérabilité de la jeunesse toujours prompte à s'envoyer en l'air contre fragilité de la vieillesse qui décompte ses pas, le résultat du match n'est pas toujours celui que

Vulnérabilité de la jeunesse toujours prompte à s'envoyer en l'air contre fragilité de la vieillesse

l'on attend. Ce grand écart donne une sorte de souplesse en accordéon à la pièce, à laquelle deux issues sont proposées.

L'une raconte l'entrée sur la piste d'un jeune homme propulsé comme un boulet de canon dans l'arène ; l'autre laisse entrevoir la fin de partie d'un danseur qui ne veut pas lâcher la scène. La surimpression des deux volets dresse un portrait bicéphale de la vie d'artiste, vue comme un sacerdoce, une

addiction, un envoûtement.

L'art du dialogue avec les objets, dans lequel Dominique Dupuy excelle, prend ici une tonalité paradoxalement narrative et abstraite. Des cubes chutent des cintres avant d'y retourner ainsi qu'une énorme paire de ciseaux et une corde.

Ce yo-yo sert d'échelle télescopique à un objet du désir hors d'atteinte : une bouteille d'eau plus insaisissable que la queue du Mickey sur un manège. Dans un silence haché par le souffle des interprètes, tous les efforts de l'homme imaginé par Beckett se soldent par la défaite, la pétrification. Une petite voix chuchote alors « plus pire que pire, encore, encore ». La férocité du vivant se joue de tous les naufrages. ■

ROSITA BOISSEAU

Actes sans paroles 1 de et avec Dominique Dupuy. Théâtre de Chaillot, place du Trocadéro, Paris 16^e. Jusqu'au samedi 9 février. 19 heures. Tél. : 01-53-65-30-00. De 11 € à 33 €. Puis le 24 février à 16 heures : Les Hivernales, 18, rue Guillaume-Puy, Avignon (84). Tél. : 04-90-82-33-12.

Le Trio Joubran, palestinien mais pas que

Les frères joueurs de oud se veulent moins militants, plus musiciens

Musiques du monde

Depuis les premières répétitions dans le salon familial, en Palestine, jusqu'à leur nouvelle tournée européenne, passant par l'Olympia, jeudi 7 février, dix ans se sont écoulés pour le Trio Joubran, trois frères joueurs de oud, le luth oriental. Dix années d'une carrière développée à partir de la France, émaillée de 5 enregistrements réunis dans un élégant coffret, paru récemment. Le Trio Joubran a joué au Carnegie Hall, à New York ; sa musique accompagne de nombreux films, du *Dernier Vol*, de Karim Dridi, à *Cinq caméras brisées*, d'Emad Burnat.

Le 6 janvier, ils se vont remettre l'ordre du Mérite et de l'Excellence, des mains du président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas. Leur notoriété a fait d'eux des ambassadeurs culturels de la Palestine. Amis du poète Mahmoud Darwich, décédé en 2008, à qui ils ont rendu hommage dans un album précédent, *A l'ombre des mots*, qui devrait avoir une suite, ils se sentent manifestement un peu à l'étroit dans ce rôle-là. Né

en 1973, Samir Joubran, le plus âgé des trois, admet que cette « mission » peut fausser la lecture de ce qu'ils proposent.

Au début de leur carrière, quand il se produisait sur une scène, avec son frère Wissam (né en 1983), avant qu'Adnan (né en 1985) ne les rejoigne, en 2004, il considérait qu'à travers sa musique il menait « un combat pour la paix en Palestine, la fin de l'occupation ». Aujourd'hui, si ces questions le taraudent toujours, il a renoncé aux déclarations militantes et préfère parler du « projet musical » du trio.

Conscients qu'une partie de leur public est constituée par des sympathisants de la « cause palestinienne », les frères Joubran, tous nés à Nazareth, souhaitent qu'on s'intéresse d'abord à leur son unique, immédiatement identifiable, créé par la conjonction des trois luths, accompagnés par leur compatriote percussionniste, Youssef Hbeisch.

Samir Joubran est retourné s'installer à Ramallah, où sa maison avait été détruite par un bombardement la nuit du 10 août

2002. Il se partage désormais entre son appartement à Paris et son domicile là-bas. Wissam, premier luthier du monde arabe diplômé de l'Institut Stradivari, à Crémone, en Italie, où il a étudié de 2002 à 2005, espère retourner un jour aussi en Palestine, pour retrouver sa famille, mais « la situation politique, pour le moment, ne le permet pas », déclare-t-il. Adnan, lui, c'est Londres qui le fait rêver.

L'Olympia, pour lequel ils ont invité une troupe de danseurs de Palestine (Serreyet Ramallah), sera une grande fête, promettent les trois frères. Une respiration. « La reprise de souffle du guerrier, avant de s'atteler au prochain projet », conclut Samir Joubran. ■

PATRICK LABESSE

Trio Joubran en concert le jeudi 7 février à l'Olympia à 20 heures, le 14 février à Fouesnant-Les Glénan (29), le 15 février à Plougonvelin (29), le 16 février à Morlaix (29), le 1^{er} mars à Franconville (95), le 8 mars au Thor (84), le 10 avril à Cenon (33), le 12 avril à Millau (12), le 13 avril à Narbonne (11). Coffret « The First Ten Years », 5 CD + 1 DVD World Village/Harmonia Mundi.

Voyage Outre les temples précolombiens, chocolat, café et mezcal sont les autres trésors mexicains

Mexique, pays fort en goût



Centre historique de la ville d'Oaxaca.
BERTRAND GARDEL/HEMIS.FR

Mexico

Les voyages sont aussi affaire de goût. Que la gastronomie d'un pays soit peu ragoûtante suffit souvent à en faire une destination peu recommandée. Qu'elle soit généreuse et savoureuse, et voilà au contraire le pays élevé au panthéon touristique. A plus forte raison s'il peut se targuer d'une grande richesse culturelle et historique. Le Mexique est de ces pays-là : un héritage qu'il est inutile de rappeler et une gastronomie inscrite au Patrimoine mondial de l'Unesco.

Pour s'en convaincre, direction Puebla, un petit joyau de l'héritage colonial espagnol fondé en 1531, à 120 km au sud-est de Mexico. Dans le *centro histórico*, peu étendu au regard de l'expansion urbaine tentaculaire de la quatrième ville du pays (1,5 million d'habitants), pas un *cuadra* (« quartier ») qui n'ait son église, pas une rue sans imposante bâtisse couverte de *talaveras* (un type de céramique, spécialité artisanale locale) et à l'entrée protégée par une lourde porte en bois.

Carnet de route

Y aller

Vols directs Paris-Mexico ou Paris-Cancun avec Air France, à partir de 800 euros. On trouve également de nombreux vols avec escale, plus économiques. Sur place, privilégiez le bus (il existe de nombreuses compagnies et plusieurs classes de confort). Les vols intérieurs sont une bonne alternative pour les longues distances.

Pratique

Un euro vaut environ 17 pesos (100 pesos = 6 euros). La saison sèche (octobre à avril) est la meilleure période pour voyager au Mexique.

Y dormir

— A Puebla, Hôtel Camino Real, chambre double à partir de 75 euros la nuit (Caminoreal.com)
— A Oaxaca, Hôtel Oaxacalli, à partir de 45 euros (Hoteloaxacalli.com).
— A San Cristobal, Hôtel du Musée Na Bolom, à partir de 60 euros (Nabolom.org).

Sur le *zocalo* (« place centrale ») se dressent fièrement les deux tours de la cathédrale qui passent pour être les plus hautes du pays. Plus au nord, les dorures de la chapelle Rosario, dans le temple Santo Domingo, figurent jusqu'à l'excès le style churriguesque (baroque) mexicain. Surprenant.

Tout comme le *mole poblano*, l'attraction culinaire caractéristique de Puebla, qu'il est impossible de ne pas goûter. Une sauce épaisse à base de cacao, dont la recette, composée d'une trentaine d'ingrédients différents (épices, piments, amandes...) est jalousement gardée. Le morceau de viande qui l'accompagne, du poulet le plus souvent, ne joue qu'un rôle de figurant. Car dans l'assiette, la star c'est bien le *mole*. Et, au palais, les saveurs explosent. A dire vrai, le « trésor » de Puebla n'a rien de diététique, mais la fin de repas s'accommode d'une petite tequila, gage d'une bonne digestion.

Pour atteindre Oaxaca, 350 km plus au sud, il faut emprunter une route longue, sinueuse, à travers les sommets pelés et vertigineux



de la Sierra Madre occidentale, l'épine dorsale du centre du Mexique. Oaxaca, blottie au fond d'une vallée à 1 500 m d'altitude, est réputée pour son chocolat, dont les effluves chauds parfumés à la cannelle emplissent les rues où l'« or noir » est fabriqué. Non loin de là, la visite des marchés couverts « Juarez » et « 20 de Novembre », carrefours de couleurs, d'odeurs et de sons mêlés, exalte les sens.

Les maraîchers exhibent leurs étals de fruits et de légumes où trônent des sacs remplis de piments. Ici, une vieille femme à la peau parcheminée propose à la louche *escamoles* (« œufs de fourmis ») et *chapulines* (« sauterelles ») grillées – dont le goût rappelle la noisette ou la cacahuète, c'est selon. Là, les odeurs de pain chaud et de viennoiseries flattent les narines. Un peu plus loin, un homme débite des quartiers de viande à tour de bras, qu'il s'empresse de faire griller quand, à côté, les employés des *comedores* (« auberges populaires ») vous rappellent, tels des bonimenteurs, que le petit déjeuner est servi chez eux jusqu'à 13 heures. Une plongée étourdissante dans le ventre d'Oaxaca.

Les nombreux restaurants chics, bars branchés et galeries d'art donnent à la ville – autre bijou de l'architecture coloniale espagnole avec ses rues aux façades multicolores et ses balcons en fer forgé – un petit air bohème qui invite à l'oisiveté. En 2006, pourtant, Oaxaca fut secouée par une intense contestation sociale qui a paralysé l'économie locale pendant de longs mois. Dans les rues désormais pacifiées de la ville, quelques banderoles évoquant les grèves de la faim témoignent enco-

re de cet épisode pas si lointain. Aujourd'hui, à l'ombre des grands arbres de la plaza Alameda de Leon, la vie a repris son cours. Assis à la terrasse des bars, les touristes observent le ballet des vendeurs ambulants (cigarettes, piles, mouchoirs...), les cireurs de chaussures s'affairant à trouver des clients et les amoureux transis, seuls au monde, s'embrassent intensément au milieu des passants.

Mais Oaxaca est aussi connue pour être la capitale du mezcal, un alcool tiré d'un cactus, le maguëy. Le breuvage, souvent légèrement ambré, tient une place de choix dans nombre de vitrines. Ne restait plus qu'à en goûter l'ivresse, qu'appréciait tant le romancier anglais Malcolm Lowry (1909-1957), l'auteur de *Au-dessous du volcan*. Le bar La Casa del Mezcal est l'endroit tout désigné. Accoudés au zinc, quelques amateurs semblent avoir abusé du jus d'agave. Une pincée de sel de *gusano* (le ver qui se niche dans le maguëy) disposée dans le creux de la main et un quartier de citron

vert complètent le rituel de la dégustation. Le mezcal glisse alors le long de la gorge telle une coulée de lave en fusion. Terriblement fort mais diablement bon.

Au sud du Mexique, près de la frontière avec le Guatemala, la brume peine, ce matin-là, à se dissiper sur San Cristobal de las Casas. Perdue à plus de 2 000 mètres d'altitude au milieu de massifs couverts

Une vieille femme propose à la louche escamoles (œufs de fourmis) et chapulines (sauterelles) grillées

de forêts de pins que l'on croirait sortis de paysages alpins, la capitale de l'Etat du Chiapas, fondée en 1528 par le conquistador Diego de Mazariegos, se trouve pourtant en terre indienne. C'est ici qu'est né, au milieu des années 1990, le soulèvement zapatiste de défense des droits des indigènes, réprimé plus

tard dans le sang. Le sous-commandant Marcos, porte-parole du mouvement, est devenu une icône locale, au point qu'aujourd'hui il n'est pas une boutique de souvenirs de la ville qui ne propose la cagoule qui a contribué à forger le mythe.

Le Chiapas, l'Etat le plus pauvre du Mexique et pourtant l'un des mieux pourvus en ressources naturelles, offre un condensé de la diversité ethnique du pays. Dans les rues étroites et pavées de San Cristobal se croisent Indiens Tzotziles, Mayas ou encore Toltèques qui se rendent au marché de la ville, immense dédale dans lequel il fait bon se perdre.

Sous les arcades du *zocalo*, les terrasses se remplissent peu à peu. Le soleil s'est maintenant levé et les effluves de café torréfié flottent dans l'air. Le moment idéal pour déguster le précieux nectar, que l'on s'arrache à travers tout le Mexique. Un café à l'image des hommes qui le produisent, des petits paysans regroupés au sein de coopératives : robuste et généreux à la fois. ■

NICOLAS LEPELTIER

Sinorama Voyages

121 Avenue des Champs Élysées 75008 Paris, France Du lundi au Samedi: 10:00 - 18:00
Tél.: 01-72-71-86-38 email: info@sinoramavoyages.fr

Numéro de licence: IM075120087

2013 Meilleure croisière sur fleuve Yangtze en Chine 15 Jours

Visites 8 (Beijing) → 10 jours de croisière sur le Fleuve Yangtze (10 excursions inclus):
Fengdu—Shibaozhai—Trois Gorges
—Grand barrage—Jingzhou—Chibi
—Wuhan—Jingdezhen
—Huangshan—Nanjing—Shanghai

Voyages de luxe, prix abordable, cadeau de nouvel An Chinois

Vite ! Vite ! Vite ! Choisir votre cabine avec balcon privé à volonté !

Ce forfait comprend:

- Vols internationaux et vols domestiques (taxes incluses)
- Tous les transports en autocar
- Hôtel 5 étoiles + croisière de luxe (Super 5 étoiles + cabine avec balcon)
- Repas indiqués dans le programme
- Tous les frais d'entrée pour les visites indiquées dans le programme.
- Services de guides francophones

www.sinoramavoyages.fr
Prix valide jusqu'au 28 fév. 2013

Votre rêve oriental... notre pays natal!

Sinorama Voyages S.A.R.L. se réserve le droit de modifier l'ordre des visites et de changer les hôtels de même catégorie sans préavis en fonction de la réservation.

Les pythons, le djihad et les drones



Lettre des Etats-Unis
CORINE LESNES

Parmi les raisons d'aimer les Etats-Unis, outre le grand ciel de l'Ouest et les « rugged individuals », les individus rugueux qui se flattent d'y habiter, il en est une, rarement évoquée dans ces colonnes : la faune. Non pas les chats et chiens (même vêtus de petites bottines les jours de pluie à Central Park), mais toutes ces créatures non domestiquées que l'Europe a depuis longtemps oubliées.

En quelques années, et sans chercher l'aventure, on peut avoir vu des ours, des biches, des pumas (les « lions des montagnes »), des orignaux, des antilopes, des opossums, des alligators, des coyotes, des chipmunks (tamias) et leurs amis sans rayures, les pikas. Et, bien sûr, des rats laveurs, qui se glissent entre deux haies, à la nuit tombée.

Les Etats-Unis sont un pays qui compte encore des bêtes sauvages et de grands

prédateurs. Se promener dans le « wilderness », cet espace resté à l'état naturel, n'est jamais sans risque. Aucune trace humaine n'est en vue mais la plupart des Américains connaissent les codes de bonne conduite. Avec l'ours : se faire discret, poli, ne pas le regarder dans les yeux et se retirer ostensiblement. Avec le puma, apparaît aussi grand et confiant que possible, chanter si besoin est.

Tous les ans, la confrontation homme-animal fait des victimes, même si elle ne tourne pas toujours à l'avantage du second (l'été dernier, un randonneur de 57 ans a été tué par un grizzly dans un sentier fréquenté du parc du Yellowstone, dans le Wyoming ; sa femme a survécu). En dix ans, une trentaine de personnes ont succombé à une attaque. Les défenseurs des animaux jugent que c'est peu, vu que le nombre d'ours est estimé à

750 000 en Amérique du Nord. « Pour chaque personne tuée par un ours, 10 meurent par morsure de serpent, 17 d'araignée, 45 sont attaquées par un chien, 120 sont piquées par des abeilles, 374 sont frappées par la foudre et 60 000 sont tuées par des congénères », assure le site Grizzlybay.org. Moralité : « Méfiez-vous des hommes et respectez les ours. »

Outre les espèces indigènes, il y a les pièces rapportées. Comme le python de Birmanie, qui a proliféré dans l'Etat de Floride d'une manière éhontée. C'est l'opposé du bison, que les tribus indiennes réintroduisent dans les grandes plaines, ou du pika (*Ochotona princeps*), une sorte de lièvre miniature de la taille d'un cobaye.

Le python est une espèce non indigène, qui a bénéficié de la mondialisation des fantaisies individuelles. Les premiers pythons ont été adoptés dans les années 1990 comme animaux de compagnie (des joyeux drilles, ces pythons, comme chacun sait. Il y a quelques années, on a retrouvé un demi-alligator dans l'oesophage du reptile). Finalement, les propriétaires, débordés, ont préféré s'en débarrasser dans les marais.

Les pythons birmans ont envahi les Everglades, cette région de 6 100 km² à la pointe de la Floride, classée au patrimoine de l'humanité. Ils détruisent l'écosystème, et engloutissent tout sur leur passage : lapins, renards, opossums. Ils remontent vers le nord et, selon les scientifiques, pourraient envahir tout le sud des Etats-Unis.

Cette année, le désespoir a conduit la commission des pêches et de la faune de Floride à lancer un grand concours national : le Challenge du python. L'objectif est d'attirer l'attention du public sur les pythons de Birmanie. Autrement dit, d'en tuer le plus possible. Les volontaires ont le choix des armes, machette ou fusil, mais il faut avoir détruit la tête.

Adoptés dans les années 1990 comme animaux de compagnie, les pythons birmans ont envahi les Everglades. Pour s'en débarrasser, la Floride vient de lancer un grand concours national qui consiste à tuer un maximum de reptiles

« Comme si la Floride n'apparaissait pas déjà assez dingue au reste du monde, voilà que l'Etat a invité tous les fondus des armes à feu », écrit Dave Barry, le chroniqueur humoriste du *Miami Herald* qui vient de publier un roman (*Insane City*) dont l'un des protagonistes est un python albinos, du genre de ceux que les bateleurs montrent aux touristes sur les plages de Miami...

En quatre semaines, plus de mille chas-

seurs ont débarqué dans les Everglades pour profiter de l'aubaine (pas besoin de permis pour tirer dans les fourrés. Et l'inscription au concours ne coûte que 25 dollars, soit 18,50 euros). Certains ont fait 3 000 km pour le plaisir de participer à ce qu'ils n'appellent plus que Snake Jihad, la guerre sainte pour empêcher les serpents de « prendre le contrôle du reste de l'Etat ».

Dans leur tenue de camouflage, les « djihadistes » arpentent les marais avec leur arme à feu (celle que Barack Obama veut leur confisquer) ou leur machette. Selon le règlement du concours, les participants ont « l'obligation morale de tuer le python de manière humaine ». Sur le site Web, un graphique indique l'endroit précis du plat de la tête où frapper pour que le serpent ne souffre pas (le cerveau du python peut rester actif plus d'une heure après la décapitation et PETA, le groupe qui lutte contre la cruauté envers les animaux, a déjà protesté contre cette intolérable chasse au reptile).

La récompense, qui doit être décernée le 12 février, est de 1 500 dollars pour l'équipe qui tue le plus grand nombre de pythons ; 1 000 dollars pour celle qui attrape le plus long (les serpents peuvent mesurer plus de 4 mètres).

Le 1^{er} février, 41 pythons avaient été tués et apportés à l'université de Floride. Il en reste des milliers. « Il va peut-être falloir en venir aux drones », prévoit Dave Barry. ■

lesnes@lemonde.fr

C'est à voir... | CHRONIQUE ÉCRANS

PAR RENAUD MACHART



La terreur et le charme

Hier, mardi 5 février, en faisant la revue, après déjeuner, des chaînes du câble, je suis tombé sur Pierre Bellemare, pris dans l'exaltation narrative d'une de ces « histoires vraies » – en l'occurrence, plusieurs épisodes d'« Histoires extraordinaires », sur NT1 – qui ont fait sa réputation, à la radio et surtout à la télévision.

L'extraordinaire, l'immarcescible, l'inoxydable, l'indémorable Pierre Bellemare, jamais jeune puisque, comme Jacqueline Maillan, que j'évoquais récemment, le journaliste et animateur a toujours eu l'air d'avoir 40 ans et que, le double atteint et même dépassé, il semble les avoir toujours.

Bellemare, c'est surtout une voix ronde de speaker à l'ancienne, avec cette élocution musicale, un peu forcée mais respectueuse des usages de la phonétique française – nasales longues, consonnes redoublées – et un phrasé capricant et singulier, partagé notamment par l'ancien premier ministre Michel Rocard.

Les deux ont une manière étonnante de retenir un mot au bord du silence – comme l'on se pencherait, soutenu par un élastique, au bord d'une falaise –, suivi d'un précipité de syllabes débitées au rythme crépitant d'une mitraille. Chez Rocard, une partie bascule dans l'imitélligible ; chez Bellemare, la cadence élevée du débit ne nuit jamais à sa clarté sémantique.

Mardi, dans « Histoires extraordinaires », il était question d'un affreux docteur canadien, de ses hallucinations érotiques, de ses passages à l'acte incestueux, de son bras drainé d'une poche de sang prélevé chez des patients afin de contourner les analyses – l'une de ces histoires gothiques

relayées par des programmes américains un rien frelatés avec reconstitutions de scènes filmées.

L'épisode de l'affreux docteur s'achève à peine que Pierre Bellemare lance, avec des yeux riboulants à la Vincent Price : « L'affaire que je vous invite à regarder à présent ne convient pas aux âmes sensibles, car [silence suspensif] elle nous entraîne sur une pente [silence] qui mène tout droit [silence] à l'enfer ! » On en tremblerait.

En fait, Bellemare pourrait lire, dire, déclamer ce qu'il veut : d'un coup de chignon postiche à la Mrs Doubtfire, il saurait vous narer *Les Monologues du vagin*, comme il excellerait à débiter en chaplets les *Évangiles* ou la saga de

L'extraordinaire, l'immarcescible, l'inoxydable, l'indémorable Pierre Bellemare

la famille Michelin, à vous vendre le premier objet inutile venu (il l'a déjà fait). Bellemare pourrait aussi bien jouer dans une publicité pour pâte à dentifrice que veiller à la promotion d'un contrat obsèques.

Amphibie et tout terrain, il est parvenu à ce stade enviable et ultime d'infroissable icône. Roland Barthes vivrait-il qu'il en ferait l'objet d'un nouveau chapitre de ses *Mythologies*, écrivant de Bellemare, avec ses moustaches mi-rassurantes mi-inquiétantes, ce qu'il appliquait à Greta Garbo : « *Le visage de [Bellemare] concilie deux âges iconographiques, il assure le passage de la terreur au charme.* » ■

Le Monde // HISTOIRE



LES FEMMES
du droit de vote à la parité
Préface de Josyane Savigneau

Droit de vote accordé aux femmes en 1944, légalisation de l'avortement, reconnaissance du caractère criminel du viol, parité dans la représentation politique, lutte pour l'égalité économique entre hommes et femmes... Cet ouvrage retrace les grandes étapes du combat féministe en France depuis la fin de la seconde guerre mondiale, entre conquêtes, obstacles et régressions.



COMPRENDRE UN MONDE QUI CHANGE
PAR LES GRANDES SIGNATURES DU MONDE

Plus d'informations sur www.lemonde.fr/boutique ou au 32 89 (0,34€ TTC/min).

6,90 € - En vente dans tous les kiosques

*Chaque volume de la collection est vendu au prix de 6,90 € en plus du Monde, sauf le n°1, offre de lancement au prix de 3,90 € en plus du Monde. Chaque élément peut être acheté séparément à la Boutique du Monde, 80, bd Auguste-Blanqui, 75013 Paris. Offre réservée à la France métropolitaine, sans obligation d'achat du Monde et dans la limite des stocks disponibles. Visuels non contractuels. Société éditrice du Monde, 433 891 850 RCS Paris.



Société éditrice du « Monde » SA
Président du directoire, directeur de la publication Louis Dreyfus
Directeur du « Monde », membre du directoire, directeur des rédactions Erik Izraelewicz †
Secrétaire générale du groupe Catherine Joly
Directeurs adjoints des rédactions Serge Michel, Didier Pourquroy
Directeurs éditoriaux Gérard Courtois, Alain Frachon, Sylvie Kauffmann
Rédacteurs en chef Eric Béziat, Sandrine Blanchard, Luc Bronner, Alexis Delcambre, Jean-Baptiste Jacquin, Jérôme Fenoglio, Marie-Pierre Lannelongue (« M Le magazine du Monde ») Françoise Tovo
Chef d'édition Christian Massol
Directeur artistique Aris Papatheodorou
Médiateur Pascal Galinier
Secrétaire générale de la rédaction Christine Laget
Directeur du développement éditorial Franck Nouchi
Conseil de surveillance Pierre Bergé, président, Gilles van Kote, vice-président